

# CAPITALISME ET EXTRACTION MINIÈRE : UN DIVORCE NÉCESSAIRE

## VERS DES ALTERNATIVES DURABLES



ETUDE 2015

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION 4

## CHAPITRE I: L'EXTRACTIVISME INTENSIF EST-IL UN CHOIX DURABLE? 7




L'extractivisme, qu'est-ce que c'est? .....	7
L'exploitation de ressources minières.....	7
Des ressources stratégiques.....	8
Les minerais dans notre vie quotidienne.....	9
Qu'entend-on par extractivisme?.....	10
Peut-on réellement parler d'épuisement des ressources? .....	13
Le parcours des minerais.....	15
Qu'observe-t-on dans les pays extractivistes? .....	17
Dommages socio-environnementaux.....	17
Mécontentement de la population et conflits sociaux.....	19
L'exploitation minière, facteur de développement des pays du Sud?.....	20
Énergivore.....	22
Ressources épuisables.....	23
Ressources extractives et changement climatique.....	24
Conclusion.....	25

## CHAPITRE II: EXTRACTIVISME, CAPITALISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE: AU CŒUR DE NOTRE RAPPORT À LA NATURE 26



Le capitalisme: un mode de médiation avec la nature .....	27
Au fondement du capitalisme extractif: la privatisation des terres.....	28
Les minerais, une ressource stockable.....	29
Extractivisme et économie financière.....	30
La concurrence: facteur d'intensification et de diversification de l'exploitation minière.....	30
La prise de conscience des limites naturelles.....	32
Le «développement durable» et la tragédie des communs: vers une marchandisation de la nature.....	32
Le Projet Yasuni-ITT et l'impasse du «capitalisme vert».....	34
Conclusion.....	36

<b>CHAPITRE III: DES ALTERNATIVES EXISTENT</b>	<b>38</b>
 Des alternatives au Sud.....	39
Les « No go zones », « no a la mineria ».....	39
Extraire autrement est possible».....	41
Des développements alternatifs.....	42
Partager, confronter pour mieux agir collectivement: La plus-value des rencontres « Nord-Sud ».....	45
Conclusion.....	46
Des alternatives au Nord.....	46
Au niveau citoyen, que faire?.....	47
Et si les banques nous aidaient à changer le monde? .....	49
Exiger un Parlement européen fort qui place l'éthique avant le business.....	50
Fausses et semi-alternatives : des zones grises à traverser .....	52
 <b>CONCLUSION</b>	 <b>55</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b>	 <b>56</b>

# INTRODUCTION

**L'Univers et moi sommes nés ensemble et tout ce qui l'habite et moi ne faisons qu'un.**

*Tchouang-Tseu (IV<sup>e</sup> siècle AV. J-C)*

**A**mérique latine, Asie, Afrique. Trois continents touchés par les conséquences néfastes d'un extractivisme minier non - suffisamment - régulé. Les dégâts socio-environnementaux et le développement ou l'intensification de conflits, armés ou sociaux, en sont aujourd'hui les signes les plus manifestes.

On l'observe, par exemple, au Pérou où l'installation croissante d'entreprises minières, la non-consultation des populations concernées et le manque de retombées locales des bénéfices issus de l'exploitation minière engendrent un mécontentement populaire et des conflits sociaux de plus en plus violents. La fracture entre populations locales, État et entreprises est béante.

De son côté, le gouvernement indonésien a fait le pari que les mines deviendraient un moteur de croissance. Pourtant, la question demeure : à qui profite-t-elle ? Dans les faits, la concurrence pour l'accès aux terres a gravement porté préjudice au secteur agricole, pourtant première source de revenus pour les communautés locales. Ces dernières années, ce sont près de 64 conflits dits environnementaux (dont 18 « miniers ») qui ont émergé dans ce pays.

Par ailleurs, en RD Congo, le commerce des ressources minières permet de financer le combat des belligérants et d'entretenir ainsi un conflit armé, qui s'enlise depuis les années 90, dont les victimes se comptent en millions. Alimenté par la concurrence pour l'accès aux minerais, le conflit oppose de nombreux acteurs : État central, communautés locales, groupes rebelles, multinationales et ... pays voisins. À qui profite le crime ?

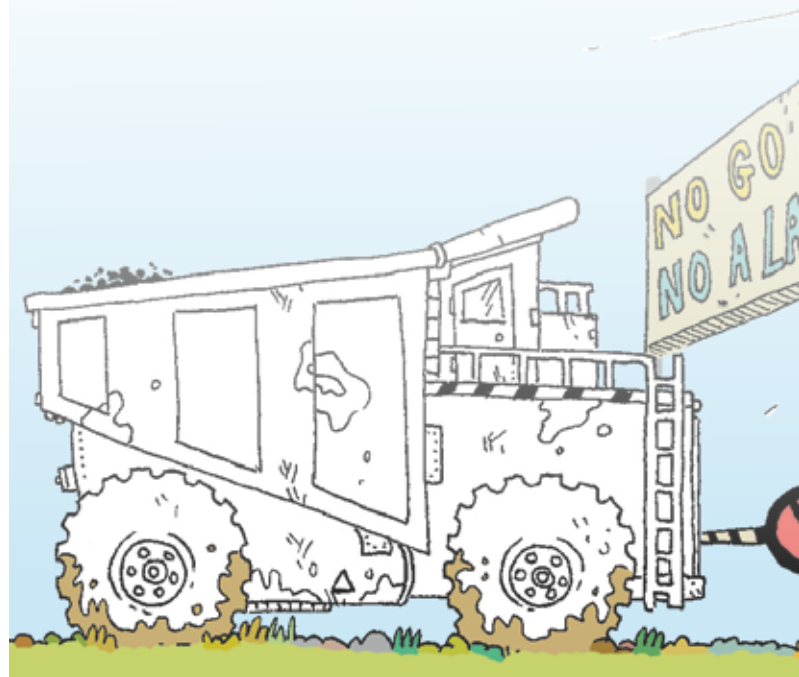
Dans les situations évoquées, on retrouve un cercle vicieux commun où le conflit, qu'il soit social ou armé, peut conduire à la destruction, au déplacement de populations, à l'appauvrissement et aux difficultés à assurer la survie... Quel paradoxe, quand on sait que ces pays regorgent de ressources naturelles qui pourraient bénéficier à leurs populations !

Bien que complexes, les questions liées à l'exploitation des ressources minières doivent être mieux connues car elles concernent tout un chacun. En effet, les minerais revêtent une importance cruciale dans nos modes de vie actuels. Ils sont partout ! Ordinateurs et téléphones portables bien sûr, mais aussi câbles électriques, avions, canettes, bijoux, ampoules, etc. Prenons l'exemple clas-

sique du téléphone portable. Savez-vous que celui-ci est composé d'au moins 25 minerais différents ? Entre autres du coltan, dont 80% des réserves mondiales estimées se situent à l'Est de la RD Congo. Bien entendu, si les étapes de la chaîne d'approvisionnement sont longues et impliquent de multiples acteurs, le lien humain n'en reste pas moins présent : entre le creuseur congolais et moi, il y a mon GSM.

Un autre aspect de la problématique est tout autant à considérer. Le caractère épuisable des ressources extractives ainsi que leur inégale répartition géographique expliquent, en partie, la concurrence acharnée qui se joue au niveau mondial autour de leur exploitation. En partie seulement, car c'est surtout notre système socio-économique, dont le fonctionnement est basé sur la productivité alimentée par la (sur)consommation, qui a progressivement créé une véritable dépendance à ces ressources. Dans un tel système, il a dès lors fallu mettre en place des outils et des stratégies (les programmes d'ajustement structurel par exemple) pour assurer l'approvisionnement à bas coût en minerais, limiter les régulations du secteur, en favoriser la circulation et la vente, etc. Rapidement, l'indispensabilité (supposée/acceptée) de cette énorme quantité de ressources à nos mode de vie est venue légitimer des prises de décision commerciales et politiques plaçant les logiques de profit avant les considérations éthiques, sociales et environnementales.

Les minerais sont ainsi devenus de véritables ressources stratégiques. De plus, leur (sur)exploitation s'effectue souvent aux dépens, d'une part, des populations du Sud de la planète et, d'autre part, de l'environnement.



Et nous, au Nord, prenons très lentement conscience des enjeux globaux sous-tendant nos modes de vie : les technologies de production nécessaires à maintenir notre niveau de vie pèsent lourd, très lourd.

Après de nombreuses années passées aux côtés de nos partenaires (associatifs belges, européens ainsi que ceux des pays du Sud de la planète avec lesquels nous travaillons) à analyser des situations concrètes et à en comprendre les enjeux, nous avons voulu répondre à la question de plus en plus insistante de la part de nos publics : que peut-on faire ?

À vocation résolument pédagogique, cette étude s'adresse donc à toute personne ayant des responsabilités éducatives (impliquée comme enseignant ou militant associatif, par exemple), politiques ou tout citoyen désireux de s'informer et de s'impliquer dans cette problématique.

Notre principal objectif est de montrer que des alternatives concrètes existent et qu'elles peuvent impulser un mouvement plus large. Non, le système capitaliste n'est pas une fin en soi et l'exploitation et la consommation des ressources naturelles, dont il dépend, peuvent se penser et s'effectuer différemment, de manière responsable à l'égard des populations locales et de la nature.

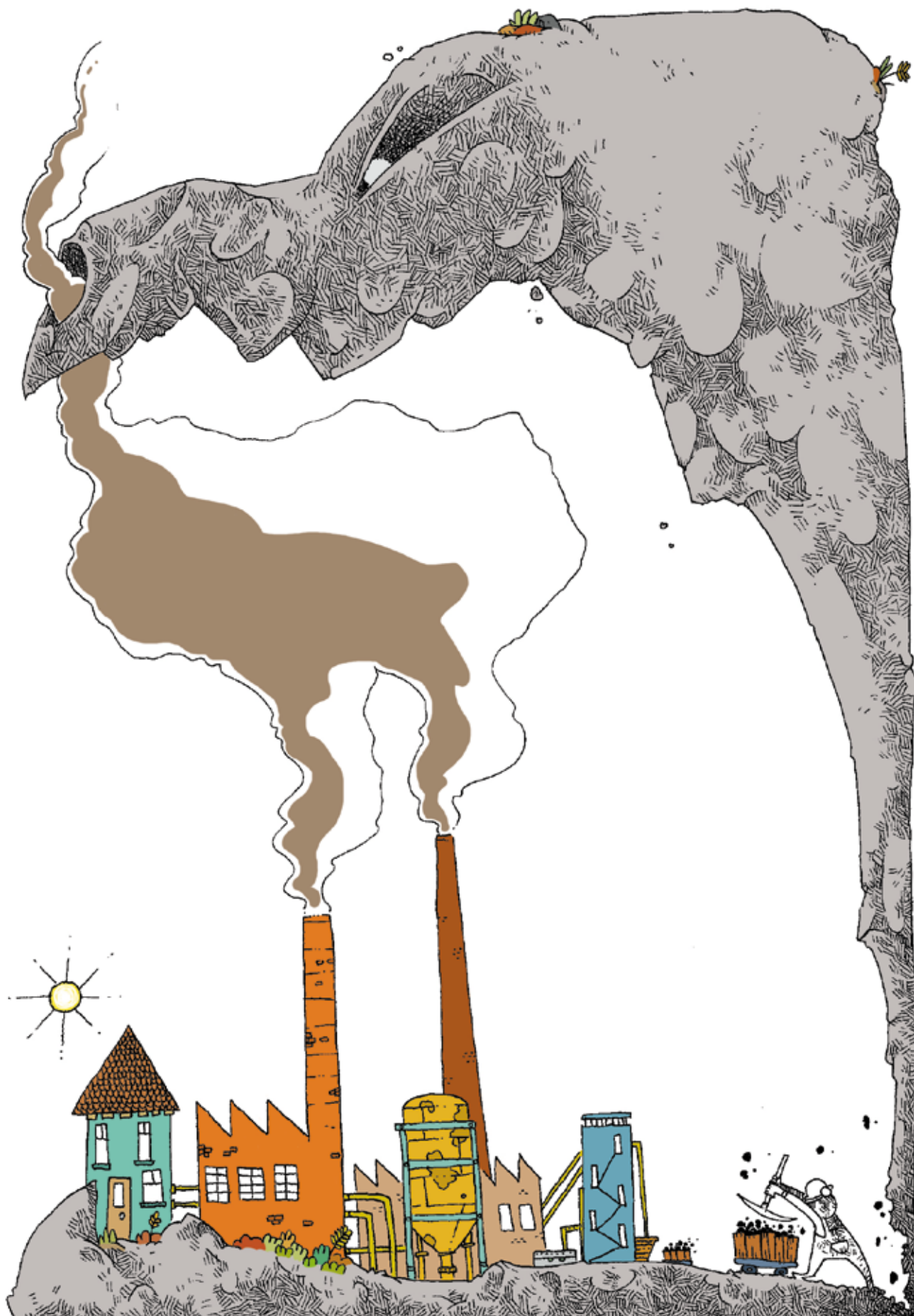
C'est donc dans un souci de contrer le sentiment d'impuissance ou le défaitisme qui grandit au sein de la population, en particulier depuis 2008 (début de la crise économique et financière) que nous avons voulu nous positionner sur ce sujet.

Nous illustrons nos propos d'exemples positifs qui ont émergé un peu partout dans le monde : en Amérique latine, en Afrique, en Asie mais aussi dans nos pays dits du Nord. Ces expériences illustrent à quel point le mécontentement populaire face aux conséquences sociales et environnementales de l'extraction minière, s'il se mue parfois en ras-le-bol menant à des conflits, peut également donner naissance à des initiatives originales, démocratiques et pacifiques. Si nous les avons choisies, c'est qu'elles se révèlent pertinentes. Issues du terrain, elles sont donc cohérentes avec les réalités auxquelles elles font référence. Si elles ne sont peut-être pas toujours applicables telles quelles à d'autres contextes, elles peuvent toutefois être inspirantes.

Passer du constat aux pistes d'action implique également qu'il faille tenir compte des différents acteurs impliqués : « simple » citoyen-consommateur, secteur associatif, entreprises, responsables politiques, secteur bancaire. Chacun – à son niveau - a ses propres responsabilités dans la chaîne d'approvisionnement en minerais. En conséquence, il doit donc pouvoir faire partie de la solution. Dans le cadre de notre démarche, nous avons eu l'occasion d'entrer en dialogue avec des représentants de ces différents milieux. Qu'ils en soient ici remerciés car nous nous permettrons de faire référence aux expériences de travail que nous avons pu mener ensemble.

Cette réflexion est le fruit d'un travail collectif. Nous remercions tout d'abord les membres de l'équipe de *Justice et Paix* qui ont mis leurs expériences de travail au profit de cet ouvrage. Merci aussi aux volontaires et collaborateurs proches qui ont mis leurs compétences au service de notre association : Kim Tondeur pour sa réflexion sur le capitalisme ; Francis Heeren et Marie-Anne Clairembourg pour leur précieuse relecture et Sylvain Lauwers pour ses dessins judicieux.





# CHAPITRE I:

L'EXTRACTIVISME INTENSIF EST-IL UN CHOIX DURABLE ?

**L'exploitation intensive de ressources naturelles représente-t-elle un choix raisonnable et durable pour l'avenir de notre planète ?**

Le terme «ressources naturelles» étant extrêmement large, nous décidons dans ce dossier de nous concentrer sur les seules ressources minières. D'une part, car le caractère non renouvelable des minerais leur confère une importance singulière, renforcée par leur absolue nécessité à notre société technologique. L'enjeu que représentent ces ressources ne va cesser de croître tant nos besoins évoluent et se multiplient. D'autre part, car l'expertise de *Justice et Paix* s'est forgée au fil des années autour de ces ressources minières et des conséquences que leur exploitation engendre dans plusieurs zones du monde.

Pour répondre à cette question, il nous faut comprendre ce que sont les ressources minières. D'où proviennent-elles ? Où les retrouve-t-on dans notre vie quotidienne ? Comment influencent-elles les relations internationales entre les États ? Nous préciserons ce que recouvre le terme «extractivisme» et verrons ses degrés d'intensité. Ensuite, l'exemple du GSM nous permettra de mieux cerner la provenance et le parcours des minerais à travers le monde. Enfin, nous observerons les impacts directs de l'extractivisme pour déterminer si oui ou non notre manière d'exploiter les minerais aujourd'hui peut se poursuivre sans risque pour notre planète et ses habitants.

## L'EXTRACTIVISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

### L'EXPLOITATION DE RESSOURCES MINIÈRES

L'extractivisme fait référence à l'extraction de produits minéraux présents à l'état naturel dans le sous-sol<sup>1</sup>. Ces ressources dites extractives se trouvent sous forme solide (minerais), liquide (pétrole) ou gazeuse (gaz naturel). Toutes possèdent une même caractéristique : elles sont non-renouvelables. Une ressource est dite non-renouvelable ou épuisable lorsque le temps nécessaire à sa création dépasse largement le temps d'une vie humaine. Les ressources extractives possèdent une valeur économique sous leur forme brute avant transformation.

Comme nous l'avons expliqué, nous allons prioritairement et principalement nous intéresser dans ce dossier aux ressources minières, car le gaz et le pétrole nécessitent une analyse différente, notamment en raison du caractère énergétique de ces ressources.



La plupart des ressources minières sont des ressources non renouvelables et non énergétiques (à l'exception du charbon et de l'uranium). Le tableau suivant permet de visualiser les différents types de minerais<sup>2</sup>.

<b>Minerais énergétiques</b>		Charbon, uranium
<b>Minerais métalliques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communs</li> <li>• Communs de type ferreux</li> <li>• Rares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aluminium, cobalt, cuivre, plomb, nickel, zinc, étain</li> <li>• Fer, tantale, titane, manganèse</li> <li>• Or, platine, argent</li> </ul>
<b>Minerais non métalliques</b>	Pierres précieuses	Diamants

1 Certains spécialistes considèrent aussi les monocultures destinées à l'exportation comme des ressources extractives. Nous laisserons de côté cette extension de sens dans notre dossier.

2 Le terme «minerai» désigne une roche contenant des minéraux utiles en proportion suffisante pour justifier leur exploitation. Le métal est généralement présent dans la nature sous forme de minerai et obtenu après traitement. Par extension, le terme minerai désigne aussi les minéraux exploités.

Certains minerais - comme le fer et l'aluminium - se trouvent en grande quantité sur terre et sont donc exploités massivement.

D'autres - comme l'or et l'argent - sont considérés comme métaux rares parce qu'ils sont bien moins abondants dans la croûte terrestre. Notons par ailleurs que notre production de métaux a évolué en lien avec le développement de nos économies. L'apparition de technologies toujours plus spécialisées a multiplié le nombre de métaux que nous utilisons et les alliages entre eux-ci. «*En l'espace de 20 à 30 ans, nous avons triplé le nombre de métaux différents que nous utilisons pour nos applications industrielles*»<sup>3</sup>.

## DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

Comme on le constate aisément sur la carte du monde (ci-dessous), les ressources minières sont dispersées sur l'ensemble de la planète, mais leur répartition est inégale. En effet, la plupart se retrouvent dans les sous-sols des pays du Sud, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ainsi, la production des 6 plus grands métaux est réalisée par un petit nombre de pays : huit pays concentrent à eux seuls 75,6% de la production de cuivre, 76% de celle d'aluminium, 80,8% de celle de zinc, 90,6% de celle de fer, 92,2% de celle de chrome et 92,6% de celle de manganèse. Notons encore que la Chine, l'Australie et l'Inde, avec cinq des grands métaux sur les six produits, présentent les profils les plus diversifiés<sup>4</sup>.

Les pays industrialisés du Nord possèdent aussi des ressources minières mais celles-ci ne suffisent pas, loin s'en faut, à combler leurs besoins. Les ressources minières sont pourtant indispensables à nos activités économiques (mé-

tallurgie, construction automobile, bâtiment, télécommunications, aérospatiale...)

Cette insuffisance entraîne logiquement la dépendance économique de l'Union européenne envers l'étranger en ce qui concerne les ressources minières, de 48% pour le cuivre à 100% pour le cobalt, le platine et le titane. De manière générale, l'importation de matières premières représente environ un tiers du total de l'ensemble de ses importations. De son côté, l'Afrique ne consomme pas les minerais qu'elle produit. Par exemple, sa production d'or est 16 fois plus élevée que sa consommation, celle d'étain 12 fois et celle de fer 8 fois. Il en va de même pour l'Amérique latine qui ne consomme que 13% des minerais qu'elle produit.

Il est utile de constater que, depuis une dizaine d'années, d'autres puissances internationales sont devenues elles aussi fort demandeuses en ressources minières. Il s'agit des puissances émergentes parmi lesquelles se trouvent la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil et l'Afrique du Sud (BRICS).

Enfin, même si la Chine est un important producteur de minerais métalliques (fer, cuivre, nickel, zinc, étain), elle aussi doit en importer pour soutenir sa croissance économique.

Gardons néanmoins à l'esprit que la Chine - considérée comme l'usine du monde - produit des biens (composés de minerais) qui sont en grande partie destinés à l'exportation vers les pays de l'OCDE.

Ces quelques éléments montrent à eux seuls la concurrence de plus en plus forte qui se joue autour de ces ressources tout comme l'importance stratégique qu'elles possèdent. La conséquence est que l'évolution de la demande en minerais a un impact direct sur leur prix qui risque de devenir



3 BIHOUIX Ph., de GUILLEBON B., «*Quel futur pour les métaux ?*», EDP Sciences, France, 2010, p. 24.

4 MERENNE-SCHOUMAKER B., «*Atlas Mondial des matières premières, des ressources stratégiques*», France, 2013, p. 13.

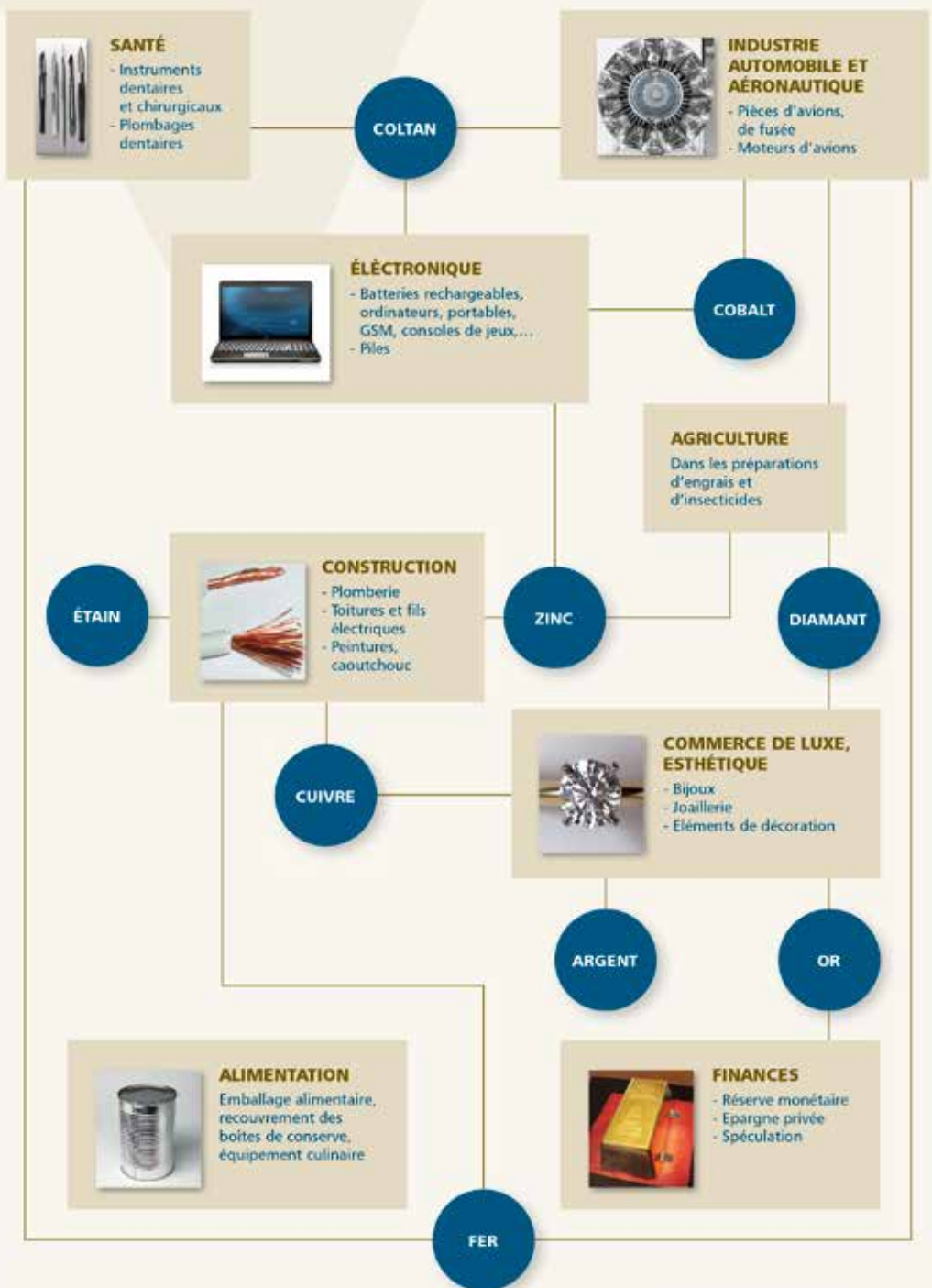


de plus en plus important compte tenu de la difficulté croissante de l'accès à de nouveaux gisements. La question des minerais apparaît donc comme une clé de lecture particulièrement intéressante pour cerner les dynamiques économiques et commerciales à l'œuvre entre les acteurs internationaux.

## LES MINERAIS DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE

**B**ien qu'on ne pense que rarement à la provenance des métaux, ceux-ci peuplent nos vies, sans que l'on en ait forcément conscience. Les objets composés de métal issus des minerais sont partout : chaises, tables, voitures, ordinateurs, smartphones, bijoux... En voici un aperçu :

### OÙ SE CACHENT LES MINERAIS DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE ?



Il est important de se rendre compte de cette omniprésence pour comprendre à quel point nos modes de vie dépendent des minerais et de voir les mécanismes que les États vont mettre en œuvre pour préserver leur approvisionnement dans les pays producteurs.

## QU'ENTEND-ON PAR EXTRACTIVISME ?

**E**duardo Gudynas caractérise l'extractivisme comme l'extraction d'énormes volumes de ressources naturelles pas ou peu transformés (isolation du métal de la roche par exemple) dont au moins 50% sont destinés à l'exportation sur les marchés globaux.

En outre, il distingue l'extraction directe de l'extraction indirecte. La première signifie qu'il y a une appropriation des ressources dans des environnements naturels ou peu modifiés pour être directement utilisés par les humains (par exemple, la cueillette). L'extraction indirecte suppose une transformation préalable de la nature avant d'avoir accès aux ressources (par exemple, les mines à ciel ouvert).

Ensuite, Gudynas propose d'appréhender l'extraction de ressources à travers 3 dimensions complémentaires : le volume de ressources extraites, l'intensité de l'extraction et la destination de la ressource.

Le tableau ci-dessous permet de cerner les différentes combinaisons :

Destination commerciale	Volume/ intensité de l'extraction		
	Basse	Moyenne	Haute
Locale	Cultures paysannes d'aliments de subsistance	Coupe de bois natifs pour obtenir du bois de chauffage	Capture d'eau pour l'irrigation ou l'usage domestique
Nationale	Fibres végétales pour la vannerie, les tissus	Fruits et légumes traditionnels pour le marché national	Sables et gravats pour la construction
Exportation	Aliments organiques	Fleurs d'hiver	<b>EXTRACTIVISME Minerais Hydrocarbures Monocultures d'exportation</b>

À la lecture du tableau, on comprend que **l'extractivisme correspond à un type d'extraction intensif destiné à l'exportation, comprenant tout autant les ressources minières, les hydrocarbures ou les monocultures d'exportation.**

Cette définition permet d'inclure à la fois un regard local qui permet de situer l'extraction dans son contexte, sur un territoire spécifique où vivent des communautés affectées et des écosystèmes altérés ainsi qu'un regard global qui reconnaît que l'appropriation de ressources est avant tout destinée au commerce extérieur.

De plus, comme Gudynas, nous reconnaissons trois types d'extractivisme<sup>8</sup> : prédateur, sensé et indispensable.

- **L'extractivisme prédateur** correspond au modèle de développement actuel, caractérisé par un extractivisme intensif, de haut impact social et environnemental, qui bénéficie peu au développement national. Ici, on pense surtout aux mines à ciel ouvert, à l'exploitation pétrolière en Amazonie ou à l'abus de produits chimiques dans les monocultures. Ces activités génèrent des économies d'enclave, avec une forte présence de sociétés transnationales qui externalisent les coûts sociaux et environnementaux. Cet extractivisme répond à la logique de la globalisation économique.

- **L'extractivisme sensé** propose d'imaginer un scénario dans lequel l'exploitation minière et pétrolière respecte réellement les exigences sociales et environnementales, utilise la meilleure technologie disponible pour réduire les impacts négatifs et se soumette aux contrôles effectifs de l'État. Parallèlement seraient prélevés des impôts adéquats.

Cette posture correspond à une certaine vision d'un développement alternatif et résulte de l'application effective des régulations, vise le renforcement de la gouvernance dans le secteur et intègre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce projet supposerait aussi la transparence des investissements. Dans ce cas de figure, l'extractivisme réduit les aspects nocifs de l'extractivisme prédateur sans impliquer un changement profond du modèle de développement conventionnel.

- **L'extraction indispensable** propose quant à elle de reconcevoir l'extractivisme à l'intérieur d'une alternative au développement actuel et de se baser sur d'autres cadres conceptuels.

Ce troisième modèle imagine que certaines activités extractivistes se maintiendraient tout en étant profondément redimensionnées. Il s'agirait alors de se limiter à extraire l'indispensable. Certaines activités pourraient persister à

condition qu'elles respectent les conditions sociales et environnementales, qu'elles soient directement liées à des chaînes productives nationales ou régionales, et qu'enfin elles alimentent des réseaux de consommation véritablement centrés sur la qualité de vie. Dans cette perspective, il subsiste donc une extraction indispensable pour assurer la qualité de la vie humaine où l'orientation exportatrice globale se réduit drastiquement et où les exploitations minières sont redirigées pour alimenter les demandes nationales et continentales.

<sup>8</sup> Cette définition est celle d'Eduardo GUDYNAS, "Caminos para las transiciones postextractivistas", dans "Transiciones, postextractivismo y alternativas al extractivismo en el Perú", Pérou, 2012, p. 175.

Actuellement, c'est le premier modèle qui caractérise les économies de nombreux pays du Sud. Que l'on pense au Pérou, à la Colombie ou au secteur industriel en RD Congo, ces trois pays présentent un secteur minier conditionné par la demande extérieure et dépendant des investissements étrangers. Tous trois révèlent une économie marquée par des réformes néolibérales qui supposent tout à la fois l'ouverture des frontières, la circulation facilitée des capitaux étrangers, la privatisation des entreprises publiques ainsi que des conditions très favorables aux entreprises étrangères. Ce faisant, ces pays se sont conformés aux règles du marché globalisé en perdant fortement leur autonomie et leur capacité d'initiatives locales et nationales.

### L'exploitation industrielle

se fonde sur l'utilisation de machines, de véhicules et d'outils mécanisés. Elle est pratiquée à grande échelle dans de nombreux pays : Canada, Pérou, Angola, Chine, Australie...



Mine Yanacocha Pérou

### Comment extrait-on les minerais ?

Pour mieux comprendre ce qu'est l'extractivisme minier, il est intéressant de visualiser comment s'effectue l'exploitation des minerais. Il existe différentes façons d'extraire le minerai, en fonction du type de mécanisation à disposition tout comme du type de sous-sol rencontré.

D'une part, l'on peut distinguer l'exploitation industrielle de l'exploitation artisanale.

### L'exploitation artisanale

se fonde quant à elle sur la force de l'homme en dehors de toute mécanisation. Ce type d'exploitation est surtout pratiqué dans les pays du Sud où les normes sociales sont moins strictes que dans les pays du Nord.



Mine artisanale RD Congo

D'autre part, on distingue **3 types de mines:**

## Les mines à ciel ouvert

représentent environ 60% des mines à travers le monde. Dans ce cas, il s'agit de retirer la couche de substrat supérieure pour accéder aux minerais. Une fois la roche perforée et explosée, la roche extraite est traitée pour en isoler le minerai. Dans ce type d'exploitation, il faut au moins retourner une tonne de terre pour extraire quelques grammes d'or par exemple.



Mine Yanacocha Pérou

## Les mines souterraines

se composent d'un ensemble de galeries permettant l'accès aux minerais situés en profondeur par rapport à la surface terrestre. Le minerai est ensuite ramené à la surface mécaniquement ou non en fonction du type d'exploitation (industrielle ou artisanale).



Mine souterraine artisanale en RD Congo

## L'exploitation par lavage ou dragage

consiste à utiliser une machine qui extrait la matière présente dans le fond des cours d'eau afin d'en prélever le minerai. Cette exploitation - qui peut être artisanale ou non - est surtout utilisée pour l'extraction de l'or.

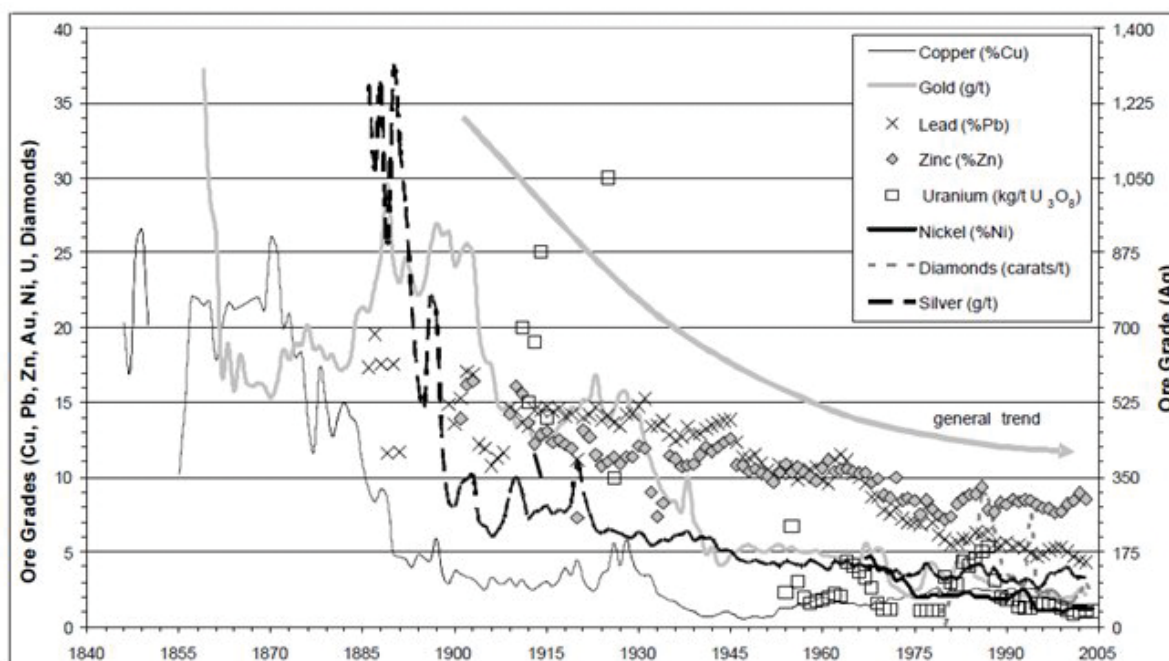


Bateau illégal de dragage aurifère au Pérou

## PEUT-ON RÉELLEMENT PARLER D'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES ?

Si l'état de la disponibilité des ressources minières dans le monde reste sujet à débat, certains indicateurs permettent néanmoins d'avancer que les gisements les plus faciles d'accès ont été épuisés<sup>9</sup>.

Le graphique suivant<sup>10</sup> présente l'évolution des différents minerais présents en Australie, l'un des pays les plus riches en ressources naturelles :



La tendance générale est clairement à la déplétion<sup>11</sup> pour les minerais étudiés ici : cuivre, or, zinc, uranium, nickel, diamants et argent. Nous voyons qu'entre 1840 et 2005, la concentration de ces divers minerais a incontestablement baissé. Par exemple, la concentration des mines d'or en Australie est passée de plus de 20 grammes par tonne de minerai à moins de 5 grammes en l'espace d'un siècle<sup>12</sup>.

De plus, la déplétion de certains « grands » métaux (nickel, cuivre, zinc...) peut entraîner la déplétion des « petits » métaux associés. C'est-à-dire que c'est dans les exploitations de grands métaux que l'on va trouver certains petits métaux. C'est le cas du cobalt par exemple qui est un coproduit du nickel ou du cuivre.

9 DREZET Eric, « épuiement des ressources naturelles », <http://ecoinfo.cnrs.fr/article129.html>

10 PRIOR T., GIURCO D., MUDD G., MASON L., BEHRISCH J., "Resource depletion, peak minerals and the implication for sustainable resource management" in Global Environmental Change, 2011

11 Diminution

12 BIHOUIX Ph., de GUILLEBON B., « Quel futur pour les métaux? », EDP Sciences, France, 2010, p. 29.

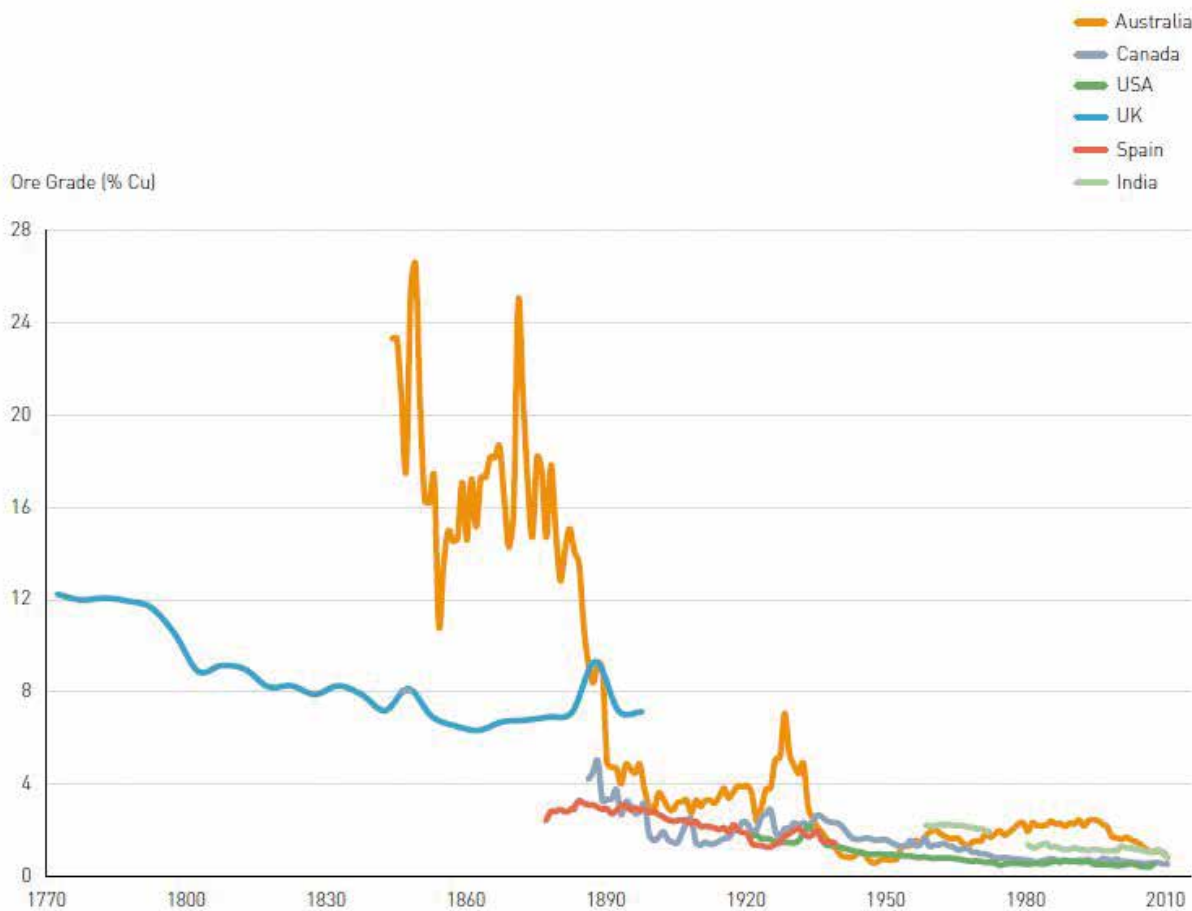
Le rapport 2013 du PNUE<sup>13</sup> sur les risques environnementaux liés à l'exploitation des ressources<sup>14</sup> confirme lui aussi cette tendance.

Le tableau suivant montre l'évolution de la concentration de cuivre dans divers pays. Nous constatons que cette tendance est en baisse partout, tout comme pour d'autres minerais comme l'or ou le nickel.

Dans les débuts de l'extraction minière, les compagnies opéraient davantage en surface. Par l'évolution constante des techniques, l'exploration est de plus en plus profonde, atteignant parfois 3 à 5 km.

On le constate, la diminution des ressources minières est finalement moins due à un problème d'épuisement (non négligeable pour autant) que de difficultés croissantes d'exploitation. Les minerais étant moins accessibles et peu concentrés, il faut creuser toujours plus loin, ce qui implique des dépenses d'énergie nettement accrues.

Finalement, nous sommes donc confrontés à un **«épui- sement de ce qui est techniquement, énergé- tiquement et économiquement exploitable»<sup>15</sup>**.



13 Programme des Nations Unies pour l'Environnement

14 "Environmental Risks and Challenges of Anthropogenic Metals Flows and Cycles",

UNEP, [http://www.unep.org/resourcepanel/Portals/24102/PDFs/Environmental\\_Challenges\\_Metals-Full%20Report.pdf](http://www.unep.org/resourcepanel/Portals/24102/PDFs/Environmental_Challenges_Metals-Full%20Report.pdf)

15 DREZET Eric, «épuiement des ressources naturelles», <http://ecoinfo.cnrs.fr/article129.html>

# LE PARCOURS DES MINERAIS

Il est extrêmement compliqué de retracer avec précision les étapes de la chaîne d'approvisionnement des minerais depuis l'extraction jusqu'à la consommation. De nombreux acteurs - parfois peu identifiables - interviennent tout au long de cette chaîne. De plus, dans la logique globalisée actuelle, le traitement des minerais s'effectue aux quatre coins du monde. Il n'existe pas vraiment de filière type mais plutôt des activités et acteurs qui s'entremêlent et dont les chemins se croisent en fonction de leurs intérêts, des règles imposées par les États tout comme du contexte social, politique et économique.

Néanmoins, même si le parcours des minerais est extrêmement variable, nous choisissons ici de présenter la chaîne d'approvisionnement d'un minerai très présent dans l'Est de la RD Congo, le coltan, qui est un des composants essentiels du GSM. Bien que l'ensemble des acteurs n'interviennent pas à tous les échelons de la chaîne et que leur degré d'implication varie en fonction de la situation contextuelle et de la conjoncture du moment, l'exemple choisi est explicite pour y saisir l'essentiel.



Un acteur n'est pas cité dans ce schéma mais possède un rôle clé dans le commerce des minerais en RD Congo. Il s'agit des groupes armés qui contribuent à prolonger et intensifier les conflits dans l'Est du pays. Ils prélèvent

des taxes à différents stades de la chaîne d'approvisionnement et terrorisent les populations locales. Ce faisant, ils empêchent un apaisement des tensions régionales et favorisent l'exploitation illégale des ressources minières.

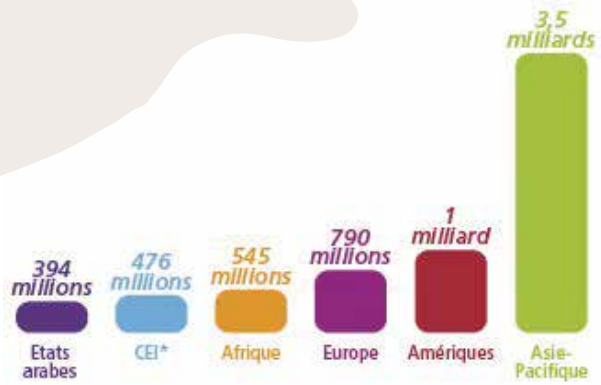
## Minerais et conflits armés : le cas de la République Démocratique du Congo

En RD Congo, le commerce illégal des minerais joue un rôle très important dans le conflit armé qui dure depuis plus de 15 ans à l'Est du pays. Les groupes rebelles armés et l'armée régulière, responsables de différents types d'exactions, utilisent les recettes du contrôle de cette activité pour financer leurs activités belligérantes et maintenir le contrôle sur la population et le territoire. Dans des zones isolées, ces groupes contrôlent directement les sites miniers et exploitent les creuseurs. Dans des zones plus exposées aux regards, les rebelles ont adopté la tactique, pour s'enrichir, de taxer les creuseurs, les négociants et les comptoirs d'achats ainsi que les produits vendus aux travailleurs de ces territoires miniers. Si nous ne pouvons pas affirmer que l'accès aux ressources minières est à l'origine de ce conflit, nous constatons qu'il influence sa durée et son intensité. Suite aux dernières évolutions, les acteurs de terrain affirment que les différents groupes armés actifs dans la région ont désormais comme objectif principal de s'accaparer des ressources minières pour s'enrichir<sup>16</sup>.

16 Voir les analyses de *Justice et Paix* [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015\\_Analyse\\_Minerais\\_des\\_conflits-5.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015_Analyse_Minerais_des_conflits-5.pdf) et [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2014\\_Analyse\\_Guerres\\_et\\_GSM.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2014_Analyse_Guerres_et_GSM.pdf)

Par ailleurs, notons encore que le nombre de consommateurs de téléphones portables ne cesse d'augmenter, impliquant une consommation proportionnelle en ressources minières. Le schéma suivant en atteste.

Au premier trimestre 2014, selon la multinationale Ericson, il y avait 6,8 milliards de connexions mobiles sur terre et ce nombre est encore amené à augmenter<sup>17</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que chaque individu possède un téléphone portable, car on sait que le nombre d'abonnés individuels s'élève à environ 3,4 milliards. Cette différence importante s'explique entre autres par le fait qu'une même personne peut posséder plusieurs abonnements ou encore que les opérateurs ne suppriment pas tout de suite les comptes inactifs de leur base de données.



\*Communauté des Etats indépendants.

### Nombre d'abonnements au cellulaire mobile dans le monde (d'ici à la fin 2013)

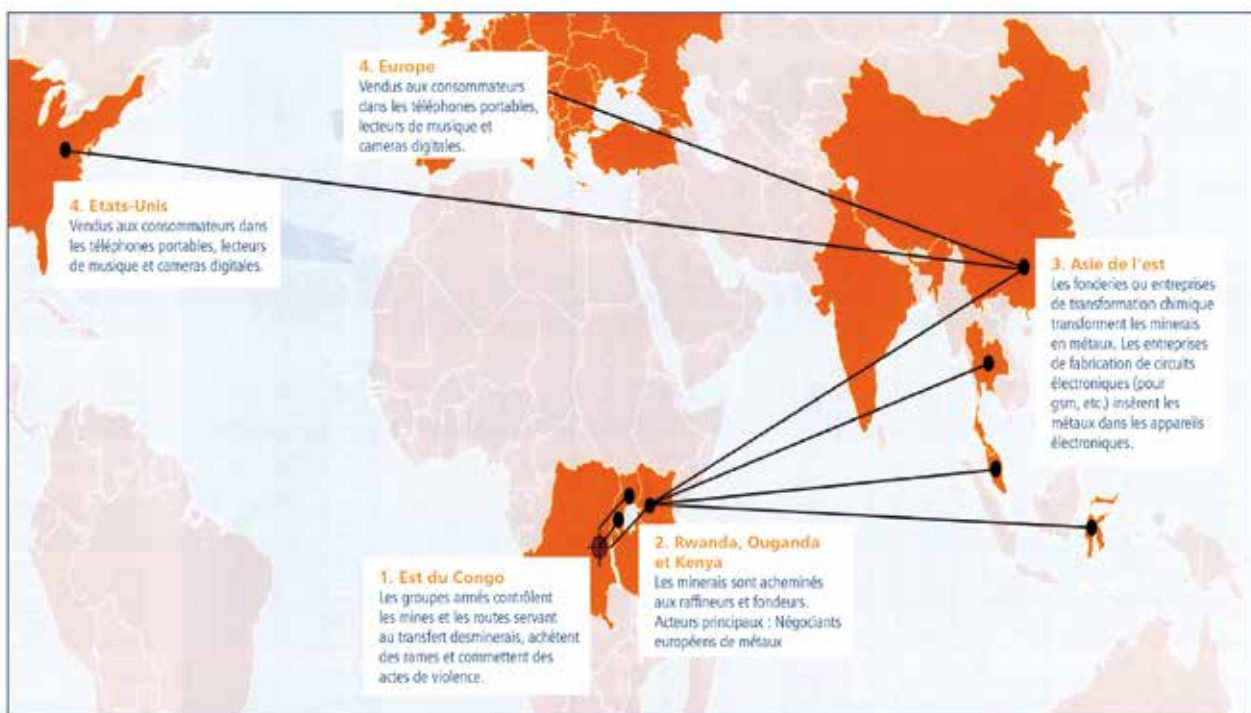


Source: Base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/ TIC dans le monde

La carte suivante permet de visualiser le parcours des minerais à travers le monde depuis la RD Congo.

À l'Est de la RD Congo, les groupes armés contrôlent les mines et les routes servant au transfert des minerais, achètent des armes et commettent des actes de violence afin de s'assurer le marché. Les minerais sont ensuite acheminés aux raffineurs et fondeurs via le Rwanda, l'Ouganda et le Kenya. À ce stade, les acteurs principaux sont des négociants européens de métaux. Ensuite, les fonderies ou entreprises de transformation chimique situées en Asie de l'Est transforment les minerais en métaux. C'est là que les entreprises de fabrication de circuits électroniques (pour GSM,...) - souvent mandatées par

les grandes marques (Nokia, Samsung...) - insèrent les métaux dans les appareils électroniques. Enfin, les minerais sont vendus aux consommateurs d'Europe et des États-Unis à travers les téléphones portables, lecteurs de musique et caméras digitales.



17 « Le nombre d'abonnements au mobile frôle les sept milliards. Un téléphone pour chacun ou presque? », ITU news, n°2, 2013, <http://trends.levif.be/economie/high-tech/plus-de-connexions-gsm-en-2015-que-d-etres-humains-sur-la-terre/article-normal-19259.html>



# QU'OBSERVE-T-ON DANS LES PAYS EXTRACTIVISTES ?

**N**ous l'avons déjà évoqué, l'extractivisme minier n'est pas sans conséquences. Dommages environnementaux, conflits sociaux, populations appauvries, dépendance économique font partie, entre autres, des impacts que nous constatons dans plusieurs pays du Sud où l'exploitation minière est présente.

Nous choisissons de détailler ces divers aspects en les illustrant par des situations issues de différents pays concernés.

## DOMMAGES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

**L'**extraction et le traitement des minerais ne peuvent s'effectuer sans impact sur l'environnement. Ceux-ci sont dus à la combinaison de plusieurs facteurs : l'énergie consommée lors des différentes étapes de production du minerai, les émissions de CO<sub>2</sub>, l'utilisation de produits chimiques pour l'extraction et le traitement du minerai, l'impact à long terme des exploitations sur les écosystèmes locaux (déforestation, volume de déchets...), et la pollution généralisée des écosystèmes par les rejets de certains métaux nocifs<sup>18</sup>. Notons que l'exploitation des métaux représente à elle seule 5% des émissions anthropiques mondiales de CO<sub>2</sub>.

L'extraction de type industrielle, même si elle dispose d'instruments technologiques spécialisés, entraîne des modifications substantielles du paysage et de l'écosystème du lieu.

Dans le cas des mines à ciel ouvert, les gravats et déchets miniers restent souvent sur place, alors que ces montagnes de déchets contiennent des métaux lourds libérés par la fracturation de la roche. Sur la photo, l'exemple de la ville de Cerro de Pasco qui se situe au Pérou à 4380 mètres d'altitude. En son centre, cette ville est traversée par un gigantesque trou de plus de 2 km de diamètre et 400 mètres de profondeur.

La compagnie péruvienne *Volcan Compania Minera* y exploite du plomb, du zinc et de l'argent. Plus la mine s'étend, plus les habitants sont repoussés et construisent leur maison plus loin. De plus, le niveau de pollution de la ville est très élevé. Par exemple, le taux de plomb dans les sols agricoles est 65 fois plus élevé que les normes en vigueur au Canada; 91% des enfants ont des métaux lourds dans le sang<sup>19</sup>. Si le gouvernement péruvien a reconnu l'urgence de la situation, il tarde à trouver des solutions satisfaisantes pour les habitants.



Les glissements de terrain constituent un autre risque majeur pour les travailleurs. Dans les mines souterraines, l'endommagement du massif rocheux par l'explosion constitue un des facteurs influençant les risques de chute et d'affaissement de terrain pendant les opérations.

De plus, la construction de galeries déstabilise le régime hydrique dans la roche, déviant ou asséchant notamment les sources d'eau.

18 MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, « Atlas Mondial des matières premières, des ressources stratégiques », France, 2013, p. 50.

19 DURRAN Marie, « Cerro de Pasco : une ville engloutie par une mine », Développement et Paix, <https://www.devp.org/fr/blog/cerro-de-pasco-une-ville-engloutie-par-une-mine>

Que ce soit dans les mines à ciel ouvert ou dans les mines souterraines, la roche retournée libère **des métaux toxiques** contenus dans la roche elle-même. Ce phénomène se nomme drainage rocheux acide (DRA) et s'apparente à une solution minérale qui s'écoule et pénètre les sols. La fracturation de la roche entraîne une production d'acide sulfurique et une dissolution des métaux présents, qui sont autant de métaux lourds tels que le plomb, l'arsenic ou le mercure. L'acide est ensuite transporté par les courants souterrains et en surface, ce qui entraîne la contamination des lacs et des rivières.

Les activités minières renforcent encore ce processus en bouleversant l'équilibre des roches et des gisements profonds de sulfures métalliques.



De son côté, l'exploitation artisanale engendre elle aussi de graves dégâts sur l'environnement. Les mineurs artisanaux utilisent également des produits chimiques (surtout du mercure<sup>21</sup>) pour isoler le minerai, qui plus est bien souvent dans des conditions non sécurisées. Moins attentifs à la manipulation des produits chimiques, ils les évacuent à proximité en polluant ainsi les sols et les cours d'eau.

Le Pérou est ainsi le plus grand importateur de mercure d'Amérique du Sud !

La croissance de l'exploitation minière artisanale en fait une des causes de la déforestation. C'est ainsi qu'à Madre de Dios, en Amazonie péruvienne, le paysage est altéré par l'exploitation minière artisanale qui se développe rapidement de façon totalement anarchique.



De plus, les différents processus de traitement de la roche afin d'en isoler le minerai nécessitent l'usage de produits chimiques. Parmi ceux-ci, la **lixiviation** est la technique de traitement des minerais d'or la plus utilisée dans le monde car elle offre un taux de récupération très haut<sup>20</sup>.

Reposant sur l'usage de cyanure, la lixiviation est source de nombreux problèmes environnementaux. De plus, cette technique nécessite l'utilisation d'énormes quantités d'eau : 225 000 litres d'eau sont nécessaires à la production d'un kilo d'or. Notons enfin que les fuites du liquide toxique sont fréquentes et que le traitement de cette solution fait aujourd'hui encore défaut.

Entre 1987 et 2011, la surface touchée est ainsi passée de 842 à 50 000 hectares de forêt. Notons enfin qu'au Pérou, sur les 5 millions d'onces d'or exportées, environ 1 million correspond à l'exploitation illégale<sup>22</sup>.

La déforestation causée par les activités minières n'est pas uniquement l'apanage de l'exploitation artisanale. En Afrique du Sud, au Ghana, au Honduras, en Jamaïque et dans bien d'autres pays du globe, les exploitations minières industrielles contribuent à la disparition de la forêt<sup>23</sup>.

20 Cette technique consiste à déposer le minerai concassé et aggloméré dans une large fosse rectangulaire. La fosse est imperméabilisée par deux couches de film plastique épais, traversée de système de gouttière convergeant vers le point le plus bas de la fosse où est installée une pompe.

Ce système permet la collecte du lixiviat. Sur le tas, on dispose un système de goutte à goutte qui percole une solution de cyanure de sodium. Le lixiviat riche en or est ensuite envoyé vers des colonnes de charbon actif qui absorbe l'or.

21 La technique qui utilise le mercure se nomme l'amalgamation. L'or est dissous par le mercure. Le mercure est appliqué sur un minerai, capture l'or, et l'amalgame obtenu est distillé. Le mercure est ensuite bouilli pour le séparer du métal précieux.

22 RIVADENEYRA D., "7 fotografías para entender la devastación de Madre de Dios", Utero.pe, 2014, <http://utero.pe/2014/05/07/7-fotografias-de-the-guardian-para-entender-la-devastacion-de-madre-de-dios/>

23 CARRERE R. du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, «L'industrie minière: impacts sur la société et l'environnement», 2004, <http://www.wrm.org.uy/oldsite/deforestation/mining/textfr.pdf>

## MÉCONTENTEMENT DE LA POPULATION ET CONFLITS SOCIAUX

Comme nous venons de le voir, les projets miniers ont de lourds impacts sur l'environnement, avec des conséquences sociales directes. Dans de nombreux pays du Sud, le mode de vie de grandes franges de la population dépend encore fortement de l'environnement et des ressources naturelles. Quand on sait qu'en Indonésie par exemple, l'agriculture occupe aujourd'hui environ 50% de la population économiquement active rurale, on peut déduire que leur bien-être est directement lié à la qualité de l'environnement. Il en va de même pour bien d'autres pays à l'industrialisation naissante. Par conséquent, les projets miniers qui affectent la qualité de l'environnement deviennent inévitablement source de mécontentement pour ces populations.

En Indonésie, le gouvernement entend faire des mines un moteur de croissance. C'est pourquoi la part de l'exploitation minière a augmenté ces dernières années pour atteindre 11,9% du PIB en 2011. Les zones d'exploitation sont généralement des forêts, des terres agricoles ou des zones de pêche. Elles entrent ainsi en concurrence directe avec les activités des paysans bien conscients de la menace. Si, d'un point de vue législatif, la Constitution indonésienne garantit un environnement sain pour chacun, dans la réalité, les études d'impact environnemental ne garantissent nullement la protection de l'environnement ni la participation démocratique des citoyens. De plus, ce sont principalement les leaders indigènes qui sont consultés alors qu'ils ne sont généralement pas les premiers impactés par les activités minières.

Prenons un exemple précis pour illustrer ce mécanisme destructeur<sup>24</sup>. Dans la communauté de Sukolilo, dans le district de Pati, les principales sources de revenus proviennent de la culture (maïs, piment et riz); 144 503 personnes travaillent dans le secteur agricole. De plus, Sukolilo regorge de sites historiques et naturels. L'entreprise *PT Semen Gresik* convoite cette richesse naturelle et envisage de construire une usine sur le domaine appartenant à la population, qui n'est pas disposée à céder ses terres. Malgré cette opposition formelle, la mine a débuté ses travaux d'installation. Promettant 2000 emplois, seuls 348 personnes y travaillent finalement.

De nombreux agriculteurs ont été expulsés de leurs terres, rendus sans emploi, alors qu'un hectare de riz peut employer 88 personnes. Au terme d'un procès tenu en 2010, les ONG et les communautés locales sont parvenues à stopper le projet. Pourtant, rien n'est réglé, que du contraire. La lutte et la résistance se poursuivent dans un contexte globalement défavorable. Les pressions des entreprises se multiplient, encouragées par la complaisance des autorités locales et régionales. Dans un tel contexte, il n'est pas rare que des opposants pacifiques soient poursuivis en justice au cours de procédures parfois illégales (fausses accusations, faux témoignages, pas de soutien d'un avocat, ...) qui peuvent les mener en prison.

Beaucoup d'autres pays rencontrent des situations similaires. En 2012, il y aurait eu 64 conflits environnementaux dont 18 conflits «miniers» qui ne risquent pas de diminuer au vu des intentions du gouvernement de développer davantage de projets miniers.

### Conflits socio-environnementaux : un atlas en ligne pour s'informer.

Les conflits sociaux liés à l'environnement sont une réalité mondiale. Les communautés et les mouvements sociaux qui s'engagent dans ce type de conflits contestent les conséquences néfastes de différentes activités industrielles sur l'environnement qui causent la dégradation ou même la perte de moyens de subsistances des populations concernées. Les activités extractivistes font partie de ces activités. Pour connaître les détails de ces conflits, *L'Atlas de la justice environnementale* présente sur sa plateforme (<http://ejatlas.org/>) une carte répertoriant les conflits socio-environnementaux du monde entier, afin de leur donner plus de visibilité ainsi qu'aux organisations œuvrant pour la justice environnementale. Vingt-trois Universités et organisations de justice environnementale de 18 pays différents ont collaboré à ce projet<sup>25</sup>.

À découvrir !

24 Exemple choisi dans la revue *Alternatives Sud* du CETRI, vol. 20, «Industries minières, extraire à tout prix? », 2013, p.151.  
25 <http://www.ejolt.org/project/>

## L'EXPLOITATION MINIÈRE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DU SUD ?

### L'exploitation minière bénéficie-t-elle au développement du pays et donc aux populations ?

### Les États imposent-ils des règles suffisantes aux entreprises afin que leurs bénéfices profitent au pays ?

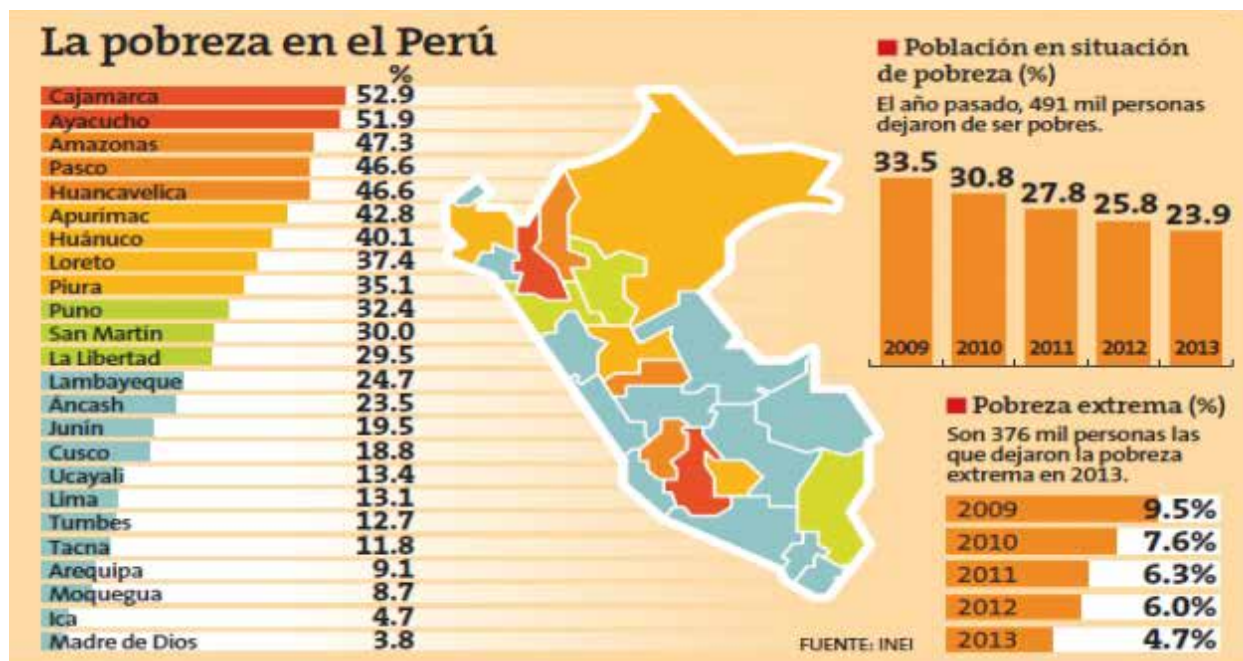
Si l'on regarde les chiffres officiels, le taux de pauvreté au Pérou a diminué de 58,7% à 23,9% entre 2004 et 2013. Pourtant, à côté de ce résultat positif, l'INEI<sup>26</sup> signale que la pauvreté a augmenté dans 8 régions du pays<sup>27</sup>. Dans certaines zones rurales, le pourcentage de pauvres atteint même 48%, soit presque une personne sur deux tandis que ce taux est de seulement 12,8% à Lima. Si la diminution globale de la pauvreté est avérée, les inégalités sociales sont toujours aussi présentes. La distribution inégale de la richesse produite nourrit un sentiment d'injustice et d'exclusion qui peut déboucher sur des contestations sociales. Plus que la pauvreté, les inégalités sont source de conflits et génèrent des externalités négatives telles qu'une délinquance accrue de la part de franges défavorisées de la population en quête d'un meilleur confort.

Fait troublant. Quand on regarde de plus près, l'on se rend compte que les régions concernées par l'augmentation de la pauvreté sont souvent des régions qui connaissent une activité minière intense. L'ONG péruvienne *CooperAcción* soutient que les investissements miniers ne favorisent pas le développement social. En attestent les chiffres de malnutrition infantile qui culminent dans les départements de Huancavelica (46,4%), Cajamarca (29,9%), Ayacucho (28,1%), et Apurimac (31,3%). Si l'on ne peut établir avec certitude une corrélation entre la présence d'activités minières et la pauvreté de la population, on remarque néanmoins que les bénéfices des activités minières ne profitent pas aux populations locales<sup>28</sup>.

### Comment expliquer ce phénomène ?

On peut établir un lien entre le maintien des inégalités et le système fiscal péruvien. Notons qu'il en va de même de la plupart des pays d'Amérique latine. La structure fiscale péruvienne se base principalement sur la collecte d'impôts indirects ; les impôts directs qui proviennent des revenus et du patrimoine représentent seulement un tiers des recettes. Que le système fiscal se base principalement sur les impôts indirects renforcent les inégalités. Par exemple, la TVA pèse plus sur les petits revenus que sur les grands. Si le gouvernement péruvien a effectivement mis en place de nouvelles mesures de redistribution, celles-ci révèlent un caractère assistencialiste et non de développement du capital humain.

La pauvreté au Pérou



26 L'INEI est l'Institut National de Statistiques et d'Informatique au Pérou.

27 "INEI: la pobreza se incrementó en ocho regiones del Perú en 2013" en Economía, mayo 2014, [http://www.rpp.com.pe/2014-05-02-inei-la-pobreza-se-incremento-en-ocho-regiones-del-peru-en-el-2013-noticia\\_689046.html](http://www.rpp.com.pe/2014-05-02-inei-la-pobreza-se-incremento-en-ocho-regiones-del-peru-en-el-2013-noticia_689046.html)

28 BONIFAZ JL., CASAS C., SANBORN C., SEMINARIO B., URRUNAGA R., VASQUEZ E., YAMADA G., ZEGARRA MA., "El Perú hacia 2062: pensando juntos el futuro", Universidad del Pacífico, 2013, <http://srvnetappseg.up.edu.pe/siswebciup/Files/DD1306%20%20EI%20Peru%20hacia%202062%20pensando%20juntos%20el%20futuro.pdf>

Un complément d'explication réside dans le fait que le gouvernement taxe peu les entreprises et utilise de manière peu efficiente l'argent qu'il perçoit. Ainsi, les contributions des entreprises de la moyenne et la grande exploitation minière rapportent au pays à travers l'impôt sur le revenu<sup>29</sup>, la *regalía minera*<sup>30</sup>, le droit de vigueur et les pénalités.

La moitié de l'impôt sur le revenu, - appelé Canon Minero -, est ensuite redistribué aux gouvernements régionaux qui rencontrent des difficultés (gestion, alternance des mandats...) pour dépenser l'argent qui leur parvient en faveur du développement social. Par facilité, ils vont plutôt utiliser cet argent dans des projets d'infrastructures publiques dont les effets sont visibles directement, telle la construction d'une statue sur la place centrale ou la rénovation de cette place. De plus, le montant du Canon Minero est extrêmement fluctuant et crée des inégalités entre les régions minières et non minières.

En 2013, la chute du prix des métaux a poussé le gouvernement à abaisser ses contraintes fiscales dans le but de promouvoir l'investissement minier. L'emprise du lobby minier sur le secteur public s'en est trouvée élargie, se positionnant comme victime de la conjoncture internationale et plaidant pour une amélioration de ses conditions. Le traitement privilégié accordé par l'État aux entreprises<sup>31</sup> démontre ainsi le manque de régulation d'un secteur qui pourrait rapporter bien plus.

Les gouvernements des pays « miniers », par exemple ceux de la région andine, entrent ainsi en concurrence pour attirer ces investisseurs étrangers dont leur modèle de développement dépend. C'est pourquoi ils pratiquent des conditions extrêmement favorables pour les entreprises comme de multiples avantages fiscaux (faible imposition, contrats spécifiques, garanties fiscales...).

Parallèlement, les entreprises transnationales ne font pas toujours preuve d'une conduite exemplaire en matière de responsabilité fiscale, cherchant à optimiser les coûts des biens et des services échangés. Les faibles capacités institutionnelles et humaines des pays latinos ne leur permettent pas d'améliorer la perception d'impôts. Par conséquent, ce sont annuellement plusieurs milliards d'euros qui échappent à tout contrôle fiscal et ne contribuent en rien au développement des pays !

## Comment le secteur privé est-il devenu incontournable ?

Dans les années 1980/1990, les recettes néoclassiques associant croissance économique et développement du bien-être collectif furent appliquées aux pays en développement en crise. Ces programmes insistaient sur l'appui à la constitution de l'épargne locale par l'IDE<sup>32</sup> ou par l'APD<sup>33</sup> pour renforcer les capacités d'investissement des pays en développement, et sur la nécessité d'alléger les structures publiques et administratives au profit du secteur privé jugé plus à même de soutenir la croissance du PIB<sup>34</sup>. Les recettes qui avaient fonctionné dans les sociétés occidentales furent tout simplement plaquées sur les pays en développement. Elles s'incarnèrent dans les programmes d'ajustement structurel (PAS) décrits dans le Consensus de Washington et imposés par des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International à plus de 90 pays du Sud.

### Les Programmes d'ajustement structurel

Les PAS sont des programmes de réforme économique dont la mise en place conditionne l'octroi de prêts. Ils ont été imposés à de nombreux pays du Sud, pendant les années 1980, dans le but d'enrayer l'endettement public, monté en flèche en cette décennie. Ils se composent de mesures touchant trois volets : la réduction des dépenses de l'État, l'ouverture des marchés et la privatisation, y compris des services publics.

Ces programmes sont inspirés d'une vision économique fortement néolibérale, considérant l'action du libre marché nécessairement plus efficace que toute intervention étatique. De façon générale, le rôle du secteur public dans l'économie est alors nettement amoindri au profit d'interventions extérieures.

29 Celui-ci s'élève à 30% mais de nombreuses dispositions, telles que les contrats de stabilité fiscale, permettent aux entreprises de bénéficier d'avantages et de déductions d'impôts, dispositions encore renforcées par des lois récentes de Promotion de l'Investissement Etranger.

30 Il s'agit d'un paiement à effectuer chaque mois à l'Etat par les titulaires de concessions minières qui se situe entre 1 et 3% selon le montant des bénéfices des entreprises.

31 Les entreprises actives dans le Sud sont souvent des grandes sociétés transnationales disposant des moyens financiers suffisants pour se lancer dans ces opérations coûteuses d'exploitation des mines.

32 Les IDE, Investissements Directs Etrangers, sont les mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger et/ou d'exercer le contrôle (ou une influence significative) sur la gestion d'une entreprise étrangère.

33 Aide Publique au Développement

34 RENOUIARD C., LADO H., « Les multinationales et l'impasse du développement par la croissance », dans *Ethique publique*, vol. 15., n°2, 2013, <http://ethiquepublique.revues.org/1213#tocto1n1>

Ces PAS ont été maintes fois contestés et mis en doute. Ainsi, le réseau SAPRIN, Réseau de la Société Civile pour une révision participative des PAS, financé par plusieurs gouvernements nationaux européens effectua un travail de recherche sur le sujet pendant 6 ans dont les résultats furent publiés en 2002. Le constat était accablant : aucun des objectifs poursuivis par les PAS n'avait été atteint. Au contraire, ces politiques avaient accentué les inégalités et fragilisé davantage les groupes sociaux les plus vulnérables tout en aggravant des problèmes d'ordre macro-économique.

Malgré cela, les Accords de Libre Commerce, qui s'inscrivent dans la continuité des PAS, se sont multipliés ces dernières années. Leurs premières conséquences sont la réduction des capacités des États à réguler et à développer des politiques nationales. Depuis les années 80, de nombreux pays en développement se sont engagés dans une profonde politique d'ouverture commerciale et financière qui a défini leur intégration dans l'économie globalisée. Cette globalisation de la logique de production capitaliste a été principalement portée par des acteurs privés (entreprises privées nationales et multinationales), redéfinissant la nature de la relation entre entreprise et État.

«Ainsi, au Pérou, entre 2004 et 2013, l'investissement privé dans le secteur minier a été multiplié par 25, passant de 396 millions de dollars à 9724<sup>35</sup>».

Dans le secteur minier, les recettes de l'État dépendent fortement des investissements extérieurs. La contribution des activités minières, pétrolières et gazières aux revenus fiscaux de l'État péruvien à travers les impôts et les revenus des concessions est passée de 9% à 23% entre 2000 et 2007<sup>36</sup>. Le secteur minier représentait 5,25% du PBI

national en 2010 et 24% de l'investissement étranger en 2011. On comprend mieux que le gouvernement se retrouve alors limité dans sa marge de manœuvre tant il dépend de ces revenus. Ceci explique qu'il soit dès lors peu disposé à tenir tête aux pressions du lobby minier.

## ÉNERGIVORE

Aujourd'hui, 8 à 10% de l'énergie primaire mondiale sert à extraire ou raffiner les métaux<sup>37</sup>. Les besoins énergétiques de l'activité minière sont fortement dépendants du type de mine et des moyens technologiques avec lesquels sont extraits les minerais<sup>38</sup>. La consommation d'énergie est ainsi environ 4 à 5 fois supérieure dans une mine souterraine que dans une mine à ciel ouvert. La profondeur à laquelle sont extraits les minerais est un facteur influant la quantité d'énergie à produire pour les ramener à la surface. Ces besoins sont plus importants dans le cas des mines souterraines en raison du transport des matériaux vers la surface, du pompage des eaux, de la ventilation et de la climatisation des galeries.

«L'énergie nécessaire à l'extraction et au traitement des minerais est le point le plus important à mettre en avant dans l'empreinte environnementale de l'activité minière car la production d'énergie est la principale source de pollution de l'environnement<sup>39</sup>».

Le tableau<sup>40</sup> suivant permet de comprendre les dépenses d'énergie nécessaires aux différentes étapes de la production de métaux :

Étapes du processus	Énergie indirecte	Énergie directe
Extraction et traitement du minerai	Production d'agents de flottation <sup>41</sup>	Dynamitage et concassage
Extraction et traitement du minerai	Production d'acides et solvants	Électricité et chaleur
Fabrication du métal	Production d'équipements pour la fabrication	Électricité

Les phases d'exploitation où la dépense d'énergie est la plus forte sont relevées lors de l'extraction et du traitement du minerai.

Par ailleurs, selon les types de métaux, la demande en énergie va être plus ou moins forte. Une série de facteurs expliquent ce constat : le type de mine, la concentration du minerai, la profondeur, la pureté, le procédé de traitement et de raffinage et le type d'énergie employé. Généralement, les métaux rares nécessitent plus d'énergie que les métaux communs. Ainsi, les métaux qui nécessitent le plus d'énergie sont le palladium, le platine et l'or.

35 MACHADO Roberto, « Cambio climático e industrias extractivas en el Perú », Cooperación, 2014, p. 23.

36 DEL VALLE M., « Ingresos fiscales por explotación de recursos mineros e hidrocarburos en Perú », BID, 2013

37 BIHOUIX Ph., de GUILLEBON B., « Quel futur pour les métaux ? », EDP Sciences, France, 2010, p. 29.

38 DREZET E., « L'énergie des métaux », sur EcolInfo, CNRS, 2014, <http://ecoinfo.cnrs.fr/article329.html#nb2>

39 Ibid

40 Ibid

41 La flottation est un procédé d'enrichissement consistant à faire flotter sélectivement un minerai finement broyé en suspension dans l'eau au moyen d'une mousse formée par injection d'air.

Comme nous l'avons analysé plus haut, nous pouvons en déduire que l'énergie nécessaire à la production des métaux ne va cesser d'augmenter, notamment à cause de la baisse généralisée de concentration des métaux dans tous les minerais. Plus la concentration de métal dans le minerai est faible - par exemple l'aluminium présent dans la bauxite - plus la quantité d'énergie nécessaire pour atteindre la même production est élevée. Il faut donc extraire et traiter plus de matière pour atteindre la même production.

C'est pourquoi l'évolution de la production des métaux est directement liée aux enjeux énergétiques. On ne peut plus ignorer aujourd'hui que la projection de la consommation d'énergie au niveau global se confronte à des limites physiques et écologiques incontournables. L'épuisement des ressources fossiles, le réchauffement climatique et la croissance démographique en sont les principaux facteurs.

L'enjeu est de taille. Si la consommation d'énergie s'est stabilisée dans les pays de l'OCDE, elle a par ailleurs augmenté de 32% entre 2000 et 2010 en Amérique latine et de 9% depuis 2010. Le pétrole continue d'être la première source d'énergie primaire dans le monde. À consommation égale, quand on sait que les réserves connues de pétrole atteignent 1,6 billion de barils, dans l'idée - des plus optimistes - que tout ce pétrole pourrait être extrait, elles pourraient couvrir la demande actuelle 53 ans encore<sup>42</sup>.

Face aux enjeux du réchauffement climatique, les projections actuelles sont nettement inférieures :

*"Si le monde espère remplir l'objectif de limitation de l'augmentation de la température à 2°, jusqu'à 2050 pas plus d'un tiers des réserves de combustibles fossiles ne pourront être consommées, à moins que se généralise l'utilisation de la technologie de capture et de stockage du carbone"* (AIE<sup>43</sup>, 2012)

De plus, les projections de l'AIE prévoient une augmentation de la consommation globale d'énergie proche de 50% sur les 20 prochaines années. En sachant que l'EROI<sup>44</sup> pour la production de pétrole et de gaz n'a cessé de décroître ces dernières années passant de 30 : 1 en 1995 à 18 : 1 en 2006<sup>45</sup>. C'est-à-dire que pour un litre de pétrole consommé pour l'extraction, le pétrole finalement extrait est toujours moins important.

## RESSOURCES ÉPUIISABLES

Les minerais sont des ressources dites épuisables vu qu'elles se renouvellent sur des ères géologiques de plusieurs millions d'années. La disponibilité des réserves est donc une importante source de préoccupation.

Dans ce contexte, la distinction entre ressource et réserve est importante. « Une réserve est une ressource identifiée et explorée que l'on peut effectivement extraire (légalement et techniquement) au prix actuel du marché ; les ressources potentielles, sont quant à elles des ressources identifiées mais non explorées dont les quantités sont estimées à partir de projections géologiques<sup>46</sup> ». On parle aussi de « réserve base » pour désigner une ressource identifiée et explorée mais encore non exploitable dans le cadre des techniques actuelles et des prix sur le marché.

Pour augmenter les réserves, il est possible de jouer sur 3 leviers<sup>47</sup> distincts :

- Trouver de nouvelles ressources par exploration ou amélioration des connaissances géologiques
- Améliorer les techniques de production qui permettent, par exemple, d'extraire une plus grande quantité de métal du minerai, d'économiser l'énergie...
- Faire varier les conditions économiques en augmentant les prix sur le marché de la ressource.

Les perspectives sur les réserves de minerais sont très variables : mesurées en années de production actuelle, elles varient de 10 à 20 ans (antimoine, chrome, étain et zinc notamment) à quelques centaines d'années (béryllium, lithium et terres rares), la grande majorité des minerais se situant globalement entre 30 et 60 ans. En outre, la teneur des minerais exploités diminue : par exemple, la concentration moyenne des minerais de cuivre est passée de 1,8% (55 tonnes de minerai pour une tonne de métal) dans les années 1930 à 0,8% aujourd'hui (125 tonnes de minerai pour une tonne de métal)<sup>48</sup>.

Dans cette perspective, rappelons que l'épuisement des ressources minières ne signifie pas que la planète ne recèle plus les quantités diffuses mais que l'exploitation de ces ressources n'est plus possible d'un point de vue technologique, économique ou géologique.

42 HONTY G., Energía y Transiciones, Curso RedGe/CLAES, Mayo 2014, Lima

43 L'Agence Internationale de l'Énergie

44 L'EROI, le retour d'énergie sur investissement, est un moyen de mesurer la qualité de différents types de carburants en calculant le ratio entre l'énergie délivrée par un carburant particulier et l'énergie investie dans la capture et la distribution de cette énergie.

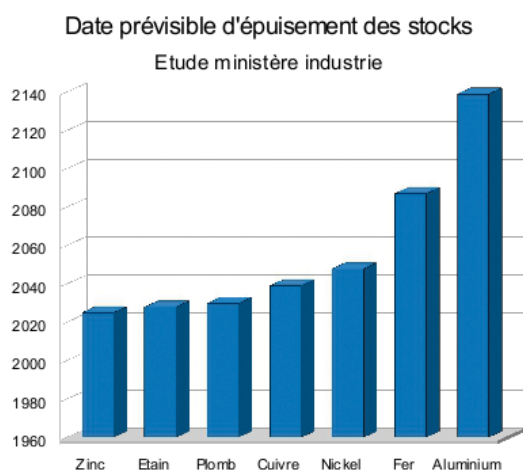
45 A.S. HALL C., G. LAMBERT J., B. BALOGH S., "EROI of different fuels and the implications for society", in Energy Policy, vol. 64, 2014, p. 141-152, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421513003856>

46 MERENNE SCHOUMAKER B., Atlas mondial des matières premières. Des ressources stratégiques, France, 2013, p.48.

47 Ibid.

48 Ibid, p. 49.

Voici le calendrier des épuisements annoncés<sup>49</sup>:



L'Union européenne a identifié les matières premières considérées comme critiques pour son industrie. Les matériaux critiques sont des matières premières indispensables pour l'industrie mais dont l'approvisionnement risque de poser problème. C'est pourquoi l'UE a mis en place une diplomatie économique de plus en plus agressive pour assurer son approvisionnement<sup>50</sup>. En 2011 déjà, l'UE avait publié une première liste qui indiquait que sur les 41 matières premières étudiées, 14 étaient des matières premières critiques. En 2013, cette liste a été actualisée identifiant 20 matières premières jugées critiques sur 54. Quand on sait que sur ces 54<sup>51</sup> matériaux identifiés, l'UE ne fournit que 9% de ses propres besoins, l'enjeu est d'autant plus critique.

## RESSOURCES EXTRACTIVES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est le défi majeur auquel est confrontée notre époque. S'il s'agit bien d'un phénomène global, il revêt également des particularités nationales. *Le style de croissance des pays, les secteurs productifs dominants, et les technologies de production utilisées influent de manière décisive sur la contribution que chacun apporte au changement climatique*<sup>52</sup>. L'analyse qui précède prouve à l'environnement que l'exploitation minière y prend une place non négligeable.

L'ICCM<sup>53</sup> et ses membres reconnaissent le rôle que l'activité minière doit jouer dans la lutte contre le changement climatique via la réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) notamment à travers l'usage efficace des ressources et la recherche de technologies peu émettrices.

Par ailleurs, l'ICCM analyse aussi les effets du changement climatique sur l'industrie minière et les stratégies d'adaptation des entreprises pour affronter ces risques. Parmi les risques identifiés, le rapport de l'ICCM cite la grande dépendance du secteur minier à l'eau, ressource clairement menacée par le changement climatique ou encore les impacts du changement climatique sur les populations locales utilisées comme main d'œuvre. On perçoit aujourd'hui que les entreprises subissent une certaine pression de la part de leurs investisseurs pour révéler les mesures d'adaptation au changement climatique qui assureront leurs bénéfices futurs.

En Afrique du Sud, l'exploitation minière constitue un pilier central de l'économie représentant environ de 40% des revenus à l'exportation (pétrole compris). Le pays est le premier exportateur d'or et de platine. Comme expliqué plus haut, les impacts environnementaux de l'exploitation minière sont énormes. Si les externalités négatives, tels que les dégâts environnementaux étaient intégrés au calcul du PIB sud-africain, il passerait de 2 837 dollars à -2 dollars<sup>54</sup>! Les entreprises minières actives en Afrique du Sud ne semblent pas avoir encore intégré les directives de l'ICMM les enjoignant à être acteurs dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les collusions avérées entre dirigeants, leaders syndicaux et patrons d'entreprise n'ouvrent pas la voie à une attitude ferme de l'État envers les sociétés minières<sup>55</sup>. Les grèves sont fréquentes et parfois durement réprimées. La contribution du pays au changement climatique est l'une des plus élevées du monde : elle équivaut à 20 fois celle des États-Unis si l'on se base sur l'intensité carbone<sup>56</sup>. L'Afrique du Sud se situe ainsi à la 115<sup>ème</sup> place de l'indice de performance environnementale.

49 "Épuisement des ressources naturelles », consoGlobe, [http://www.encyclo-ecolo.com/Epuisement\\_des\\_ressources\\_naturelles](http://www.encyclo-ecolo.com/Epuisement_des_ressources_naturelles)

50 Cette diplomatie s'incarne dans l'Initiative Matières Premières publiée en 2008.

51 CUSTERS R., "Matériaux critiques pour l'industrie européenne, Newsflash n°135, octobre 2014, <http://www.gresea.be/spip.php?article1294>

52 MACHADO Roberto, « Cambio climático e industrias extractivas en el Perú », Cooperación, 2014, p. 11.

53 L'International Council of Mining and Metals fut établi en 2001 à Londres pour favoriser les améliorations dans le développement social et environnemental de l'industrie minière.

54 BOND P., « L'Afrique du Sud en proie à la « malédiction de ressources » », dans *Alternatives Sud*, Cetri, vol. XX, n°13, 2013, p. 120.

55 Voir l'article de BOND.P. dans *Alternatives Sud*

56 Equivalents CO<sub>2</sub> émis annuellement par personne par unité du PIB.



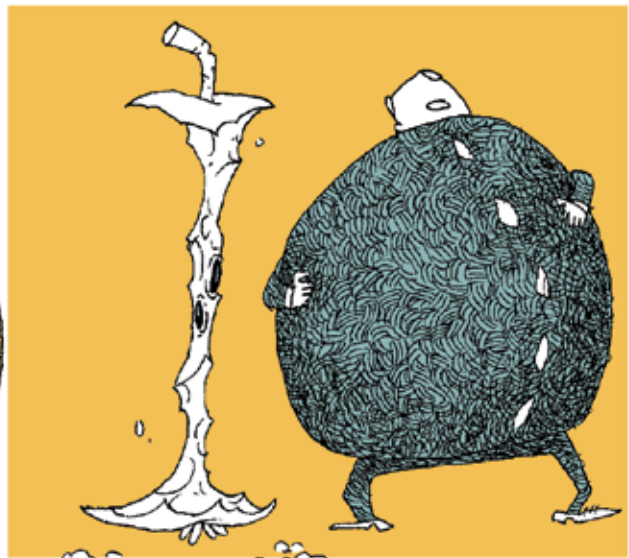
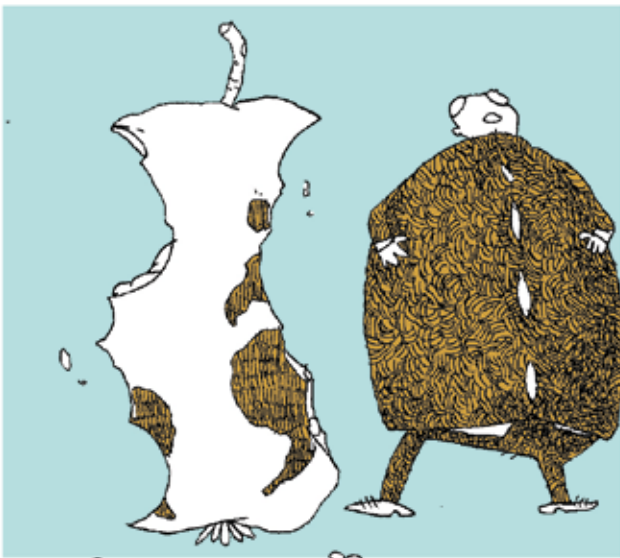
Dès lors, on peut se poser cette question qui sous-tend la démarche de l'ICMM : L'exploitation minière pourrait-elle être plus économe en énergie et moins destructrice de l'environnement, tout en restant rentable pour les investisseurs ? Actuellement, peu d'exemples le laissent penser, bien au contraire, la consolidation du modèle extractif via notamment l'extension des frontières extractives vers des zones protégées ou des terres indigènes nous forcent à en douter.

## CONCLUSION

**S**ans changement profond - voire radical - de l'exploitation minière intensive pratiquée aujourd'hui, nos sociétés occidentales ne peuvent espérer maintenir durablement un système de production et de consommation dépendant de ressources finies. On l'a vu, l'extraction des ressources minières risque de devenir de plus en plus compliquée au niveau de l'accès aux gisements, et de se confronter au problème de l'énergie disponible à court et moyen terme. À cela s'ajoutent les dégâts irréversibles portés à l'environnement qui provoquent la colère grandissante des populations qui en dépendent et, s'accroissant, pourraient mener à des conflits sociaux ingérables dans certains pays. Plus globalement encore, il apparaît clairement que l'exploitation minière, fort polluante, ne contribue nullement à la lutte contre le réchauffement climatique bien qu'il risque pourtant de l'impacter directement.

Après avoir présenté ce qu'est l'extractivisme intensif et avoir mesuré son lourd impact social et environnemental, il nous paraît fondamental de replacer la problématique de l'exploitation minière dans un cadre plus large en la reliant au système économique capitaliste globalisé propre au monde actuel. En effet, l'extractivisme trouve là son origine historique ainsi que son fondement. De plus, la mécanique capitaliste explique aussi son impact tout comme son effet démultiplicateur.

Si le mot « capitaliste » ou « néo-libéral » est souvent évoqué, en comprenons-nous vraiment le sens ? Remis en question par certains, défendu avec acharnement par d'autres, nous souhaitons nous interroger sur sa viabilité dans les années futures, en lien direct avec l'exploitation des ressources naturelles dont il dépend. Tel sera l'objet du second chapitre.



# CHAPITRE II :

EXTRACTIVISME, CAPITALISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
AU COEUR DE NOTRE RAPPORT À LA NATURE

« **Commodities** »,  
« **ressources  
naturelles** »  
ou « **matières  
premières** »,  
les termes ne  
manquent pas  
pour désigner  
les minerais.

Tous témoignent d'une difficulté à les penser en dehors d'un usage strictement économique. Quand on y pense, cette réalité est loin d'être limitée aux seuls minerais, mais elle caractérise plutôt la relation générale qu'entretient avec la nature le système socio-économique dans lequel nous vivons : le **capitalisme**.

Ce constat nous invite à poser et aborder des questions de fond sur la viabilité de ces liens étroits. Quels sont les intérêts qui conduisent les grandes corporations multinationales à pousser toujours plus loin leurs missions de prospection, même si au final elles n'exploitent pas le minerai ? Quelle est la stratégie internationale privilégiée pour protéger (ou pas) le climat, la biodiversité et les ressources naturelles ? Plus important, comment influence-t-elle l'industrie minière ? Pour aborder ces questions et comprendre les enjeux liés aux minerais ainsi que le type de réponses apportées aux problèmes socio-environnementaux qu'engendre leur exploitation, il faut donc nous intéresser un minimum à la logique marchande qui sous-tend cette relation entre nature et capitalisme.

## LE CAPITALISME : UN MODE DE MÉDIATION AVEC LA NATURE

**A**vant tout, le capitalisme, qu'est-ce que c'est ? En fait, le capitalisme n'est rien d'autre qu'un système particulier de production de biens et de services. Ici, le mot « particulier » a toute son importance puisqu'on entend par là que l'Histoire en a connu d'autres. On peut par exemple dire que le féodalisme, basé sur le servage et le corporatisme, était le mode de production en vigueur au Moyen-Âge.

Produire des biens et des services est une nécessité absolue pour toute société humaine, qui s'assure par là un certain niveau de prospérité et de développement en transformant la nature qui l'entoure : on passe du blé à la farine et de la farine au pain, par exemple. Finalement, lorsqu'on parle du capitalisme, on désigne simplement la manière spécifique avec laquelle notre société articule et organise sa médiation avec la nature.

Ce qui fait la spécificité du capitalisme par rapport à d'autres systèmes socio-économiques, c'est la manière dont est organisée la production (voir illustration ci-après). Les éléments clés de cette organisation reposent sur la propriété privée des moyens de production (ressources naturelles et capital), la relation salariale ainsi que sur la croyance en l'auto-régulation du marché. Ce dernier point est important pour comprendre la logique d'accumulation qui est au cœur du système : le jeu de la libre concurrence entre les propriétaires les oblige à accumuler du capital afin de remplacer la main d'œuvre par des machines de plus en plus productives afin d'augmenter le profit, ce qui leur permet de survivre face à la concurrence.

### LES FACTEURS DE PRODUCTION : LA NATURE, LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

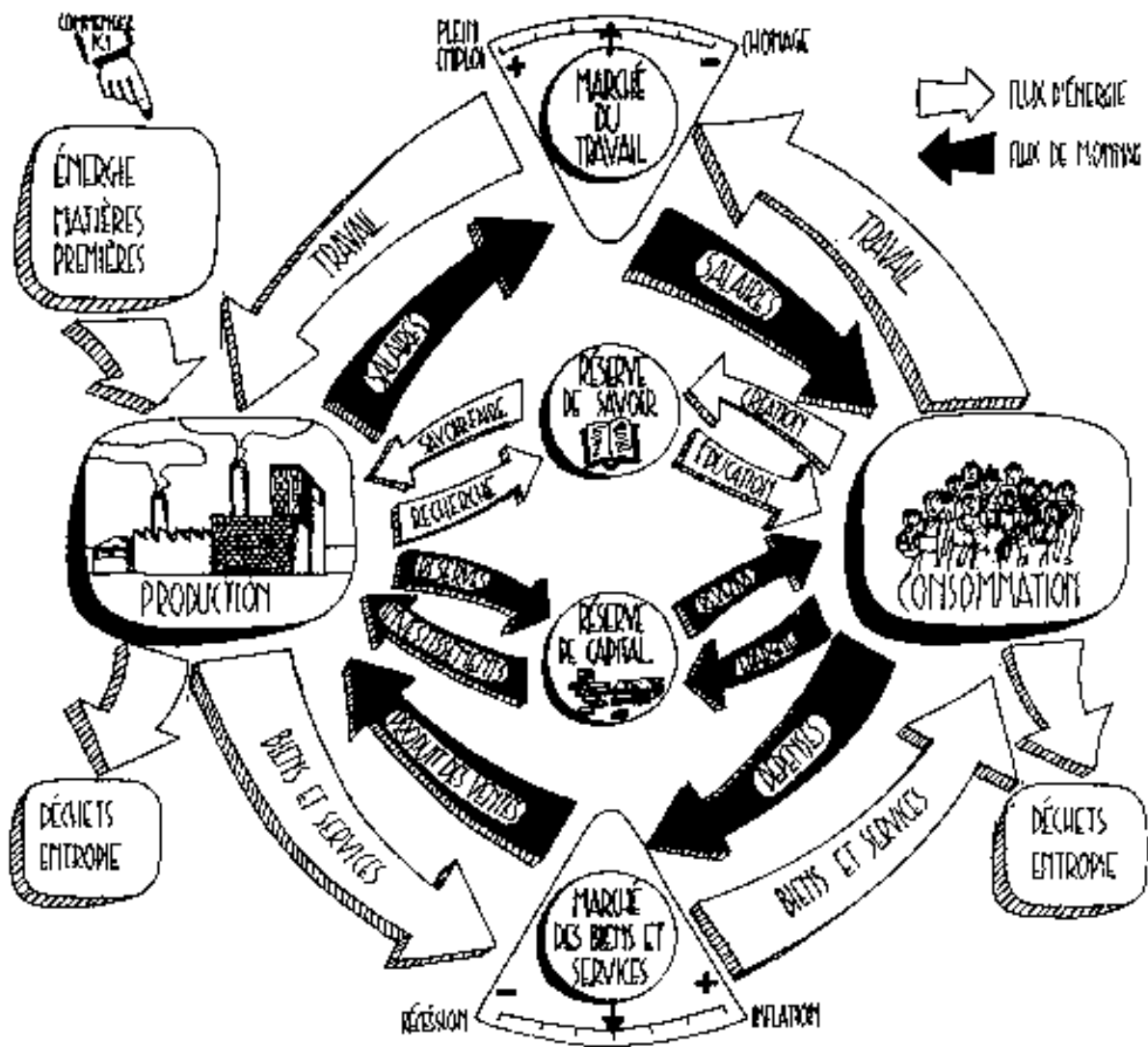
Tout système de production, quel qu'il soit, a pour objet d'organiser ce qu'on appelle les facteurs de production, parmi lesquels les ressources naturelles tiennent une place primordiale. Ces facteurs sont au nombre de trois :

- **Les sujets du travail** : il s'agit des ressources naturelles et matériaux bruts destinés à subir une transformation. Ce sont donc les matières premières, telles que les minerais, par exemple, tout autant que les végétaux, les animaux, l'eau, ...
- **Les instruments de travail** : les instruments de travail sont les produits d'un travail passé, et ils désignent les investissements nécessaires à la production. Ce sont donc les infrastructures, machines, outils, ... C'est ce qu'on appelle le « capital ».
- **Enfin, la main d'œuvre** : elle mobilise les instruments de travail afin d'agir sur la matière première (la nature) et de la transformer en un produit nouveau. Cette action créatrice de valeur s'appelle le travail<sup>57</sup>.

57 Il est évident que le travail peut porter sur un produit déjà transformé, afin de lui conférer une valeur nouvelle par exemple.

Dans un tel cas, la relation directe avec la nature est pour ainsi dire obliérée, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit de nature tout de même.

58 ZIN J., "Changer de système de production", mai 2009, <http://jeanzin.fr/2009/05/19/changer-de-systeme-de-production/>



Le système de production capitaliste.

Là où ça devient intéressant pour notre propos, c'est que l'accumulation de richesses nécessaires à l'investissement (en machines, en technologie, etc.) ne peut en fait se faire que de deux manières : soit par la création de valeur via le travail et l'exploitation de ce travail, soit par l'acquisition à faible coût de richesses naturelles. Or, à l'instar d'autres matières premières telles que les produits de la pêche et de l'agriculture, les minerais ne nécessitent qu'une faible transformation pour être commercialisables. En effet, l'économie minière est si pauvre en création d'emplois que certains rechignent même à lui accorder le qualificatif d'«industrie». Par conséquent, cette première caractéristique permet de comprendre que la mine est finalement peu coûteuse en main d'œuvre, mais aussi et surtout qu'elle fait de l'exploitation des ressources naturelles son principal fonds de commerce.

## AU FONDEMENT DU CAPITALISME EXTRACTIF : LA PRIVATISATION DES TERRES

**P**auvre en création d'emploi, l'«industrie minière» est donc dédiée non tant à la confiscation d'une plus-value sur le travail, mais bien à la réalisation de profits extraordinaires par les corporations multinationales via la privatisation des sols et sous-sols<sup>59</sup>. Ceci entraîne une appropriation privée des «bien communs» de l'humanité, dont l'exploitation ne bénéficie que très peu aux communautés locales. Cette manœuvre est réellement au cœur du capitalisme minier. D'ailleurs, cette caractéristique mène nombre d'académiciens, d'ONG et de mouvements sociaux indigènes en lutte contre les projets extractifs à considérer et à dénoncer l'acquisition

des matières premières par les compagnies privées comme étant l'œuvre d'un simple pillage, une réelle «dépossession»<sup>60</sup>.

On le comprend, la dépossession des terres et leur privatisation sont un point essentiel pour saisir le lien fonctionnel et historique qui unit capitalisme et extractivisme. Selon beaucoup d'experts, ce sont en effet la privatisation des terres communes dans l'Angleterre du XVI<sup>ème</sup> siècle couplée à l'accumulation d'or et de richesses provenant du Nouveau Monde (épices, tabac, coton, sucre, or, argent, etc.) qui auraient constitué, avec la révolution agricole, les trois phases «d'accumulation primitive» du capital.

Dit autrement, privatisation des terres et accaparement des richesses naturelles [minières] font partie des trois premiers mouvements d'accumulation massive de valeurs qui réunirent à l'époque les conditions nécessaires à l'instauration du «rapport d'exploitation capitaliste». Frédéric Thomas du *Centre tricontinental* écrit à ce sujet que «la course pour le contrôle des matières premières, notamment les minéraux, était l'une des motivations principales du colonialisme. D'où la constitution d'enclaves minières, déconnectées de l'économie locale et directement – et verticalement – intégrées au marché mondial, à travers le pays colonisateur qui était sinon le seul, en tout cas de loin le principal bénéficiaire»<sup>61</sup>. Nicolas Sersiron, président du CADTM-France, surenchérit, en précisant que «les conquistadors espagnols et portugais [...] recherchant avant tout l'or, ont pratiqué un extractivisme ultra-violent, s'assurant un accès gratuit à la ressource»<sup>62</sup> par la seule violence des armes. Ainsi, historiquement, le «pillage» des ressources constitue non seulement un rouage essentiel de l'extractivisme mais a aussi inauguré, avec l'acte initial de privatisation des sols et sous-sols, les grands débuts du capitalisme tel que nous le connaissons aujourd'hui.

## LES MINÉRAIS, UNE RESSOURCE STOCKABLE

Cet acte de privatisation fut et reste aujourd'hui facilité par une seconde caractéristique de l'économie minière : la nature épuisable des minerais. Derrière la distinction entre ressources épuisables et renouvelables se cache en effet l'opposition entre ressources de stock<sup>63</sup> et ressources de flux. Techniquement, les minerais rentrent bien entendu dans la première catégorie, tandis que la seconde regroupe par exemple les courants marins, les vents ou encore les rayons du soleil. Or, il va de soi que les ressources épuisables sont économiquement plus profitables que les secondes. Pour caricaturer un peu, disons qu'il est plus simple de clôturer un puits de mine ou un hectare de forêt que de capturer et de s'accaparer un courant marin. De plus, parce qu'elles sont stockables, les ressources minières permettent nettement plus facilement aux investisseurs de s'approprier les gisements, de créer une sorte de monopole sur la ressource visée ou encore de fixer des prix de monopoles afin de maximiser les profits (en faisant jouer les prix sur le marché).

Par ailleurs, la distinction entre ressources de stock et ressources de flux est particulièrement utile à qui veut comprendre pourquoi le capitalisme s'est historiquement construit autour des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz de schiste, etc.)<sup>64</sup>, et donc autour de l'industrie extractive. C'est bien la logique de profit inhérente au système qui a systématiquement privilégié l'utilisation de ces énergies monopolisables – mais nuisibles – au détriment des énergies renouvelables, dont l'incroyable potentiel était pourtant exploré dès l'Antiquité. L'avènement fulgurant de l'énergie atomique, basée sur l'extraction du minerai d'uranium, répond également de cette logique. Daniel Tanuro souligne ainsi le contraste criant «entre ce long désintérêt pour la production solaire d'électricité, d'une part, et l'engouement immédiat pour la fission atomique, d'autre part»<sup>65</sup>. Aujourd'hui encore, cette même logique pousse les monarchies du Golfe et les lobbies énergétiques à acheter massivement des terres au Sud afin de se rabattre prioritairement sur les agrocarburants, promettant ici encore un avenir radieux aux exploitations intensives<sup>66</sup>.

59 Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, cet accaparement des sols porte aussi bien sur les terres et ses ressources minières que sur les ressources en eau. L'activité minière libère non seulement un nombre considérable de produits chimiques qui polluent sols et nappes phréatiques, mais elle est également très demandeuse en ressources hydriques. «Le nickel nécessite ainsi 377 litres d'eau par kilo produit, mais c'est loin de l'or qui est le plus gourmand : 225000 litres par kilo ! » (Thomas 2013 : 17) Il est essentiel de considérer ce double impact sur la terre et l'eau pour comprendre les conséquences désastreuses des projets miniers sur les communautés paysannes.

60 HARVEY, D., « Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique », France, 2010

61 THOMAS, F., « Exploitation minière au Sud : enjeux et conflits », dans « Industries Minières, extraire à tout prix ? », CETRI, Alternatives Sud, Points de vue du Sud, France, 2013, p. 14.

62 SERSIRON, N., « Dette et extractivisme. La résistible ascension d'un duo destructeur », France, 2014

63 Pour être précis, on parlera d'un stock encore sous terre (les réserves) et d'un stock mondial en circulation car introduit dans le circuit économique à travers les objets métalliques.

64 On se réfère ici à Daniel Tanuro dans « L'impossible capitalisme vert »

65 TANURO, D., « L'impossible capitalisme vert », France, 2012, p. 79.

66 Ibid, p. 229.

# EXTRACTIVISME ET ÉCONOMIE FINANCIÈRE

**E**xploitation de la nature, privatisation des biens communs et préférence pour les ressources épuisables sont donc les sources principales de profit pour les compagnies minières. Notons qu'aujourd'hui, la financiarisation de l'économie mondiale transforme et accélère encore plus la turbine extractive, notamment par deux instruments financiers, à savoir la dette publique et le « marché des produits dérivés ».

Depuis les indépendances des pays du Sud au cours des années 1960, les dettes publiques - outil privilégié du capitalisme financier - constituent le nouveau fer de lance des pays développés désireux de maintenir leur accès privilégié aux richesses du « Sud ». En effet, en Afrique par exemple, le coup de génie de la Banque Mondiale fut de réclamer aux jeunes États indépendants le remboursement des prêts qui avaient été contractés par les ex-administrations coloniales pour assurer l'exportation des matières premières vers les métropoles (via entre autres la construction « *d'un port en eau profonde, d'une route ou d'une voie ferrée destinée à transporter des minerais ou d'autres matières premières exportées sans transformation locale* »<sup>67</sup>). Ce faisant, les pays en voie de développement furent placés au cœur d'une spirale infernale de remboursement des prêts<sup>68</sup>. Par la suite, la Banque Mondiale - suivie du FMI - conditionnèrent l'octroi d'aides financières en imposant à ces pays une « *économie primaire fondée sur l'extractivisme et l'exportation des produits bruts pour le plus grand profit des multinationales, des industries de transformation et services du Nord* »<sup>69</sup>. Concrètement, si la violence guerrière était le levier extractiviste des empires coloniaux, c'est aujourd'hui l'instrument de la dette - et son remboursement - qui assurent aux entreprises européennes, canadiennes ou encore chinoises l'acquisition à bas prix de terres riches au Sud.

Enfin, la spéculation sur les marchés financiers amplifie et stimule l'extractivisme en poussant les compagnies minières à prospecter toujours plus loin. Le cours des actions - ou autres montages financiers complexes - tels que les produits financiers dérivés - est en effet le résultat d'une spéculation sur les profits escomptés d'une entreprise dans le futur. Or, les « marchés » considèrent qu'une entreprise qui a plus de réserves (ou de « stock ») offre plus de possibilités de profit. Conclusion : alors que l'évidence écologique et sociale appelle urgemment à fermer le robinet, la loi de la concurrence contraint chaque compagnie à chercher sans arrêt de nouveaux gisements.

D'une certaine manière, l'intérêt des compagnies minières ne réside même plus tant dans l'extraction effective des minerais hors du sol, mais bien dans la possibilité d'inclure de nouvelles réserves au jeu de la spéculation globale. Ainsi, lorsque des pays tels que le Pérou, la Bolivie ou l'Équateur choisissent de lier leur développement socio-économique à l'industrie minière, ils le font aussi sur base du pari très risqué de soumettre leur économie nationale aux fluctuations sur les marchés financiers globaux<sup>70</sup>.

Ne mâchons pas nos mots : si les modèles de développement basés uniquement sur l'exploitation minière sont donc non seulement socialement discutables et écologiquement criminels - nous l'avons largement démontré dans le premier chapitre -, ils se révèlent aussi totalement irresponsables en termes de stabilité économique...

## LA CONCURRENCE : FACTEUR D'INTENSIFICATION ET DE DIVERSIFICATION DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

**A**ux différents éléments présentés ci-avant s'ajoute encore un autre facteur. La concurrence exacerbée que se livrent compagnies privées et États, couplée à l'explosion de la demande mondiale due à l'industrialisation des BRICS<sup>71</sup>, explique en grande partie le haro de ces dernières années sur les matières premières (une augmentation de la demande de 50% en trente ans<sup>72</sup>) ainsi que le boom minier qui s'en est suivi. Par exemple, la production mondiale d'acier brut a ainsi augmenté de 6,8% par an entre 2000 et 2007.

Par ailleurs, l'extraction ne s'est pas seulement intensifiée, elle s'est dans le même temps fortement diversifiée. Or, on le sait aujourd'hui, l'impressionnante diversification des minerais exploités dépend directement de l'évolution des besoins de nos sociétés, liée bien entendu à l'avènement de l'électronique, mais aussi surtout au jeu de la concurrence (entre entreprises comme entre États désireux d'attirer les investisseurs privés). Les deux étant bien sûr rarement indifférents l'un à l'autre : la concurrence exacerbée entre compagnies privées les poussent à constamment chercher de nouveaux marchés, soit en trouvant de nouveaux acquéreurs, soit en inventant de nouveaux produits.

67 SERSIRON, N., op cit, p. 71.

68 Voir chapitre I, L'exploitation minière, facteur de développement des pays du Sud ?

69 Ibid, p. 75.

70 DAVALOS, P. Et V. ALBUJA, « Ecuador :extractivist dynamics, politics and discourse », dans « The new extractivism.

A post-neoliberal development model or imperialism of the twenty-first century ? », Etats-Unis, 2014, p.165-166.

71 Les BRICS sont 5 pays à l'économie émergente : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

72 THOMAS, F., op cit, p. 10.

## KARL MARX ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Dans son analyse de l'économie libérale, Karl Marx abordait comme suit la question de la concurrence entre producteurs, et décrivait de manière limpide les liens entre besoin d'accumulation, exploitation de la nature et besoins sociaux :

*« Il faudra donc explorer toute la nature pour découvrir des objets de propriétés et d'usages nouveaux pour échanger, à l'échelle de l'univers, les produits de toutes les latitudes et de tous les pays, et soumettre les fruits de la nature à des traitements artificiels afin de leur donner des valeurs d'usage nouvelles.*

*On explorera la terre dans tous les sens, tant pour découvrir de nouveaux objets utiles que pour donner des valeurs d'usage nouvelles aux anciens objets ; on utilisera ceux-ci en quelque sorte comme matière première ; on développera donc au maximum les sciences de la nature.*

*On s'efforcera, en outre, de découvrir, de créer et de satisfaire des besoins découlant de la société elle-même »<sup>73</sup>.*

Paroles prémonitoires qui se vérifient aujourd'hui dans l'économie de marché ?

Les minerais n'échappent évidemment pas à cette logique sans fin. Ainsi, si en 1980 la carte mère d'un ordinateur comptait environ 12 métaux différents, elle en comptait près de 45 en 2000 !

Par la recherche constante de nouveauté, des ressources et des territoires jusqu'ici jugés « improductifs » rentrent dès lors dans la logique du système et en sont fondamentalement transformés. Par exemple, la récente découverte des vertus du lithium pour la fabrication des batteries de voiture électrique illustre parfaitement ce processus<sup>74</sup>. En effet, l'intérêt renouvelé pour l'« or blanc » a rapidement inauguré les développements à grande échelle de l'activité minière dans des régions jusqu'ici préservées. L'exploitation de ce minerai s'étend désormais jusqu'aux sommets des massifs andins d'Argentine, de Bolivie et du Chili, principales réserves aujourd'hui connues de lithium<sup>75</sup>. L'exploitation de ce minerai du futur pour « l'économie verte » a des impacts similaires à ceux des industries minières plus « classiques » : pollution des sols, de l'eau et de l'air, érosion, désorganisation des écosystèmes locaux, conflits avec les communautés autour de la propriété foncière, ...<sup>76</sup>

La conséquence des différents facteurs évoqués jusqu'ici est sans équivoque : la mise sous concessions privées de terres autrefois communes a grimpé en flèche, entraînant avec elles le paquet de perturbations sociales, économiques, culturelles et écologiques décrites dans le chapitre précédent de ce dossier. On note ainsi que les concessions accordées aux projets miniers ont littéralement explosé au Pérou, passant de 7,3% du territoire national en 2005 à 22% en 2013, sans même prendre en compte les exploitations gazières et pétrolières<sup>77</sup> dans le calcul ! En Colombie, où le président Santos défend lui aussi la « locomotive extractive » comme modèle de développement,

Le Ministère des Mines estime que plus de 40% du territoire national est désormais sous concession. Plus explicite encore : entre 2003 et 2007<sup>78</sup>, en Argentine, le nombre de projets miniers aurait augmenté de 740% ! Sans oublier que cette dynamique est loin d'être confinée à l'Amérique Latine ; l'Afrique n'est pas en reste. En RD Congo, par exemple, « suite à la libéralisation du secteur minier [...] on estime que les permis d'exploitation y recouvrent aujourd'hui environ 42% du territoire national »<sup>79</sup>. Partout, l'accaparement des terres, de l'eau et des sous-sols à des fins privées permet une exploitation incontrôlée des ressources couplée aux multiples « dégâts collatéraux » que l'on connaît par ailleurs. L'ardoise de ce type de choix économique commence à chiffrer dangereusement.



Le « triangle de lithium » : site principal des réserves mondiales connues du lithium.

73 Marx, cité par TANURO D., op cit.

74 SVAMPA, M., « Néo-développementisme extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique Latine », Problèmes d'Amérique Latine, n°81, 2011, p. 111.

75 Illustration : <http://www.latinioo.com/drupal/latinioo-chili/chili-polémique-sur-l'exploitation-du-lithium>

76 FISCHER S., "Lithium extraction in the chilean north", REDUSE, 2012, <http://www.reduse.org/en/blog/lithium-extraction-chilean-north>

77 [www.cooperacion.org.pe](http://www.cooperacion.org.pe)

78 PADILLA C., "The wealth of the commons, a world beyond market and state", <http://wealthofthecommons.org/essay/mining-threat-commons-case-south-america>

79 CIFOR, « The context of REDD+ in the Democratic Republic of Congo. Drivers, agents and institutions », Congo, 2013, p. 37.

## LA PRISE DE CONSCIENCE DES LIMITES NATURELLES

Contrairement à ce que ce constat pourrait laisser penser, la notion de « limite naturelle » des ressources et des écosystèmes de cette planète fut pourtant développée relativement tôt par les économistes classiques. En effet, dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, nombre des théoriciens et penseurs libéraux réfléchissaient déjà à l'impact que pourrait avoir la croissance de nos sociétés sur l'équilibre naturel de la Terre. Par exemple, Turgot, Malthus ou encore David Ricardo soulevaient tous, à leur manière, le problème de l'appauvrissement des sols dû à l'intensification de l'agriculture.

Parmi ces contributions, celle de l'économiste John Stuart Mill est d'une actualité brûlante. Partant du constat d'une incompatibilité évidente entre croissance économique illimitée et ressources épuisables, il tira ainsi la sonnette d'alarme dès le XIX<sup>ème</sup> siècle en préconisant l'établissement d'un « seuil de développement stationnaire ». Dit autrement, un niveau de développement à partir duquel le bien-être des populations serait tel qu'on pourrait, d'une certaine manière, arrêter la croissance.

Aujourd'hui, l'ensemble des débats sur la transition écologique s'articule logiquement autour de cette idée de développement stationnaire pour déboucher sur un double constat. Du point de vue des limites naturelles - on l'a déjà montré -, l'épuisement des ressources, l'évidence du changement climatique et des conséquences néfastes de notre mode de développement sur la biodiversité montrent que le seuil « stationnaire » est largement dépassé et qu'il est grand temps de lever le pied de l'accélérateur. Outre les espèces déjà éteintes ou en voie d'extinction, de nombreux experts considèrent par exemple qu'une hausse des températures de 1°C par rapport à 1780 entrainerait un risque accru d'extinction pour 30% des espèces animales et végétales<sup>80</sup>. Par contre, du point de vue social, le bât blesse : non seulement les disparités en termes d'accès à la santé, à l'éducation, au logement ou encore à l'alimentation sont énormes, mais la mauvaise répartition des richesses n'a cessé de s'aggraver ces trente dernières années<sup>81</sup>. C'est de ce double constat et de l'urgente nécessité de lier justice sociale et justice environnementale qu'est née la notion de développement durable, qui commença à émerger dès les années 1960.

## LE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ET LA TRAGÉDIE DES COMMUNS: VERS UNE MARCHANDISATION DE LA NATURE

D'arrière le terme plus ou moins nébuleux de « développement durable » se cache l'enjeu suivant. Face aux excès de l'exploitation, la technologie ne peut plus à elle seule compenser les pertes en termes de ressources et de richesses naturelles. Les engrais, par exemple, ne pourront jamais remplacer la richesse des sols, pas plus que les filtres anti-pollution ne suffiront à endiguer l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> ou que la technologisation de plus en plus complexe de l'industrie minière ne lui ouvrira indéfiniment la voie à des gisements toujours plus pauvres et moins accessibles. Pour y faire face, il convient donc de reconnaître à la nature une certaine valeur, afin de pouvoir limiter les excès et, éventuellement, les sanctionner.

Malheureusement, prise de conscience d'un problème et mise en place de solutions efficaces ne vont pas nécessairement de pair. En effet, l'importance accordée à l'économie et au libre marché dans nos sociétés est telle qu'on peine à aborder la problématique autrement que sous le seul angle économique. L'idée largement défendue par les économistes libéraux se formule ainsi : pour sauver la nature, donnons-lui un prix. Ceci signifie qu'il n'est donc plus question de piller la nature comme on dévaliserait un magasin sans caisse mais bien que chaque ressource a un coût. Par conséquent, qui veut en profiter doit payer une taxe : une taxe écologique. C'est ainsi que, au fil de multiples rencontres internationales s'échelonnant sur les 20 dernières années, ont été mis en place une kyrielle d'instruments de « taxation écologique ».

Parmi les outils financiers mis en place pour lier développement économique et taxation écologique, on peut par exemple évoquer le marché du carbone et l'initiative REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation) qui influencent aujourd'hui conjointement les projets extractifs (voir ci-après). Ainsi, le protocole de Kyoto lancé en 1997 fixait pour la première fois le prix de l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub>, et instaurait alors un « marché du carbone ». Avec pour conséquence immédiate que les entreprises - publiques et privées - restées en deçà de leur quota d'émissions recevaient le pouvoir de vendre la différence sur le marché sous la forme de « crédits-carbone ». Le mécanisme REDD+, quant à lui, fut conçu comme un incitant à la conservation des forêts, en restant étroitement lié au mécanisme précédent. Selon les termes de cet accord, tout pays qui renonce à l'exploitation de ses forêts reçoit, en contrepartie de cette perte, une compensation financière.





## REDD+ : UNE INITIATIVE CONTROVERSÉE

REDD+, le mécanisme pour la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, a comme objectif de récompenser financièrement les gouvernements des pays en développement qui s'engagent contre le réchauffement climatique provoqué par la déforestation<sup>82</sup> sur leurs territoires. Ce système naît en 2005, lors de la onzième Conférence des Parties (COP) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), bien qu'aucune des conférences suivantes n'ait abouti à un accord final sur la définition précise d'un système rémunérant la conservation des forêts car les négociations restent sujettes à de vifs débats. Une des questions les plus débattues concerne le financement de cette initiative.

Nombreux sont les États qui se sont activés dans la mise en œuvre de projets pilotes REDD+, appuyés par des organisations internationales, des gouvernements du Nord, des acteurs privés ainsi que des ONG « conversationnistes »<sup>83</sup>. En l'attente d'une réglementation internationale claire, chaque acteur interprète le fonctionnement de ce système à sa manière, ce qui a amené à la création de facto d'un marché volontaire d'échange de droits d'émissions.

Avec les projets REDD+<sup>84</sup> s'établit une rémunération pour la conservation des forêts, ce que le gouvernement d'Evo Morales en Bolivie a défini comme une « vraie marchandisation de la nature ». De nombreuses ONG mettent en garde contre les possibles « effets pervers » que ce système peut entraîner tant sur l'environnement que sur les populations concernées par ces projets<sup>85</sup>.

82 Les forêts représentent le meilleur mécanisme de stockage de CO<sub>2</sub>, principal gaz responsable du réchauffement climatique. La déforestation et la dégradation des forêts, y compris les émissions de CO<sub>2</sub> stockées dans ces forêts, sont responsables du 10 à 12 % du réchauffement climatique.

83 Qui luttent pour la conservation de l'environnement.

84 Pour plus d'informations, voir l'analyse de *Justice et Paix* « Les projets REDD+ au Mexique, une fausse solution au changement climatique », <http://www.justicepaix.be/?article830>

85 « Elles peuvent voir leur marginalisation s'accroître par la « sanctuarisation » des forêts à travers de nouvelles aires protégées plutôt que par la mise en place de mesures permettant de résoudre d'épineux problèmes fonciers » estiment des experts du CIRAD, du GREC et des Amis de la Terre <http://www.amisdelaterre.org/Payer-pour-l-environnement-Le.html>

Au fondement de ces essais et réalités de taxation écologique, on ne peut échapper à la pensée, controversée parce que basée sur des présupposés critiquables, de Garret Hardin, appelée tragédie des communs.

## « LA TRAGÉDIE DES COMMUNS » DE GARRET HARDIN :

Essai célèbre d'écologie libérale paru en 1968, ce texte résume très clairement la manière - bancal - par laquelle le capitalisme entend relever le défi écologique.

L'argument est connu. Il tient de l'extrapolation d'une expérience de pensée : un pâturage, mutualisé entre des éleveurs soucieux de leur prospérité économique connaît - ou risque - une ruine inéluctable par le seul jeu des conduites individuelles. Dans ce jeu de dupes, chaque éleveur tente rationnellement de tirer un maximum de bénéfices de l'exploitation du pré sans se soucier des dégâts qu'il engendre, puisque ceux-ci sont rapportés sur l'ensemble de la collectivité. Le facteur de responsabilité individuelle est ainsi fortement atténué. En se servant de l'exemple du pré comme métaphore transposable à l'ensemble du globe, l'auteur mobilise cet argument pour aborder les questions de la gestion des forêts, des pêcheries, du sous-sol, ou encore de l'air que nous respirons.

Pour résoudre ces problèmes apparemment ingérables, Hardin préconise deux solutions : il propose avant tout de privatiser tout ce qui est possible. Puis, lorsque ce n'est pas possible (il est par exemple difficile de monopoliser l'air ! ), il suffit d'instaurer un système dissuasif de taxes.

Le texte est cependant chargé de présupposés idéologiques évidents qui grèvent son argumentation et expliquent en grande partie son succès. Pêle-mêle, on peut évidemment citer la croyance en les bienfaits de la propriété privée mais aussi une définition de la raison humaine décrite en termes de profit individuel et économique, par exemple. Pourtant, l'argument principal influence aujourd'hui l'ensemble de la stratégie en faveur de la biodiversité et du climat, à savoir l'idée d'une « taxe écologique » : Hardin y défend déjà le postulat qu'à toute chose - même naturelle - peut être donnée un prix.

Cette vision particulière du développement durable présente des difficultés évidentes, notamment lorsqu'elle s'applique à la biodiversité. Comment évaluer par exemple le prix d'une limace, d'un bousier ou d'un papillon exotique ? Pire encore, la logique de marchandisation généralisée du vivant à l'œuvre derrière ce type de politique écologique ne pose pas que des questions techniques ou éthiques. Elle pêche surtout par son manque d'efficacité qui pourrait dans certains cas encourager l'exploitation des ressources, alors qu'elle est présentée comme une alternative à celle-ci. C'est ce paradoxe que nous proposons d'exemplifier à travers l'exemple tristement célèbre du « Projet Yasuni-ITT ».

## LE PROJET YASUNI-ITT ET L'IMPASSE DU « CAPITALISME VERT »

Le projet équatorien d'exploitation pétrolière dans le parc Yasuni et les régions voisines d'Ishpingo, Tambococha et Tiputini, connu sous le nom d'« initiative Yasuni-ITT », est un bel exemple des faillites et des dangers d'un tel modèle de développement durable. Presqu'exclusivement dépendant de la rente pétrolière et de l'exportation de cette matière première, l'Équateur multiplie les concessions pétrolières sur l'ensemble de son territoire<sup>86</sup>. Or, située en pleine forêt amazonienne, la zone Yasuni-ITT<sup>87</sup> est connue et protégée pour son importante biodiversité, mais renferme également en ses sous-sols quelque 20% du parc pétrolier équatorien. Conscient du problème, le président Raphael Correa déposait en 2007 à la demande des communautés indigènes locales un moratoire sur le parc Yasuni, tout en décidant de l'accompagner d'une demande de compensation financière – sous forme de crédits carbone – à la non exploitation des quelques 850 millions de barils de pétrole gisant sous le parc. À l'époque, l'initiative audacieuse au caractère révolutionnaire avait bénéficié d'un grand soutien international<sup>88</sup>, laissant entrevoir les débuts de l'ère post-pétrolière. Pourtant, cinq années plus tard, face au peu de fonds récoltés, Correa déclara officielle l'exploitation du champ pétrolier de Yasuni-ITT<sup>89</sup>.

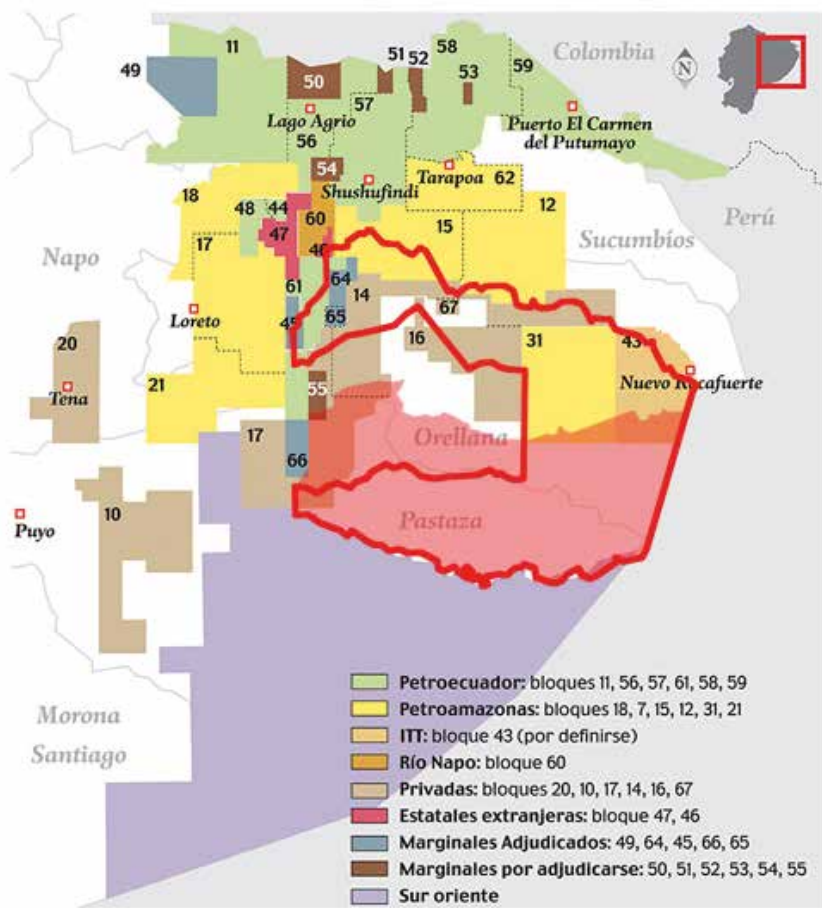
86 Voir la carte du haut de la page 35, révisée par l'ONG 11.11.11.

87 Voir la carte du bas de la page 35 : "The Yasuni-ITT Initiative and the Challenges it faced", Duke Wordpress site, <http://sites.duke.edu/writing101olinecuador/3-the-yasuni-itt-initiative-and-the-challenges-it-faced/>

88 Lire l'analyse de *Justice et Paix* « L'initiative Yasuni, un projet révolutionnaire à soutenir ! », 2011

89 REINHOLD S., « Le paradoxe écologique des industries extractives en Equateur », 2011, [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2011\\_Analyse\\_Le\\_paradoxe\\_ecologique\\_des\\_industries\\_extractives\\_en\\_Equateur.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2011_Analyse_Le_paradoxe_ecologique_des_industries_extractives_en_Equateur.pdf)

### Mapa petrolero del Ecuador por tipo de empresa operadora



Carte pétrolière de l'Équateur par entreprise.

Face à ce triste constat, Eduardo Gudynas soulève l'absurdité d'une telle demande ainsi que son inefficacité à endiguer les projets extractivistes : calculée sur base des revenus potentiellement perdus de la rente pétrolière, la compensation n'est en rien une mesure environnementale vu qu'elle relève exclusivement d'une stratégie mercantile. Qui plus est, l'exemple le démontre, ce type d'« éco-mécanismes » financiers peut mener à un dangereux retour de flammes en incitant au contraire à une exploitation plus poussée. En effet, tout permet d'imaginer par la suite qu'un État puisse accepter un projet minier socialement et écologiquement insoutenable « dès lors qu'il parvient à un accord sur le paiement d'une certaine compensation financière »<sup>90</sup>.

De plus, les taux de profits engrangés sur le marché du carbone sont tels qu'il constitue désormais – avec le marché des produits financiers dérivés – un des deux marchés les plus spéculatifs<sup>91</sup>. L'avancée écologique et sociale escomptée par ce type de mesures est neutralisée, voire carrément contrecarrée. On l'a vu, cette triste réalité économique a non seulement sonné le glas du moratoire Yasuni en le tuant littéralement dans l'œuf, mais a poussé de surcroît le gouvernement équatorien (comme d'autres signataires des ini-



Le parc national du Yasuni.

tiatives REDD+) à étendre sa frontière extractive dans le but de lier au maximum le pays au juteux marché du carbone. Si cet exemple porte sur l'extension des exploitations pétrolières, il se vérifie tout autant pour les mines d'or, d'argent, de charbon, de plomb, ... Ainsi, loin de l'intention affichée lors de sa mise en place, « les marchés du carbone sont (devenus) l'expression la plus évidente du capitalisme financier et des nouvelles tendances en matière d'extractivisme. [...] Créés pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, ces marchés constituent aujourd'hui un outil privilégié de privatisation du climat<sup>92</sup> ».

90 GUDYNAS, E., « Développement, droits de la nature et bien vivre : l'expérience équatorienne », Mouvements, n°4, 2011, p. 34.

91 Nous nous référons ici aux propos de Pablo Davalos et Verónica Albuja.

92 DAVALOS, P. et V. ALBUJA, op cit, p. 166.

## CONCLUSION

L'extractivisme minier - au même titre que les extractivismes gazier et pétrolier - est aujourd'hui presque exclusivement motivé par les profits farmineux qu'en tirent les compagnies exploitantes, qu'elles soient publiques ou privées, en revendant ou en spéculant sur des ressources qu'elles acquièrent pour une bouchée de pain.

L'évidence de la question écologique, grand défi du XXI<sup>ème</sup> siècle, a ouvert une brèche dans ce modèle et constitue désormais une plateforme de contestation privilégiée contre les projets miniers inutiles ou néfastes. Cependant, l'approche actuellement dominante pour la protection de la biodiversité, des ressources naturelles et du climat pêche par «*la croyance que la préservation passe par la marchandisation de la nature*»<sup>93</sup>. L'impasse d'une telle stratégie est manifeste lorsqu'elle s'applique à l'extractivisme, puisqu'elle revient alors à brandir les causes du problème comme solution miracle, faisant du développement durable une coquille vide de sens.

De plus, l'exemple de pays tels que la Bolivie et l'Équateur qui se sont engagés dans une politique de meilleure redistribution des richesses issues de la rente minière, nous montre qu'adopter un rapport plus collectif à la gestion des ressources de la planète ne suffit pas toujours à endiguer l'extractivisme. Bien au contraire, des présidents comme Evo Morales et Raphael Correa ont tellement misé sur la rente minière pour financer leurs politiques sociales de santé, d'éducation et de justice économique que l'exploitation des sous-sols s'est accrue pendant leurs mandats. Or, le coup de force de ces gouvernements fut précisément de transformer dans l'opinion publique la «*malédiction des ressources*» en «*mal nécessaire*», en mettant l'accent sur l'enjeu politique d'une meilleure répartition des richesses tout en éludant progressivement la question d'une nécessaire transition écologique qui, à ce jour, se trouve toujours renvoyée à un futur hypothétique.

Pour sortir de l'extractivisme, il n'y a qu'une solution : changer notre rapport à la nature ! Nous l'avons suffisamment mis en lumière, le mode de production dans lequel nous vivons s'est historiquement construit autour de l'opposition entre nature et société, surfant sur le rêve d'une croissance sociale par la maîtrise de l'environnement. Cette opposition n'est pas que culturelle mais s'inscrit physiquement sur les territoires que nous occupons. Par exemple, l'opposition entre populations des villes et populations des campagnes rend d'autant plus difficile de faire entendre aux premières les nécessités d'une alternative écologique, et aux secondes celle d'une justice sociale.

Pourtant, la transition post-extractiviste nécessite un vrai - et urgent - changement de paradigme : une société où la valorisation de la nature - comme de l'humain - ne serait pas qu'économique et utilitaire, mais aussi esthétique, écologique, culturelle, religieuse, etc. Aujourd'hui, tout l'enjeu est donc de dépasser «*le faux dilemme de l'écologie ou de l'économie*»<sup>94</sup> afin d'adopter une vision réellement unifiée du développement durable. Un mode de développement selon lequel les sociétés gèreraient leurs échanges avec la nature de manière rationnelle et bienveillante.

Une série d'initiatives intéressantes vont dans ce sens. Les «*Droits de la nature*» promus par la constitution équatorienne, le concept de *Buen Vivir* défendu par les communautés indigènes du Sud dans leur lutte contre les projets miniers ou encore le développement d'attitudes de consommation responsables en Europe sont ainsi autant de clés de réflexion et d'action qui permettent de tisser des liens entre les alternatives écologiques et sociales qui désormais foisonnent, au «*Nord*» comme au «*Sud*». Pour clore notre réflexion et ouvrir de réelles perspectives d'avenir, parcourons-en une série dans le troisième chapitre.

## LE VISAGE MILITANT DU PAPE FRANÇOIS

Le 18 juin 2015 a vu la publication de l'Encyclique papale « Laudato Si' » (« Loué sois-tu, mon Seigneur ») qui appelle à la préservation de la planète et de l'environnement en dénonçant les dégâts irréversibles qui lui sont infligés.

Elle pose la question fondamentale de l'héritage écologique que nous laissons à nos enfants et que le Pape place en défi fondamental pour l'humanité. C'est un signal fort qui rappelle que nous sommes tous concernés et à ce titre, tous des citoyens potentiellement engagés dans ce combat.

*Justice et Paix* salue les propositions concrètes qui sont avancées par le Pape François pour endiguer cette destruction, en s'attaquant aux causes profondes de ce mal, à savoir : « un renouvellement de la politique internationale, nationale et locale ainsi que des processus de décision dans le secteur public et des entreprises, du rapport entre politique et économie, entre religions et sciences, et tout cela dans un dialogue transparent et honnête » [1].

Dans la foulée de la publication de l'Encyclique, François s'est exprimé le 17 juillet 2015 en marge d'une rencontre avec des experts et investisseurs du secteur minier en faveur d'un changement de paradigme radical, afin de dépasser le modèle de prédation actuellement en cours et de mettre fin à l'impunité dont font preuve les multinationales extractives. « Les minerais et plus généralement les richesses du sous-sol constituent un précieux don de Dieu, dont l'humanité se sert depuis des millénaires » [2], a souligné le Pape.

Après avoir écouté de nombreux témoignages de populations affectées venues des quatre coins du monde, et puisant dans « Laudato Si' », le chef de l'Église catholique a estimé, par cette nouvelle intervention, qu'une exploitation judicieuse des biens de la terre est celle qui conjugue les impératifs économiques, la justice sociale et la préservation de l'environnement.

[1] Lire le texte complet de l'Encyclique sur [http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20150524\\_enciclica-laudato-si.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html)

[2] L'Express 17 juillet 2015, « Exploitation minière : le Vatican accuse les entrepreneurs de tolérer l'impunité », [http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualites/1/actualites/exploitation-miniere-le-vatican-accuse-les-entrepreneurs-de-tolerer-l-impunite\\_1699668.html](http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualites/1/actualites/exploitation-miniere-le-vatican-accuse-les-entrepreneurs-de-tolerer-l-impunite_1699668.html)



# CHAPITRE III :

DES ALTERNATIVES EXISTENT

## DES ALTERNATIVES AU « SUD »

On l'a vu, l'extractivisme minier n'est pas un choix de développement durable compte tenu des nombreuses conséquences néfastes qu'il engendre.

Le système économique capitaliste fondé sur l'appropriation et l'exploitation de ressources finies est par définition éphémère.

Certaines populations concernées l'ont bien compris et luttent au jour le jour pour préserver leurs ressources. Bien souvent, l'exploitation minière - dont les 2 ingrédients essentiels sont l'eau et la terre - entre en concurrence directe avec d'autres activités, principalement l'agriculture.

Dans ce chapitre, nous verrons que bien des communautés rejettent entièrement les mines sur leur territoire par une résistance - organisée et déterminée - aux pressions des entreprises intéressées. Ces communautés se concentrent avant tout sur le développement de projets agricoles ou autres, perçus comme plus durables.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à une tendance qui ne rejette pas complètement l'exploitation de ressources minières. Elle souhaite plutôt lui donner une forme « indispensable », non assujettie au marché global, mais concentrée sur des intérêts nationaux et régionaux.

Ensuite, nous analyserons une troisième option qui revient à faire cohabiter l'extractivisme « indispensable » avec d'autres types d'activités rémunératrices.

Enfin, nous verrons tout le potentiel qu'offrent les rencontres entre ONG du Nord et du Sud.

Les exemples illustrant ces différentes tendances seront principalement issus de pays d'Amérique latine, continent où foisonnent les alternatives !

### LES « NO GO ZONES », « NO A LA MINERÍA »

**P**armi les alternatives existantes, la plus radicale lutte pour le rejet total des projets miniers. Cette tendance se retrouve dans de nombreux pays concernés par l'exploitation minière. En Amérique latine, elle s'incarne dans le « **no a la mina** » originaire d'Argentine. Né en opposition à un projet d'extraction d'or avec du cyanure, son influence s'est ensuite étendue à d'autres régions. Sur le site [www.noalamina.org](http://www.noalamina.org), on retrouve ainsi un ensemble d'articles reflétant les cas d'opposition à des projets miniers à travers toute l'Amérique latine et en dehors du continent latino.

Par exemple, en Côte d'Ivoire, des communautés refusent l'exploitation de leur sous-sol. C'est le cas de la population d'Attrenou, un village de la sous-préfecture de Kossou. Aux Philippines, la tribu Palawan proteste contre les projets miniers de l'entreprise *MacroAsia*. Au Mozambique, la société *Vale do Rio Doce de Brasil* rencontre la vive opposition des communautés de Moatize contre la mine de charbon à ciel ouvert la plus grande du monde. En Australie, la Cour fédérale vient d'annuler le permis accordé au groupe indien *Adani* pour le développement d'une

gigantesque mine de charbon menaçant la Grande Barrière de corail. Au Guatemala, pendant deux ans, les habitants de San Pedro Ayampuc et San José del Golfo - auto-nommés les « communautés en résistance pacifique la Puya » - se sont physiquement opposés aux activités minières de la mine d'or El tambor, bloquant 24h sur 24 la route donnant accès à la mine.

Dans ces différents cas, la vision est le rejet total de la vision du développement fondée sur l'exploitation intensive de ressources naturelles au profit d'alternatives à ce modèle de développement. Illustrons-le par deux exemples de terrain, l'un fondé sur l'agroforesterie dans le Nord du Pérou et l'autre sur la pédagogie alternative de la *Pacha Mama* (Terre Mère) en Colombie.

## San Ignacio, Pérou

À San Ignacio au Pérou, conscients des dégâts provoqués par les activités minières dans des provinces voisines, la population ne veut pas de la «*minería*». La municipalité affiche une position claire, désireuse de prouver que d'autres modes de développement sont possibles, notamment via la promotion de l'agriculture, principale activité des communautés rurales.

San Ignacio est une province située au Nord de la région de Cajamarca dont l'économie repose sur la culture de café, l'élevage, le riz et les fruits. Sa population est donc essentiellement rurale. Le taux de mortalité infantile reste encore fort élevé. De plus, 62,4% des enfants souffrent de malnutrition chronique. La municipalité est consciente de ces problèmes et assume la mission de renforcer le développement durable de la Province à travers le développement d'une agriculture organique et d'activités productives complémentaires.

Depuis la fin des années 90, la municipalité a développé un projet agroforestier de culture de café organique. Les agriculteurs sont rassemblés en comités de producteurs. Si en 1999, il n'y avait que 10 comités, ils sont aujourd'hui plus de 800. Ces comités se regroupent ensuite dans des associations entrepreneuriales, sorte de coopératives, qui leur permettent de contrôler les prix de leurs produits. Le but du programme est de permettre aux agriculteurs de disposer de plusieurs sources de revenus, notamment à travers la vente du café et du bois.

Ce programme s'insère dans le *Plan d'Education Environnemental* défini par la Province qui dispose aussi d'un centre de formation sur la culture du café. Les formateurs certifiés sillonnent les communautés rurales pour proposer aux agriculteurs d'entrer dans le programme de culture de café, leur fournissant alors le matériel nécessaire pour leur permettre de devenir progressivement autonomes.

Parallèlement, des associations de femmes travaillent dans des potagers organiques pour assurer leur propre consommation et vendre les surplus sur les marchés locaux. Leur sécurité alimentaire est ainsi mieux assurée. D'autres ateliers de formation sont aussi organisés autour de la nutrition, de l'artisanat, de l'environnement, ou encore de l'apiculture.

Ce projet est rendu possible par la collaboration entre différents acteurs : l'équipe technique de développement local, les organisations de base, la coopération nationale et internationale, le secteur agricole, la table de concertation et le gouvernement local.

L'éducation environnementale est ainsi devenue une priorité de la municipalité. C'est pourquoi 150 professeurs se rendent dans les communautés rurales éloignées pour y donner cours. La plupart des écoles entreprennent des projets environnementaux comme l'entretien d'un potager organique afin de sensibiliser les élèves au respect de leur environnement.

La municipalité de San Ignacio a fait le choix d'un développement durable adapté au milieu naturel dans lequel ils vivent. Elle est convaincue que l'exploitation minière mettrait à mal les multiples projets dépendant d'un environnement sain. Pourtant, les pressions des entreprises minières présentes dans la région se font sentir, notamment via la propagande de l'entreprise *Majaz* diffusée à travers la radio locale. En 2005, *Majaz*<sup>95</sup> s'était rendu coupable d'actes de torture envers 28 paysans<sup>96</sup>. Aujourd'hui, un conflit nouveau oppose les communautés locales à l'entreprise canadienne *Aguila Dorada*<sup>97</sup>.

## La pédagogie de la Pacha Mama, Colombie

Abadio Green est un leader indigène colombien, ancien président de l'Organisation Nationale Indigène. Il est, entre autres, coordinateur d'un cursus universitaire «*intégral*» de formation de jeunes dirigeants indigènes colombiens qui suit la pédagogie de la Terre Mère.

Cette pédagogie récupère les savoirs ancestraux en considérant par exemple que plantes, animaux et humains sont des êtres vivants. La Terre Mère est ainsi placée au centre du processus éducatif. C'est la Terre qui devient pédagogue. Dans ce cursus, le ventre est considéré comme le chemin vers la sagesse permettant d'apprendre à se connaître. Pour aimer la terre, il est nécessaire de savoir qui l'on est, de s'aimer. Pour en prendre conscience, le programme de cours invite chaque élève à écrire son autobiographie en s'intéressant notamment à comment la grossesse de leur mère s'est déroulée vu que pour eux, tout - maladies, bien être, ... - a un rapport avec le ventre. Par ailleurs, le premier semestre est consacré à penser la société en se posant des questions qui approfondissent les fondamentaux du type «*Comment est notre gouvernement ? Comment gérer notre société ?*» ou encore «*Comment est née l'éducation dans nos communautés ?*». L'idée est d'établir un diagnostic pour ensuite identifier les causes des problèmes et étudier la véritable histoire de nos sociétés. Enfin, le cursus de cours cherche à apporter des alternatives pour améliorer l'éducation, la santé... via notamment la récupération des savoirs ancestraux.

Ce faisant, cette pédagogie se présente comme une alternative au modèle de développement actuel vu qu'elle remet en question les fondements de l'éducation traditionnelle et engage un nouveau rapport à la nature, respectueux et non mercantile. Ce travail passe par la compréhension que tout provient de la terre, même un ordinateur !

95 L'entreprise *Majaz* appartient au groupe anglais *MonterricoMetals* qui a revendu en 2007 79,9% de ses actions à l'entreprise chinoise *Zijin* qui la renomma *Rio Blanco Copper*.

96 En 2007, la population avait organisé une consultation populaire dont les résultats étaient sans appel. 97% de la population rejetait le projet. Aujourd'hui, *Rio Blanco Copper* relance des campagnes visant à convaincre la population des bienfaits de leurs projets miniers.

97 L'entreprise est parvenue à diviser les communautés dont le territoire est concerné par le projet. La communauté «*Los Naranjos*» est favorable au projet et met de fortes pressions sur la communauté «*Supayaku*» afin qu'elle donne également son accord. Le conflit est toujours en cours.



L'Organisation Indigène d'Antioquia (OIA) et l'Université d'Antioquia ont travaillé main dans la main pour développer le programme d'éducation indigène. Aujourd'hui, 80 élèves suivent le cursus et ce nombre augmente chaque année. Les élèves suivent des sessions de plusieurs jours à l'Université puis retournent dans leurs communautés partager leurs connaissances. En 2011, cette proposition d'éducation a été reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale.

D'autres universités indigènes et rurales similaires existent également au Chiapas (Mexique), au Guatemala, en Équateur, en Bolivie, au Brésil... Abadio Green enjoint aussi les populations européennes à se souvenir de leurs savoirs et traditions oubliés pour se rappeler d'où ils viennent, cheminement essentiel pour savoir qui l'on est et où l'on va.

## EXTRAIRE AUTREMENT EST POSSIBLE

L'extractivisme intensif est soutenu par un profond substrat culturel, enraciné dans des siècles d'exploitation et de pillage des ressources naturelles. Et aujourd'hui encore renforcé par la prééminence accordée à la croissance économique comme unique expression du développement. Si l'on désire enraciner des pratiques nouvelles et des alternatives, c'est cette base conceptuelle qu'il convient d'interroger pour dépasser le simple traitement des impacts de l'extractivisme. L'exploitation prédatrice est-elle inévitable? Comment penser un futur post-extractiviste?

Dans un tel contexte, on peut comprendre que le passage d'un extractivisme prédateur à autre chose ne pourra pas s'effectuer du jour au lendemain tant il est incrusté dans les structures nationales et globales, tant il est défendu et accepté par de nombreux secteurs de la société. Il convient dès lors de parler de **transitions**. Au sens défendu par Gudynas et Alayza<sup>98</sup>, ces transitions impliquent des changements qui permettent (ou permettront) de transcender le modèle de développement actuel. Elles proposent des alternatives sur base de l'observation des impacts et des problèmes du développement conventionnel. Deux conditions indispensables guident ces transitions, à savoir l'éradication de la pauvreté et la lutte contre l'extinction de nouvelles espèces.

Les premières mesures transitionnelles sont des mesures d'urgence visant à stopper les impacts sociaux et environnementaux négatifs visibles aujourd'hui. Elles impliquent l'abandon des activités les plus nuisibles tout comme l'implémentation d'impôts et de compensations justes. Cette première étape ne suppose pas la disparition de l'extractivisme mais implique sa soumission à un contrôle social et environnemental. Il s'agit dès lors d'un extractivisme plus sensé, mieux articulé aux économies nationales et continentales.

Mais les mesures ne s'arrêtent pas là. Les étapes suivantes s'orientent vers la conception d'une « extraction indispensable ». Dans cette optique, il ne s'agit pas de cesser complètement d'extraire des ressources naturelles mais d'extraire uniquement le nécessaire, en dehors de toute subordination à la demande internationale. Il s'agit donc d'utiliser les ressources minières de façon raisonnable pour bénéficier d'un confort de vie accru à l'échelle nationale et régionale.

Pour être efficaces, les transitions post-extractivistes doivent être entendues comme un ensemble de mesures et de propositions articulées entre elles qui questionnent le modèle de développement actuel. De plus, si ces alternatives ne sont pas soutenues par un cadre conceptuel commun, elles perdent de leur substance.

Dans ce contexte, il est par exemple évident que l'implantation d'études d'impacts environnementaux impartiales est capitale. Mais ces études n'ont de sens que si elles prennent place dans une économie environnementale qui se distancie de la marchandisation de la nature et des processus de ventes et achats de biens et services environnementaux. Pour être efficaces, ces études d'impacts environnementaux doivent également intégrer la participation citoyenne et assurer l'information publique. Il est important de noter que la consultation publique sur les projets miniers ne doit pas apparaître comme un élément isolé. Elle est même une étape incontournable du processus. Ainsi, au Pérou, la consultation préalable des populations indigènes, votée en 2011 par le gouvernement Humala, s'effectue de manière imparfaite. Le gouvernement se base sur une définition restrictive du terme « *population indigène* » et ne fournit pas un appui suffisant à la mise en place des processus de consultation.

La loi péruvienne sur la consultation préalable se réfère directement à la **Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits des peuples indigènes et tribaux**. Elle exige principalement que les peuples indigènes et tribaux soient consultés sur les questions qui les affectent. Elle exige également que ces peuples soient en mesure de s'engager sur base d'une participation libre, préalable et informée dans les processus politiques et de développement qui les affectent. Elle a été ratifiée par 20 pays. Ces pays sont soumis à un contrôle sur la mise en œuvre de cette convention intégrée à leur législation.

98 GUDYNAS E., « La construcción de otros futuros y las alternativas al extractivismo », dans « Minería y movimientos sociales en el Perú », Dialogo y movimientos, Peru, 2013, p.573.

Malgré leurs avantages indéniables, force est de constater que, jusqu'à présent, aucun pays extractiviste n'a mis en œuvre ces transitions de façon coordonnée. La plupart ont avancé sur l'une ou l'autre transition de façon isolée, tout en ne s'orientant pas vers un changement global. Citons parmi celles-ci la renégociation des contrats miniers en Équateur et au Mexique. D'autres pays comme la Colombie, le Brésil et le Chili se sont de leur côté davantage concentrés sur une plus juste répartition des revenus issus des activités extractives. La Bolivie et le Venezuela quant à eux ont accentué le rôle de l'État dans la gestion des activités extractives. Enfin, en 2010, l'Argentine a voté une loi décrétant que ses glaciers seraient désormais considérés comme « biens publics » pour ainsi les protéger des projets miniers.

Pour expliciter notre réflexion, intéressons-nous à nouveau au cas de l'Équateur pour montrer les limites politiques et économiques qui parfois s'imposent à la volonté affichée d'une transition écologique et sociale de l'économie (cf. chapitre II, *Le projet Yasuni et l'impasse du capitalisme vert*). Au début de son mandat, le Président Rafael Correa avait rassemblé beaucoup d'espoir. En 2008, en inscrivant le *Buen Vivir* et les « droits de la nature » dans la nouvelle Constitution, il se positionnait comme un fervent défenseur des populations et de l'environnement. Cependant, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui l'accusent d'avoir renié son projet politique. Sa décision prise en 2013 d'exploiter le pétrole présent dans le Parc national Yasuni, gigantesque réserve naturelle à la biodiversité foisonnante, en fut la triste manifestation. Si des avancées indiscutables ont eu lieu sur le plan social en Équateur, malheureusement, le sort promis au Parc Yasuni semble confirmer la prééminence du capital économique sur le capital naturel. L'Équateur révèle ainsi un visage paradoxal, tourné vers le progrès social et l'éradication de la pauvreté tout en consolidant le caractère extractiviste de son économie.

## LE BUEN VIVIR<sup>99</sup>

Le *Buen Vivir* (ou SumakKawsayen quechua) est un paradigme alternatif au modèle de développement actuel. Ce concept est issu de la cosmologie des peuples indigènes quechua, aymara et guarani. Il considère les humains comme éléments faisant partie d'une communauté (*l'Ayllu* en aymara) ainsi que de l'ensemble de la *Pachamama*, la Terre Mère.

Aujourd'hui, il est utilisé pour désigner un mode d'organisation sociale basé sur des relations équilibrées entre l'homme et la nature. Il s'agit d'une proposition intégrale qui vise la récupération des connaissances ancestrales, la souveraineté et la dignité nationale, des configurations sociales basées sur la collectivité et une relation harmonieuse avec la Terre Mère. Ce concept, dans sa version moderne, se nourrit aussi des critiques du système capitaliste tel que l'écologisme. On peut effectivement le définir comme une philosophie politique prônant une alternative au modèle de développement actuel ainsi que la dé-marchandisation de l'environnement.

## DES DÉVELOPPEMENTS ALTERNATIFS

Si les mobilisations citoyennes peuvent stopper certains projets miniers<sup>100</sup>, et ainsi freiner l'extractivisme « prédateur », le but premier à atteindre reste la reprise en main par les gouvernements de leur rôle de garant du bien commun. Cette stratégie passe prioritairement par les transitions vers un extractivisme moins destructeur de la nature et réellement tourné vers le bien-être des populations locales.

Notons que les alternatives que nous souhaitons mettre en évidence ici n'excluent pas un extractivisme raisonné. Il s'agit d'initiatives visant à contrôler l'extractivisme prédateur actuel, à corriger ses dysfonctionnements tout en proposant d'autres formes de développement parallèles. Tourisme, agencement territorial, centre de formation font partie des projets durables à découvrir ci-après !

99 Peut se traduire par « Bien vivre ».

100 En 2012, sous la pression citoyenne, le Costa Rica rejetait un vaste projet d'extraction aurifère et adoptait un Code Minier déclarant notamment le pays libre d'exploitation minière à ciel ouvert ([http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Contribution\\_6\\_EPS.pdf](http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Contribution_6_EPS.pdf)).

## L'agencement territorial à Cajamarca, Pérou

La région de Cajamarca au Pérou, dont environ 50% du territoire est sous concession minière, est très attractive pour les sociétés minières. Victimes des conséquences de cette exploitation massive, les pouvoirs régionaux et locaux de Cajamarca, jouent de leur souveraineté limitée pour résister à l'assaut minier et mettent en place des alternatives durables pour garantir l'avenir de la région. Cette démarche prend différentes formes.

En 2004, un groupe technique et politique a initié un processus de *zonification écologique et économique* (ZEE) censé orienter la prise de décisions concernant le meilleur usage des ressources naturelles de la région et l'attribution adéquate du territoire du département en relation avec les besoins des populations et les opportunités de développement, le tout dans le respect de l'environnement. Par son action, la ZEE se veut un projet neutre et participatif désireux de prévenir les conflits sociaux grâce à la clarification des activités socio-économiques adaptées au profil du territoire. Ce processus fut approuvé en 2012 par le Ministère de l'Environnement (MINAM).

La ZEE est en réalité l'étape première menant à la construction d'un plan d'aménagement territorial qui formalise l'usage véritable des zones de la région. Malheureusement, le processus n'est pas encore près d'aboutir, le MINAM ayant exigé de la part du gouvernement régional de Cajamarca 7 études supplémentaires pour engager la poursuite du projet.

De plus, la Commission régionale impliquée dans les discussions sur l'aménagement territorial est composée notamment de représentants des entreprises minières qui freinent le processus. Dans la même ligne, la loi 30230 adoptée par le gouvernement en juillet 2014 donne aux processus de zonification et d'agencement territorial une valeur purement informative, et déplace leur approbation du MINAM vers le Conseil des Ministres.

Face à un pouvoir national peu engageant et limitant les possibilités d'action, d'autres instruments de gestion démocratique au niveau régional ont été mis en place pour améliorer les conditions de vie des populations afin de les impliquer dans les mécanismes décisionnels. C'est ainsi qu'en 2010 un *Plan de Développement Régional Concerté* a été élaboré de façon participative à partir d'ateliers rassemblant différents acteurs de la société. Dans ce plan, le volet environnemental prend une place importante. Il s'est notamment concrétisé par la création de commissions au niveau régional (CAR) et municipal (CAM). L'objectif poursuivi est de consolider un système régional de gestion environnementale ainsi que de constituer une commission municipale dans chaque province. Ces commissions réaffirment l'importance de bénéficier d'espaces décisionnels décentralisés selon un mode de fonctionnement horizontal. À présent, chaque municipalité dispose de sa commission, lieu de formation et de développement d'alternatives.

## Centre de formation à San Luis sur le fleuve Parapapura, Pérou

Fin 2014, Jorge Velez est venu rencontrer *Justice et Paix*. Il est porteur d'un projet éducatif basé à San Luis près de Yurimaguas, en Amazonie péruvienne. Il est selon lui un peu naïf de parler de *Buen Vivir* lorsque l'on observe la dégradation du climat et de la nature. S'il pense que le soutien politique est nécessaire à la mise en place d'alternatives, elles doivent surtout - et avant tout - provenir de la population. C'est pourquoi Jorge Velez est convaincu que les alternatives doivent d'abord émerger dans l'espace familial avant de s'épanouir à un niveau communautaire puis communal.

Concrètement, partant du constat que la capacité décisionnelle de la population faisait défaut, le vicariat de la localité a mis en place un travail avec les leaders des communautés dans une logique participative dans un but de réappropriation de leur territoire. Le cœur du projet est de proposer des formations pour que les jeunes puissent concevoir un avenir dans leur communauté tout en se sentant investis de réelles responsabilités à son égard. C'est dans cette perspective qu'est né le centre de formation de leaders à San Luis. Activités de mécanique, de techniques agricoles, de travail du bois, d'informatique, de couture sont dispensées aux jeunes qui retournent ensuite dans leur communauté forts de cet apprentissage nouveau. De cette manière, le jeune peut à son tour transmettre les connaissances acquises au reste de sa communauté.

Le projet du centre de formation de San Luis se veut connecté à la réalité. Il a pour but d'élargir la base sociale et de développer les capacités des populations pour améliorer de façon durable leur situation économique. À présent, les populations formées prennent davantage leur avenir en main de façon concertée. Jorge Velez souhaite visibiliser l'initiative et obtenir une reconnaissance officielle pour bénéficier des fonds nécessaires à la poursuite du projet !

## Le tourisme, une alternative à promouvoir?

Ces dernières années, on a observé dans de nombreux pays (Costa Rica, Cambodge, Équateur...) un boom de l'éco-tourisme. Certaines communautés villageoises ont vu là une bonne occasion de diversifier leurs revenus. Les agences de voyage se sont également précipitées sur cette opportunité de profit. Le tourisme représente aussi pour certains une bonne manière de se détourner de l'exploitation minière<sup>101</sup>.

En 2013, l'Équateur a quadruplé le budget accordé au secteur du tourisme, source majeure de devises étrangères. Le gouvernement estime que ce secteur est essentiel dans la transformation du modèle de production du pays. Suivant cette tendance, de nombreuses communautés ont décidé de devenir des « villages touristiques », voyant là une source potentielle de revenus et de développement. Il s'agit de tourisme durable dans des zones naturelles gérées de façon communautaire qui vise à valoriser la nature en incluant la participation directe des populations. Encouragée par le gouvernement, la communauté reçoit le soutien de professionnels chargés de l'aider à définir son projet touristique dans le but d'attirer les visiteurs. Ce tourisme communautaire fut reconnu légalement par l'État en 2002.

Si ce type de projets a le mérite de participer à la préservation de l'environnement et à la lutte contre l'exode rural, il contient le risque de dénaturer la communauté prête à faire les transformations nécessaires à l'attrait des touristes. Sans compter les dissensions internes que ce type de projets peut engendrer<sup>102</sup> et les doutes sur les réels bénéfices financiers.

De plus, dans certains cas, les projets touristiques sont récupérés par des tours opérateurs transnationaux moins soucieux de la préservation du milieu et plus à l'écoute des marchés que des personnes. Ce sont là des écueils à prendre en compte pour – si possible - les transformer en atout !

101 Voir l'analyse de *Justice et Paix* « Le tourisme, une alternative à l'exploitation minière au Pérou ».

102 Pour plus d'informations, lire l'article de Bernard SCHEOU, « L'engouement des communautés indigènes équatoriennes pour le tourisme, choix pertinent ou désillusion annoncée ? », dans *Etudes caribéennes*, 2013, <https://etudescaribeennes.revues.org/6551>

## PARTAGER, CONFRONTER POUR MIEUX AGIR COLLECTIVEMENT : LA PLUS-VALUE DES RENCONTRES « NORD-SUD »

**S**i nous souhaitons que ces alternatives développées dans le Sud se répandent et influencent les décisions politiques et économiques à plus large échelle, il est essentiel de promouvoir leur diffusion ! C'est dans ce but que sont organisées des rencontres entre organisations du Nord et du Sud afin de partager les situations vécues localement et les alternatives qui y répondent en proposant une autre manière de faire. Réaffirmer les solidarités entre Nord et Sud encourage la poursuite de ces alternatives pour faire face aux défis globaux actuels ! Voyons cela de plus près !

Pratique courante dans les milieux des ONG, les rencontres appelées « Nord-Sud » sont devenues un rendez-vous incontournable de construction d'alternatives communes. Ces rencontres, qui réunissent des acteurs associatifs du « Sud » et leurs partenaires du « Nord », sont souvent non seulement un moment privilégié d'échanges mais, plus encore, permettent la mise en place d'actions collectives en vue d'atteindre et de réaliser une utopie rêvée ensemble. À l'instar de Maurice Cheza<sup>103</sup>, nous utilisons ici le mot « utopie » non pas comme une illusion mais bien plus pour désigner le rêve, celui qui mobilise, qui nous dynamise et nous fait agir.

*Justice et Paix* a eu l'occasion d'organiser et de participer à des rencontres de ce type<sup>104</sup> et en a tiré des apprentissages que nous souhaitons partager ici. Signalons au préalable que ce type de rencontres se construit souvent sur le mode du « voir-juger » et « agir » caractéristique de la méthode de l'éducation par l'action chère à l'éducation permanente.

### Le recul que la mise en commun suscite

Les rencontres « Nord-Sud » ont pour premier objectif de permettre un échange sur les réalités vécues de part et d'autre de la planète. Ensuite, elles offrent l'occasion de partager les ressources intellectuelles engrangées par certains. On peut citer des outils pédagogiques à adapter à son propre pays, les interprétations de législations nationales en vigueur... Cet échange d'expériences devient dès lors très vite un processus appelé en anglais « peerlearning », l'apprentissage par les pairs.

Être ensemble, faire « communauté », permet ainsi d'analyser les forces et faiblesses des initiatives qui existent pour - ensemble - se poser la question : « comment voyons-nous le monde ? ». Un défi est alors à relever : il faut être clair et cohérent sur les changements que nous voulons pour définir les actions à mettre en place.

### Faire alliance

La mise en commun des ressources, qu'elles soient intellectuelles (savoirs), financières ou logistiques, permet souvent la création d'alliances en vue de l'action. John Patrick, de l'association nigériane JDPC (*Justice, Development and Peace Commission*), va même plus loin car il s'agit à ses yeux de « générer la « révolution » par rapport à un modèle de société préétabli et imposé »<sup>105</sup>.

Ce cheminement réciproque implique dès lors un questionnement fondamental sur la manière de voir et de vivre les relations « Nord-Sud ». Nous sommes ainsi interpellés sur la manière dont la coopération au développement est pensée depuis les hautes sphères induisant le risque – très présent - de choisir des priorités thématiques et/ou géographiques qui pourraient être guidées par des indicateurs macro-économiques peu révélateurs de réalités vécues au niveau micro. Cet impératif doit sans cesse rester présent pour chacun des acteurs, qu'ils viennent du Sud comme du Nord, au risque de passer complètement à côté des objectifs poursuivis ensemble.

Un écueil à contourner réside dans le fait que les bailleurs de fonds publics se montrent parfois peu enclins à financer ces rencontres « Nord-Sud ». Si ces dernières sont parfois perçues comme ponctuelles (ne s'inscrivant pas dans une démarche long terme), coûteuses et polluantes (notamment par le coût écologique des déplacements en avion), nous souhaitons quant à nous mettre en avant le résultat concret et porteur de changement, à savoir la construction d'alternatives visionnaires, cohérentes et efficaces car construites à partir de la base.

En effet, un des avantages tangibles réside dans le fait que ces démarches sont également source d'apprentissage pour les ONG que nous sommes. Elles nous poussent à questionner à la fois nos conceptions fondamentales tout comme notre action : « Quel est notre rôle ? Est-ce à nous de définir ces alternatives ? »

103 Pour une société plus juste, Outils d'analyse et d'animation, Lumen Vitae, Sens et foi n°3, 2003

104 Signalons entre autres d'une part un projet mené en 2008 réunissant des partenaires associatifs et académiques européens, péruviens et congolais sur les enjeux autour de la lutte contre l'impunité. D'autres part, deux rencontres organisées par la CIDSE (le réseau européen et nord-américain d'organisations de développement catholiques), au Pérou en mai 2008 sur les enjeux de l'extraction minière à l'occasion de la rencontre des chefs d'États européens, d'Amérique latine et des Caraïbes et à Bruxelles en septembre 2014 intitulé « Agir pour rendre le monde juste et durable ».

105 Séminaire de la CIDSE « Agir pour rendre le monde juste et durable », 9-10 septembre 2014

La réponse est claire à nos yeux. Le monde associatif a ici un triple rôle à jouer : faciliter la démarche, renforcer les différents partenaires en créant une entraide entre les mouvements locaux qui agissent dans les différentes zones touchées par l'extraction minière et enfin amplifier les résultats par notre capacité à se faire relais (auprès des citoyens européens, des acteurs économiques, des décideurs politiques) via une communication appropriée. « *Avoir et partager l'information, c'est avoir le pouvoir* » nous rappelle notre partenaire Pablo Sanchez<sup>106</sup>, de l'association environnementaliste péruvienne GRUFIDES. C'est donc par notre capacité à d'abord « faire lien » pour ensuite faire connaître et développer les initiatives venant du terrain que nous pourrions, ensemble, changer le monde.

## CONCLUSION

**A**près ce tour d'horizon au Sud - dont les alternatives évoquées plus haut ne représentent qu'un échantillon choisi parmi un ensemble bien plus vaste - nous constatons qu'il n'existe pas un modèle alternatif mais que de multiples alternatives, nées de contextes et situations historiques diverses, peuvent se croiser et s'enrichir les unes des autres.

Face à la globalité des défis actuels, les populations n'ont d'autres choix que de réinventer d'autres manières de vivre, plus respectueuses de l'environnement dont elles dépendent, dont finalement nous dépendons tous ! Ces alternatives, bien qu'à ce jour encore minoritaires, pourraient facilement se généraliser si elles bénéficiaient d'un soutien public, comparable à celui qui est accordé aujourd'hui au subventionnement des énergies fossiles et de l'agriculture industrielle entre autres.

De plus, lorsqu'elles sont mises en relation et encouragées, ces alternatives peuvent grandir pour peu à peu devenir incontournables. C'est à nous, citoyens, qu'il incombe de les relayer et de répandre la conviction qu'autre chose, qu'un autre monde est possible. Il nous faut tout autant exiger que les responsables politiques du Nord et du Sud agissent pour donner un cadre législatif qui oblige les activités des entreprises au respect de l'environnement et des populations. Et d'ainsi inciter les entreprises à faire en sorte que leur impact dans les pays où elles s'implantent soit le plus positif possible !

## DES ALTERNATIVES AU NORD

Nous l'avons constaté, le Sud bouge ! Regardons à présent quelques alternatives développées au Nord !

Comme dans le Sud, la question des alternatives au Nord se décline en divers axes et acteurs. Si le Sud se confronte à des problématiques liées essentiellement à la production et à la gestion des ressources, c'est prioritairement la question de la consommation de ces mêmes ressources qui se trouve au cœur des enjeux au Nord. C'est pourquoi on verra donc ici que le citoyen a un rôle crucial à jouer, tant par ses choix individuels que par la pression qu'il lui est possible d'exercer sur les responsables politiques et les acteurs économiques. Nous le redisons avec force. Des décisions éthiques et respectueuses des populations du Nord comme du Sud peuvent être posées à tous les niveaux. Nous illustrerons cette conviction au travers des exemples de commercialisation de téléphones portables, de vote au Parlement européen et de choix posés dans le secteur bancaire.

## AU NIVEAU CITOYEN, QUE FAIRE ?

On se sent parfois démuni face à l'ampleur des défis désormais planétaires. Comment, à un niveau individuel, oser penser que nous pourrions changer les choses ? Comment nos gestes de simples citoyens pourraient-ils améliorer la vie de personnes à l'autre bout de la planète ? Freiner le réchauffement climatique ? Assurer une vie décente aux générations futures ?

Mais est-ce vraiment en ces termes que se pose la question ? La frustration que l'on peut légitimement ressentir en considérant l'impact individuel par rapport à la taille des défis ne doit pas nous bloquer. Il ne suffit bien sûr pas de changer individuellement de comportement pour sauver la planète tout comme il serait bien entendu plus efficace de faire en sorte que tout le monde puisse bénéficier de transports publics à prix accessible plutôt que d'acheter une voiture électrique. Bien sûr que, sans le relai de l'action politique, les gestes citoyens risquent de n'être que gouttes d'eau. Comme le rappelait Naomi Klein dans son ouvrage *This Changes Everything*, il n'y a plus de solutions non-radicales à adopter pour faire face au changement climatique. Ces solutions radicales ne peuvent être choisies, appliquées et imposées que par les seuls responsables politiques.

Toutefois, un premier rôle pour les citoyens se dessine ici car il est évident que, sans soutien ni prise de position citoyenne, nos représentants politiques ne poseront pas d'actes importants. Un travail de veille de l'action politique, voire de pression peut donc être réalisé par les citoyens. Il est essentiel d'en être conscient pour réveiller notre action !

« Que peuvent faire des citoyens isolés ? » vous demanderez-vous peut-être. Ils peuvent par exemple commencer par s'intéresser aux programmes des partis pour voter en pleine conscience pour ceux défendant la ligne la plus cohérente par rapport aux thématiques en question, tout en conservant leur vigilance pour les pousser à dépasser le stade de la simple bonne intention. Pour maintenir la pression, il est toujours également possible d'écrire et de poser des questions à nos représentants.

Une autre piste invite à soutenir et à s'impliquer dans des associations actives dans le secteur d'intérêt qui développent un travail de sensibilisation/pression des responsables politiques. Par exemple, dans le secteur de l'électronique, il est important de faire pression sur nos représentants politiques belges et européens pour qu'ils exigent la mise en place de contrôles réguliers des entreprises afin de développer un système de traçabilité des minerais au niveau mondial. Il est tout autant possible de mettre la pression sur les entreprises de télécommunication pour qu'elles assument leurs responsabilités sur l'ensemble de la chaîne de production, mais aussi pour les pousser à informer le consommateur sur la provenance des matériaux

contenus dans leurs téléphones portables et autres produits électroniques. Ce soutien, qui peut aussi être financier, passe encore par une participation aux activités de l'association (projection de films, organisation de débats, formations ou conférences, animation de groupes de travail thématiques, etc.), la signature de pétitions ou le relai d'informations.

Cette mise en action, souvent issue au départ d'une réflexion individuelle, peut également prendre la forme d'un mouvement collectif. Groupes d'achat commun, potagers urbains, initiatives des « villes en transition », le nombre et la diversité des initiatives est aujourd'hui en véritable explosion. Même si l'objectif de ces groupes est rarement de type politique au départ, leur action permet de renforcer certaines préoccupations. Leur visibilité (même relative) est un facteur clé dans l'optique d'une « pollinisation » des idées pour *in fine* déboucher sur une pression politique efficace.

À côté de ce rôle de veille de l'action politique, l'action des citoyens passe indubitablement aussi par une réflexion comme une modification de ses propres choix de consommation. Si pour certains la question du choix ne se pose pas lorsque le budget est trop serré, la plupart d'entre nous savent qu'il serait possible de consommer plus éthique, d'accepter de payer le « juste prix » pour un produit même si cela signifie, en contrepartie, peut-être moins consommer, quoique le plus souvent à qualité supérieure.

À cet égard, même si l'attention à l'alimentation est actuellement souvent mise en avant, la question des téléphones portables est aussi intéressante... Nous en utilisons tous, la technologie se fait tous les jours plus pointue et propose de nouveaux modèles à la vente chaque semaine. À cette tentation de la nouveauté s'ajoute le problème de l'obsolescence programmée qui, aujourd'hui largement reconnue, réduit considérablement la durée de vie de ces petits joujoux que nous changeons, en Belgique, à peu près tous les 18 mois en moyenne.

C'est pourquoi, avant d'acheter un nouveau GSM, il est primordial de se poser la question de savoir si nous en avons vraiment besoin, si ce nouvel achat est réellement indispensable ou si nous ne pouvons résister à la dernière nouveauté. Si nous optons pour un nouvel achat, réfléchissons aux possibilités de donner à l'ancien une seconde vie, par exemple en le donnant ou en le revendant s'il fonctionne encore, voire en tentant une réparation si c'est possible. On peut au minimum veiller à le ramener dans un magasin ou un parc à conteneurs s'il est hors d'usage. Agir ainsi permet d'éviter le risque de voir de nombreuses filières clandestines de recyclage envoyer nos déchets électroniques vers la Chine, l'Inde ou certains pays africains, là où les travailleurs qui les démantèlent sont exposés à de nombreuses substances toxiques.

## RÉPARER, RECYCLER SON GSM, QUELQUES PISTES (D'ORGANISMES FIABLES) :

**ET SI ON REPARAIT ?** ([www.etsionreparait.be](http://www.etsionreparait.be)). Cet atelier bruxellois s'est fixé l'objectif de lutter contre l'obsolescence programmée des dispositifs audio, vidéo et multimédia. Vous pouvez le contacter pour toute réparation et dépannage.

**CF2D** ([www.cf2d.be](http://www.cf2d.be)). Entreprise d'économie sociale qui s'occupe du recyclage du matériel informatique. Quand cela est possible, le matériel récolté est remis en état et mis à disposition d'acteurs associatifs.

**RES'SOURCES** ([www.ressources.be](http://www.ressources.be)). Un réseau d'entreprises d'économie sociale actives dans la récup' et la revalorisation, actives également dans la filière électronique. Sur leur portail, vous trouvez le lieu de recyclage le plus proche de chez vous.

**OXFAM SOLIDARITÉ** (<http://www.oxfamsol.be/fr/gsm>). Dans ses magasins de seconde main, cette ONG récolte les GSM et les smartphones pour les recycler. 10% des bénéfices du recyclage sont reversés à Oxfam pour ses projets au Nord et au Sud.

**RECUPEL** (<http://www.recupel.be>). Asbl veillant à ce que les appareils élect(ron)iques usagés soient traités ou reconditionnés de façon durable et dans le respect des coûts, dans le cadre de l'obligation de reprise<sup>107</sup>.

**LOVE 2 RECYCLE** ([www.love2recycle.be](http://www.love2recycle.be)). Cette entreprise rachète vos GSM usagés pour leur donner une deuxième vie.

**MON EX TEL** ([www.monextel.com](http://www.monextel.com)). Cette organisation vous reprend votre téléphone portable au profit de l'association de votre choix.

**VITE ACHETÉ, VITE À JETER** ([www.amisdela-terre.be/obsolescence\\_programmee/](http://www.amisdela-terre.be/obsolescence_programmee/)). Ce site décrit ce qu'est l'obsolescence programmée et propose des pistes d'action (réparation, recyclage, 2<sup>ème</sup> main...) pour lutter contre cette dernière.

### LE FAIRPHONE

Le *Fairphone* est le premier exemple de téléphone éthique. Ses fabricants ont placé le respect des travailleurs du Sud mais aussi des consommateurs du Nord au cœur de leur projet. On dispose alors d'un smartphone dont les minerais sont issus de mines non liées aux groupes armés, dont les pièces ont été assemblées dans une usine chinoise respectueuse des droits des travailleurs, tout en étant assuré que la plupart des composants peuvent être extraits de l'ensemble pour être réparés ou remplacés. Bien sûr, comme le reconnaissent les porteurs du projet, le chemin est encore long pour que ce téléphone soit totalement éthique. Mais des améliorations sont constamment apportées et leur préoccupation, au fond, est surtout de montrer qu'il est possible de travailler mieux dans ce secteur!

Pour favoriser des choix de consommation plus éthiques, la clé est évidemment l'information. S'il n'est pas possible de tracer tous les produits que nous achetons, il est bien souvent possible de se renseigner sur l'origine au moment de l'achat. Produit belge, européen ou d'ailleurs? Quel type de société a été à la source de la production? Un label existe-t-il? Il n'est pas inutile - loin de là! - de faire de ces questions un «réflexe».

Bien que moins directe que les précédentes mais tout aussi importante, une autre piste d'action concerne la façon d'investir son argent. A quoi sert notre épargne? Qu'en font les banques? Quelles banques choisir? Pour les clients, il n'est guère aisé de connaître l'impact réel de leur argent, d'autant que la plupart des banques font preuve d'un remarquable manque de transparence à l'égard de leurs investissements. Demander des comptes à sa banque, en choisir une qui est attentive à des placements éthiques sont des actes simples mais potentiellement très importants, y compris pour de petites sommes. Plusieurs associations belges travaillent en ce sens en fournissant une information de qualité constamment remise à jour, que ce soit en faveur des placements ou comptes éthiques ou en dénonçant les entreprises non éthiques. A ce sujet, vous pouvez par exemple consulter le réseau *Financité* ou le site <http://financeresponsible.org/> des Amis de la Terre.



# ET SI LES BANQUES NOUS AIDAIENT À CHANGER LE MONDE ?

Dialoguer avec les entreprises, c'est, selon nombre d'organisations de la société civile, une obligation incontournable, «*si l'on veut être entendu, être efficace et au final... changer le monde*». C'est d'autant plus nécessaire - et efficace - quand on sait que le pouvoir politique a perdu de sa superbe au regard de la société à l'économie globalisée dans laquelle nous évoluons où la finance tient aujourd'hui les rennes du politique, et de l'économique.

Mais l'opportunité fait toujours débat, car pour beaucoup la démarche semble marquée idéologiquement. En effet, ne risque-t-on pas de tomber dans les «filets» du secteur privé si on commence à discuter avec lui ? Peut-on perdre son âme à discuter avec le diable ? Et finalement, est-ce vraiment un diable ? Les questions sont légion et se posent constamment dans le sésail des ONG.

Les multinationales ne montrent bien souvent que peu d'intérêt à discuter avec la société civile malgré les appels du pied régulièrement répétés. En conséquence de quoi, une solution consiste à se tourner vers les acteurs qui les financent, à savoir les investisseurs, autrement dit, les banques.

C'est en ce sens qu'en 2015, *Justice et Paix* a participé à la semaine «Responsabilité sociétale» organisée par la banque franco-belge *BNP Paribas Fortis*, en proposant une intervention dans un panel intitulé «*Extraction minière. Financer sans dégrader*». À cette occasion, invitée par la banque elle-même, *Justice et Paix* a pu ainsi décrire les impacts négatifs provoqués par une activité extractive incontrôlée, notamment par deux études de cas décrivant les situations en RD Congo et au Pérou.

A l'écoute, les employés des différents services ne découvraient pas pour autant ces réalités. Consciente des retombées négatives que peut provoquer le fait de compter parmi ses clients des personnages «douteux», cette Banque, comme de nombreuses concurrentes, a mis en place des politiques permettant d'encadrer ses activités dans différents secteurs que sont l'extraction minière mais aussi l'huile de palme, les sables bitumeux, l'énergie nucléaire, les matières premières agricoles...<sup>108</sup> Cette politique des banques vise à encourager leurs clients à adopter une démarche exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale. À cette occasion, un cadre nous a confié que «*notre direction n'aime pas être épinglée par un rapport d'une ONG nous dépeignant comme peu précautionneux. Et de compléter « nous passons donc au crible*

*les antécédents, pratiques et autres investissements de nos futurs clients. Les politiques sectorielles, qui sont autant de lignes directrices guidant les conseillers dans leur travail au quotidien, constituent à ce titre un formidable filtre*».

## LA PRESSION CITOYENNE À LA RESCOURSSE

**M**ais est-ce pour autant suffisant ? Dans ces mégastuctures aux milliers d'employés, de telles politiques sectorielles demandent en effet une adhésion de l'ensemble de travailleurs. Si certains employés sont sensibles à ces questions, cela n'est pas forcément évident pour d'autres. Les banques ne seraient-elles pas tentées de garder, en toute opacité, des clients ne respectant pas les prescrits des politiques sectorielles, passant entre les mailles des filets des contrôles internes effectués ?

«*Pour être certains que les banques changent de comportements de manière durable, il faut leur imposer une pression citoyenne. Tous les Belges ont un compte en banque, on est donc tous concernés par les agissements de ces acteurs*», nous explique Virginie Pissoort, chargée de plaider à l'ONG *Sos Faim*. En 2013 et 2014, pour accentuer la pression, cette organisation a mené la campagne «*On ne joue pas avec la nourriture*», demandant aux banques belges d'arrêter les pratiques spéculatives sur les matières premières agricoles conduisant à la hausse des prix alimentaires<sup>109</sup>. En effet, ces pratiques menacent la sécurité alimentaire des plus pauvres et l'avenir des petits agriculteurs. «*Je pense sincèrement que les banques ont été dérangées par les multiples interpellations des citoyens, clients ou pas, et par le relais médiatique de notre campagne*».

### LA CAMPAGNE « ON NE JOUE PAS AVEC LA NOURRITURE »

À la demande de *Sos Faim*, le Réseau *Financement Alternatif* (RFA) a réalisé une étude sur l'implication des banques en Belgique en matière de spéculation sur les produits agricoles. Résultat ? En avril 2013, 6 des 9 institutions financières étudiées offraient à leurs clients des produits financiers liés aux évolutions de prix des produits agricoles.

Dans un second temps, la campagne a proposé aux citoyens d'écrire à leur banque afin de leur demander de cesser ces pratiques. Les banques n'ont pas manqué de répondre à ces interpellations, signe que la mobilisation finit par payer !

Vous voulez en savoir plus sur l'ingénierie financière à l'œuvre dans l'élaboration de ces fonds et leur commercialisation ? L'étude «*En Belgique aussi les banques sont complices*» est disponible sur [http://www.onnejouepasaveclanourriture.org/sites/default/files/Rapport\\_Speculation\\_EMBARGO18\\_juin.pdf](http://www.onnejouepasaveclanourriture.org/sites/default/files/Rapport_Speculation_EMBARGO18_juin.pdf)

108 <https://www.bnpparibasfortis.com/fr/notre-responsabilite%20votre-banque-responsable/article/notre-responsabilite-conomique-et-%20thique>

109 <http://www.onnejouepasaveclanourriture.org/>

Nous avons entre autres organisé un matin un match de football avec des pains devant le siège de la banque ING, mais aussi des conférences de presse, ... ça n'a pas plu aux banques, elles ont été poussées à réagir et à revoir leur copie ... Nous avons pu ainsi mener des dialogues fructueux avec certaines banques avec à la clé des engagements clairs de fermer certaines d'entre elles», se réjouit Virginie Pissoort. Mais malgré ces bonnes intentions affichées, les choses évoluent lentement. La faute alléguée par le secteur ? La lenteur administrative de ces mastodontes de la finance.

Dans cet échange avec les banques, le pouvoir politique est-il pour autant mis totalement de côté ? Bien entendu, non, car le débat politique doit constituer le pendant nécessaire du dialogue avec le secteur privé. Une régulation raisonnée et efficace est en effet une finalité à atteindre si l'on veut contraindre les entreprises à changer leur comportement, quelle que soit la cordialité du dialogue menée avec ce secteur.

Ainsi, suite à cette campagne menée par *Sos Faim*, des parlementaires ont accueilli avec enthousiasme les propositions de l'ONG, dans le but de reconnecter l'économie au réel et de se départir par la même occasion de ces profits virtuels mais hautement nocifs pour les populations du Sud de la planète. Des propositions de loi ont émergé et ont été discutées au parlement fédéral belge, puis remises dans les tiroirs ... Au citoyen, encore une fois de rappeler à nos élus que cette problématique mérite des avancées immédiates ! Puisqu'il s'agit une nouvelle fois d'une lutte de longue haleine vu qu'on ne peut facilement infléchir sur des habitudes et des pratiques économiquement profondément implantées, c'est encore et encore à lui de continuer à mettre la pression.

## EXIGER UN PARLEMENT EUROPÉEN FORT QUI PLACE L'ÉTHIQUE AVANT LE BUSINESS

En mai 2015, le Parlement européen prenait un tournant historique en votant en faveur d'un règlement européen ambitieux ayant comme objectif d'éradiquer les «minerais du sang». L'amendement n°155 déposé par le parlementaire belge Louis Michel (Groupe des Libéraux et Démocrates) était adopté par la gauche de l'hémicycle mais également par des parlementaires «frondeurs» de la droite conservatrice et libérale. Ce faisant, les élus ont fait passer l'éthique avant le business dans une bataille que la société civile pensait pourtant perdue d'avance, malgré de longs mois passés à tenter de les convaincre d'adopter une position davantage centrée sur la défense des droits humains fondamentaux. Retour sur cette aventure qui montre que des alternatives peuvent émaner des élus du peuple !

### LES MINERAIS DU SANG<sup>110</sup>

désignent les minerais issus du commerce illégal qui contribue à alimenter des conflits armés dans plusieurs pays du monde et dont les premières victimes sont les populations locales. C'est le cas en RD Congo ou encore en Colombie. Pour apaiser ces conflits, la Commission européenne a proposé en 2014 un schéma d'auto-certification volontaire à 450 entreprises européennes important des «minerais des conflits» (or, tungstène, étain, tantale). La campagne menée par les ONG jusqu'au vote du Parlement en mai 2015 visait à renforcer cette proposition en la rendant notamment obligatoire !

L'amendement de Louis Michel introduisait en effet une obligation de «diligence raisonnable» pour toutes les entreprises européennes qui importent des minerais, quelle que soit leur forme (brute, semi finis, et même dans des produits déjà assemblés). Par cette directive, les entreprises européennes se verraient obligées de réaliser des efforts en vue d'identifier et prévenir les risques sur leur chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que les minerais achetés n'aient pas contribué à alimenter des conflits armés. Si la victoire est éclatante, n'oublions cependant pas qu'une négociation doit encore s'effectuer avec la Commission Européenne et le Conseil de l'Union Européenne (les États membres) afin de livrer une décision finale au cours de l'année 2016.

### LA «DILIGENCE RAISONNABLE» EN MATIÈRE DE MINERAIS

Dans son acception générale, le concept de «diligence raisonnable» (*due diligence* en anglais) indique l'ensemble des vérifications qu'un éventuel acquéreur ou investisseur va réaliser avant une transaction, afin de se faire une idée précise de la situation de l'entreprise, l'organisation ou l'acteur avec lesquels cette activité se déroule. Plus spécifiquement, pour les minerais, «la diligence raisonnable» prescrit aux entreprises d'identifier et de prévenir les risques tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Ce processus, tel que consolidé au niveau international, leur demande ainsi de s'assurer que les minerais achetés auprès de leurs multiples fournisseurs ne financent pas des groupes armés. Les guidelines sur la «diligence raisonnable» en matière d'approvisionnement responsable des entreprises en minerais provenant de zones en conflits ou à haut risque ont été formulées par l'OCDE en 2010<sup>111</sup>. Étant donné le caractère volontaire des recommandations de l'OCDE, elles ont été très marginalement appliquées par les entreprises concernées

La partie était pourtant loin d'être gagnée. Si la majorité des élus des partis conservateurs rencontrés en vue de ce vote par *Justice et Paix* et ses partenaires associatifs européens ne niaient évidemment pas la nécessité de s'assurer que le commerce européen devait respecter les droits de l'Homme fondamentaux, certains discours étaient néanmoins porteurs d'ambiguïté. « *Vous ne pouvez pas imposer des obstacles aux entreprises et briser leur compétitivité* », nous indiquait ainsi un parlementaire allemand. « *Elles souffrent déjà trop de la crise, il est temps de stopper la régulation. Il faut laisser les entreprises tranquilles afin qu'elles puissent lutter contre leurs concurrentes issues des pays émergents* », ajoutait-il, suivant une position assumée par le Parti Populaire Européen dès le début de la législature 2014-2020 qui entend faire tout son possible pour maintenir l'Europe parmi les leaders mondiaux en termes d'échanges économiques.

Tout le travail de la société civile<sup>112</sup>, appuyé par d'autres secteurs comme l'Église catholique<sup>113</sup>, des investisseurs<sup>114</sup> ou encore le Docteur Mukwege<sup>115</sup> (Prix Sakharov 2014) a donc été de prouver qu'il est effectivement possible de faire du commerce tout en faisant passer l'éthique au premier plan. La croyance que la régulation est nocive pour la liberté des entreprises était tellement ancrée chez de nombreux parlementaires que le recueil de voix entrepreneuriales progressistes a été essentiel afin de briser ce mythe bien présent pour les convaincre que les deux dimensions sont conciliables.

## TROP FAIBLE, LE PARLEMENT ?

Certains parlementaires n'ont pas manqué de souligner la faiblesse de leur institution par rapport à la Commission Européenne et au Conseil, usant d'arguments comme « *il vaut mieux ne pas trop demander si on veut obtenir quelque chose. La Commission ne se privera pas de retirer le texte si elle le juge trop progressiste* », nous prévenait ainsi un parlementaire conservateur croate. Cette vision des choses ne pouvait pas convenir à la société civile, elle qui place le parlementarisme au faite de nos systèmes démocratiques modernes. Les organisations comme *Justice et Paix* n'ont dès lors eu de cesse de répéter aux élus qu'il était de leur responsabilité de porter haute la voix de l'hémicycle devant les deux autres instances. Ainsi, sous une pression importante des élus, la Commission et le Conseil ne pourraient décevoir pas les désavouer, au risque de devoir assumer ce déni de démocratie devant le peuple européen !

Les citoyens ont joué ici un rôle essentiel dans le dénouement final du vote. En faisant pression sur les parlementaires, via leur adhésion à des campagnes internationales comme *Walk Free* ou encore celle menée par *Justice et Paix*, la *CIDSE* et *EurAC*<sup>116</sup> ; ils ont apporté leur pierre à l'édifice. Très sensibles à la voix de leurs électeurs, les parlementaires ont été submergés par des messages demandant plus de transparence dans les chaînes d'approvisionnement en minerais.

Malgré les réticences et les craintes, le Parlement a donc opté pour un texte ambitieux. Les lobbies de l'industrie, comme *Business Europe*, *Digital Europe* ou encore *Eurométaux* n'ont ainsi pas été les seuls à vouloir influencer les élus européens. Avec peu de moyens mais un discours dénué d'ambition pécuniaire et de profit personnel, les organisations de la société civile et les citoyens sont parvenus à sensibiliser l'hémicycle et à lui faire opérer un revirement en faveur des droits humains.

Pourtant, il reste que trop souvent encore, des partis progressistes du Parlement votent des dispositions contraires à de tels principes. En témoigne le vote exprimé à peine une semaine plus tard, le 28 mai 2015, par la Commission du Commerce International (INTA) qui a donné son blanc-seing au très controversé système d'arbitrage investisseur-État (ISDS) contenu dans le futur traité transatlantique<sup>117</sup>. Le groupe des *Socialistes & Démocrates*, pourtant à la pointe du combat pour un règlement européen ambitieux sur les minerais du sang, a étrangement baissé la garde sur ce vote...

Mais coup de théâtre ! Quelques semaines plus tard, sous la pression de l'opinion publique, un report du vote qui aurait dû se tenir en séance plénière le 10 juin 2015 est décidé en dernière minute<sup>118</sup>, suite à la volte-face de ce même groupe politique. On le voit, la bataille pour plus de respect de nos normes sociales et environnementales est donc encore engagée pour une longue période au sein de l'assemblée. Une fois encore, cet épisode nous apporte la preuve que les citoyens et la société civile doivent rester constamment attentifs et maintenir une pression tous azimuts sur nos élus afin d'éviter qu'ils ne se détournent de leurs promesses éthiques... Veillons à ce que les discours se concrétisent en actes !

112 <https://www.amnesty.org/en/documents/IOR60/1667/2015/en/>

113 <http://www.cidse.org/publication/content/publications/business-a-human-rights/conflict-minerals/catholic-leaders-statement-on-conflict-minerals.html>

114 <http://www.eurosif.org/wp-content/uploads/2015/05/Investor-EU-CM-statement-May-13-2015.pdf>

115 MUKWEGE D., THIBAUD B., VAN NUFFEL N., MAYOL Ph., « Minerais de conflits : le Parlement européen doit aller plus loin », [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/11/minerais-de-conflits-le-parlement-europeen-doit-aller-plus-loin\\_4631165\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/11/minerais-de-conflits-le-parlement-europeen-doit-aller-plus-loin_4631165_3212.html)

116 [www.justicepaix.be/minerais-de-conflits](http://www.justicepaix.be/minerais-de-conflits) : près de 10 000 citoyens européens ont envoyé des emails à des parlementaires européens afin de leur demander d'adopter un règlement « ambitieux et efficace ».

117 Voir le communiqué du CNCD-11.11.11 : <http://www.cncd.be/TTIP-les-interets-privés-avant-l>

118 ROBERT A., « Le TTIP exacerbe les fractures de la grande coalition au Parlement européen », 11 juin 2015, <http://www.euractiv.fr/sections/commerce-industrie/le-ttip-exacerbe-les-fractures-de-la-grande-coalition-au-parlement>

## LE TRAITÉ TRANSATLANTIQUE

Depuis juin 2013, la Commission européenne négocie avec des représentants américains un accord de libre échange qui impliquerait les deux côtés de l'Atlantique Nord, les États-Unis et l'Union européenne, dans un énorme marché commun. Cet accord, connu sous l'acronyme TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership, Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) a pour objectif de libérer les échanges entre EU et Union européenne de toutes les «formalités administratives coûteuses» et de «coordonner les réglementations techniques pour les rendre plus efficaces». Les secteurs concernés par cet accord seraient nombreux, entre autres les barrières tarifaires en matière d'agriculture, les réglementations liées à l'emploi, la protection sociale, la santé publique, la protection de l'environnement... Il s'agirait d'un nivellement (effectué vers le bas, les législations américaines étant moins contraignantes dans ces secteurs) de toute règle concernant directement ou indirectement le commerce et les investissements entre ces deux zones.

D'après des études commandées par la Commission européenne, la création de ce marché transatlantique permettrait une augmentation de 0.5 % et de 0.4 % des PIB des 2 zones d'ici à 2027, ainsi que la création de millions d'emplois dans le secteur de l'exportation. Derrières ces promesses de croissance et d'emploi peu crédibles (d'autres traités de libre-échange, comme celui signé entre les États-Unis et le Mexique, ont plutôt été destructeurs d'emplois) se cache l'ambition de créer un très puissant bloc économique, capable de contrer la puissance grandissante des économies émergentes, telles que l'Inde ou la Chine<sup>119</sup>. Imprégné d'une logique capitaliste et néo-libérale mettant en danger de nombreux acquis sociaux, démocratiques et environnementaux européens, ce projet d'accord trouve de fortes oppositions non seulement de la part des ONG et des mouvements citoyens d'inspiration altermondialiste, mais également parmi les syndicats et les organisations d'agriculteurs.

## FAUSSES ET SEMI-ALTERNATIVES : DES ZONES GRISSES À TRAVERSER

On l'a vu, la préoccupation grandissante de la population pour les questions de responsabilité sociale et environnementale a reçu du monde de l'entreprise comme de celui du politique des réponses parfois contradictoires. À côté d'innovations techniques et de décisions courageuses, on a aussi assisté à des changements de communication précédant ou feignant des changements de comportements et de réductions d'impact. Pour désigner ce phénomène, la société civile a forgé le terme «greenwashing», puis celui de «fairwashing»<sup>120</sup> : un blanchissement d'image écologique et équitable qui ne correspond pas à une réelle prise de responsabilité. On voit par exemple des économies sur la qualité présentées comme des réductions de pollution, alors que sur le long terme, le bilan est négatif.

Face à de tels actes, la réaction spontanée des consommateurs est à la fois normale et pourtant regrettable : ces mensonges rendent méfiants. Une fois démasquées, les publicités mensongères (laissant croire par exemple à l'innocuité de certains pesticides ou carburants) ont pour conséquence néfaste de décrédibiliser a priori toutes

### LES LABELS : UNE PISTE POUR S'ORIENTER

En matière de consommation, comment distinguer les vraies alternatives des fausses ? Pour aider les consommateurs à faire des choix de consommation écologiques et équitables, la labellisation des produits est un processus utile et intéressant. Souvent issus d'initiatives d'organismes privés, il n'est pas toujours évident de savoir précisément ce qu'un label indique : la confusion règne également dans ce secteur !

Un outil des plus intéressants pour s'orienter dans la jungle des labels est le Guide des labels de la *consommation durable* sur le site [infolabel.be](http://infolabel.be). Il ne liste que les labels authentiques. C'est donc au lecteur de déduire que «Eco<sup>2</sup>» (Renault), «EcoNetic» (Ford) ou «EcoMotive» (Seat), absents de cette base de données, sont des logos auto-attribués. Le site [infolabel](http://infolabel.be) met ainsi certains points sur les i, en précisant par exemple que le «point vert» (présent sur 95% des emballages ménagers) n'indique pas que le produit soit recyclé, ni même recyclable, mais que le producteur a payé la redevance pour la collecte sélective, le tri et le recyclage du matériel d'emballage. Vous constaterez également, en observant les labels par catégories de produits, que ceux-ci sont peu nombreux à évaluer les critères sociaux des produits certifiés.

119 ROBERT P., « Comprendre le TAFTA en 8 étapes », France Culture, <http://www.franceculture.fr/2015-07-10-comprendre-le-tafta-en-8-etapes#xtor=EPR-32280591>

120 Voir, pour une rapide introduction, l'article « Le fairwashing, la dérive de la Responsabilité Sociétale des Entreprises » (<http://blog.bio-ressources.com/rse/le-fairwashing-la-derive-de-la-rse/>)

les autres alternatives proposées. Si des certifications sérieuses peuvent aider le consommateur à poser des choix responsables, encore faut-il savoir, parmi la pléthore de pictogrammes et normes qualité<sup>121</sup>, lesquels attestent réellement d'une position responsable<sup>122</sup>.

Soyons toutefois attentifs. Si dénoncer les tromperies est légitime et nécessaire, communiquer uniquement sur les « fausses » alternatives et les intox peut s'avérer dangereux, car cela entretient un flou qui finalement paralyse la mobilisation. Or il nous est loisible de conserver notre esprit critique sans nous fermer à tout espoir, sans nous résoudre au fatalisme et à la morosité, et donc à la passivité.

Rappelons-nous que tout n'est évidemment pas noir ou blanc. Les vrais mensonges et les omissions coupables côtoient des efforts – balbutiants, certes, mais intéressants et de bonne foi – qu'il convient de ne pas tuer dans l'œuf. En effet, est-il pertinent de fustiger certaines mesures incomplètes ou insuffisantes ? Nous pouvons au contraire reconnaître qu'elles sont des étapes vers un mieux, et nous en emparer.

Ainsi, lorsque les chaînes de supermarché ont installé le bio dans leurs rayons, les convaincus de l'agriculture paysanne et des circuits courts se sont trouvés face à un choix : froncer le nez et attaquer ceux dans leur entourage qui se sont mis à « faire attention » à ce moment-là, ou se réjouir du fait que les grandes entreprises ne pouvaient plus rester sourdes à leurs appels au bon sens, et encourager les nouveaux « avertis » par un partage accru d'informations.

Nous sommes intimement convaincus qu'une attitude coopérative sera toujours plus effective qu'une attitude péremptoire. Il est évident qu'il faut sans cesse trouver l'équilibre entre souplesse et fermeté pour accompagner ce changement, en conservant toujours son esprit critique, en rappelant par exemple que « produit localement » ne signifie pas « avec des ressources naturelles locales », qu'un paquet orné de feuilles, éoliennes et autres symboles « verts » ne veut pas dire produit avec respect pour la nature, ... Au citoyen d'adopter ces bons réflexes critiques !

## LE GRAIN ET L'IVRAIE

Les alternatives partielles nous posent devant l'intemporelle question du verre vide et du verre plein. On pourrait citer de nombreuses innovations démontrant l'intérêt contemporain pour la responsabilité écologique et sociale, toutes avec des bons et des mauvais côtés.

### • Le biocarburant ?

La biomasse est sans conteste une source d'énergie plus renouvelable que ne le sont les ressources fossiles. En revanche, la mise en concurrence de l'énergie et de l'alimentation pour l'accès aux terres apparaît comme immorale et très dangereuse. Nous pourrions utiliser des déchets agricoles comme biocarburants plutôt que du maïs expressément cultivé pour cet usage (qui semble en outre conduire à plus de gaz à effet de serre qu'un carburant fossile<sup>123</sup>). La technique existe et elle représente en soi un progrès. Reste à l'appliquer intelligemment et surtout à remettre en cause l'impératif de rentabilité financière (qui explique par ailleurs la montagne de déchets de l'industrie agro-alimentaire, ainsi que bien d'autres de ses travers).

### • Les séparateurs et bordures de route en plastique recyclé ?

Comment ne pas se réjouir du recyclage de cette matière omniprésente, de l'utilisation de matériaux recyclés ? Mais ne s'agit-il pas en fait d'une simple immobilisation du plastique, puisque les séparateurs en question étaient auparavant fabriqués en fer ? Si le but est de réduire la production (délétère) du plastique, ne serait-il pas plus logique d'utiliser du plastique recyclé partout où on utilise normalement du plastique neuf ? Pourquoi se réjouir d'un recyclage minimal (26% des déchets plastiques européens sont récoltés en vue du recyclage) lorsque la production de plastique dans le monde continue à augmenter et qu'en plus les producteurs de déchets plastiques les exportent plutôt que de les réutiliser eux-mêmes<sup>124</sup> ?

### • La voiture électrique ?

Certes, elle permet de se passer de carburant fossile, mais sa limite principale réside dans le fait que l'électricité avec laquelle elle fonctionne doit bien être produite quelque part, avec toutes les pollutions et exploitations associées<sup>125</sup>. De même, elle n'en est pas moins fabriquée avec des ressources minières (Lesquelles ? Extraites de quelle manière ? Dans quelles conditions ? Avec quel retour pour les populations locales ?) et plastiques. Rajoutons enfin qu'en fin de vie, le problème posé par sa mise au rebut (ou son recyclage) persiste.

121 Comme par exemple les normes ISO, dont celles concernant la santé et la sécurité au travail, le management environnemental et la responsabilité sociétale (voyez sur [www.iso.org](http://www.iso.org)).

122 Nous vous renvoyons à ce propos vers notre analyse « Fausses alternatives et impostures : le cas du greenwashing », Céline Remy, décembre 2014 : <http://justicepaix.be/?article898>

123 MACQUERON G., « Le biocarburant tiré du maïs conduirait à plus gaz à effet de serre », Futura-Sciences, 2010, <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/actu/d/developpement-durable-biocarburant-tire-mais-conduirait-plus-gaz-effet-serre-23006/>

124 Selon l'organisme Worldwatch, l'Europe exporte à peu près la moitié de ce qu'elle récolte pour le recyclage, ce qui fait d'elle la plus grande exportatrice mondiale de déchets plastiques destinés au recyclage (Global Plastic Production Rises, RecyclingLags, Gaëlle Gourmelon, janvier 2015).

125 Nous vous conseillons la lecture de l'article « Que peut-on vraiment attendre de la voiture électrique » paru dans la revue Valériane de mai-juin 2015 (n°113), pp.42-45. On y lit notamment que « les calculs montrent clairement que la voiture électrique (...) provoque une consommation d'énergie primaire 30 à 50% plus élevée qu'une voiture thermique (fonctionnant à l'essence ou au diesel) équivalente, utilisée de la même manière ».

On peut imaginer une voiture électrique composée au maximum de matières recyclées, dont les matières premières seraient certifiées « libres de conflits », assemblée dans une usine respectueuse des droits humains, construite pour durer, alimentée à l'électricité verte (c'est-à-dire sur base d'énergies renouvelables), dont les batteries sont sûres d'être recyclées proprement. Voilà qui représenterait une belle avancée<sup>126</sup> ! Si ce n'est pas le cas à présent, qu'à cela ne tienne ! Cette réalité est d'ores et déjà techniquement envisageable, ce qui n'était pas le cas il y a quelques dizaines d'années. Comme le dit la sagesse populaire, c'est « déjà ça ». Sans doute faut-il aussi que la volonté populaire s'exprime pour que l'évolution aille dans ce sens !

## RESTER VIGILANT

**C**ela ne veut pas pour autant dire qu'il faille se contenter de ces « déjà ça ». Déplacer la pollution ou recycler les déchets sans se concentrer sur la réduction de ces nuisances ne suffit pas. Les alternatives, quelles qu'elles soient, ont besoin d'être titillées, questionnées sur leurs valeurs, sur leurs résultats, et ce tout au long de leur existence. Mais c'est une position d'allié (critique et intègre), et non de détracteur (catégorique), qu'il convient de prendre avec ceux qui proposent ces alternatives.

De plus, il nous faut aussi être simplement conscients des limites des avancées technologiques. Un surcroît de performance ne suffit par exemple pas à entraîner une diminution de notre impact écologique. Le « paradoxe de Jevons désigne ainsi le fait qu'utiliser des machines moins consommatrices d'énergie ne diminue pas la consommation globale mais risque au contraire d'entraîner l'utilisation de plus de machines, contrebalançant les économies d'énergie envisagées... »

Le véritable danger des « semi-alternatives », c'est que bien souvent elles servent de prétexte pour ne rien changer à nos pratiques productivistes et consuméristes. C'est pourquoi nous ne devons et ne pouvons pas nous contenter de quelques mesures, de quelques avancées technologiques, de quelques gouttes de bonne conscience.

Les problèmes complexes ont rarement des solutions simples. Ne nous trompons donc pas, de bons débuts ne suffisent généralement pas à régler le problème des déséquilibres mondiaux.

On l'a deviné, le problème est davantage politique que technique. Pour nous, en tant que communauté mondiale, il s'agit de faire des choix courageux, de sortir de nos vieilles habitudes, de mettre le respect d'autrui et la qualité de vie de chacun avant le profit financier. Si chaque lecteur de cette étude en sort quelque peu ragaillardisé voire convaincu, notre travail n'aura pas été vain. Que du contraire !

# CONCLUSION

## D'UN MODE DE VIE IMPOSÉ À DES CHOIX CONSCIENTS.

**À** l'issue de cette analyse, une question pertinente demeure ouverte. Peut-on remettre en question le modèle capitaliste ?  
À nos yeux, oui !

Malgré les crises à répétition et leurs conséquences économiques et sociales évidentes, la question reste extrêmement sensible. Or, force est de constater que notre système économique comporte en lui-même des failles. L'acquisition et l'appropriation à faible coût de richesses naturelles en est une. On le voit notamment par l'angle d'approche que nous avons choisi, à savoir l'extraction minière : le caractère fini des ressources minières mondiales, ainsi que la dégradation de la vie que cette extraction a engendrée jusqu'à aujourd'hui, montrent les limites intrinsèques au modèle. Le fait de penser les matières premières uniquement pour leur valeur marchande provoque au final la perte prévisible d'un système qui s'en nourrit, trop (de plus en plus) goulûment.

Notre expérience de travail sur les conséquences de l'exploitation minière, partagée avec de nombreux acteurs proches des populations du Sud de la planète, nous permet de nous positionner très clairement à ce sujet : l'activité minière intensive ne bénéficie ni aux populations locales, ni à l'environnement. Dans de trop nombreux cas, elle leur porte même clairement préjudice.

Il est dès lors nécessaire d'oser pointer du doigt ce que John Patrick, de l'association nigériane JDPC (*Justice, Development and Peace Commission*) a appelé « l'arrogance du paradigme »<sup>127</sup>. Les solutions imposées face aux crises énergétiques, climatiques, alimentaires, sociales, financières... engendrent de nouvelles répercussions sociales et environnementales. L'initiative REDD+ en est un exemple parlant. En compensant les émissions de gaz à effets de serre via la préservation des forêts, elle ne les diminue malheureusement pas à la source. Les multinationales peuvent ainsi impunément continuer leurs activités – économiquement rentables pour leurs actionnaires mais oh combien négatives dans tous les autres domaines - en se flattant de combattre le changement climatique ! Ce faisant, le serpent se mord la queue et ne fait que repousser ce qui est pourtant devenu inévitable : la profonde remise en question du capitalisme.

Notre dossier l'a démontré tout au long de ces pages. Le temps est venu de changer de système et donc de rapport à la nature, de se positionner non pas en opposition mais en harmonie avec elle... voire même, à l'instar du message porté par de nombreuses populations indigènes d'Amérique latine, à l'écoute de tout ce que la *Pacha Mama*, la Terre-Mère, peut nous apprendre.

Sans prétendre à l'exhaustivité et en cherchant à éviter l'angélisme tout en préservant le pouvoir prophétique de l'utopie - comprise non pas comme une illusion, mais bien comme le rêve que nous pouvons atteindre - ce dossier a souhaité montrer que des exemples positifs existent partout dans le monde. Ainsi, par exemple, à San Ignacio au Pérou, la préservation du territoire pourtant riche en ressources minières, a permis le développement d'autres activités économiques (dont la culture agro-forestière de café) sources de revenus pour la population locale, de renforcement du tissu social et d'une éducation des jeunes au respect de leur environnement.

En Europe, le consommateur peut faire de plus en plus appel à des organismes qui réparent ou recyclent les GSM usagés. Plus récemment, le *Fairphone* est venu démontrer qu'il est possible d'agir non seulement sur le recyclage des GSM, mais également sur leur production : c'est là un premier exemple, bien qu'encore imparfait, de téléphone éthique qui utilise des minerais issus de mines non liées aux groupes armés, dont les pièces ont été assemblées dans des usines respectueuses des droits des travailleurs et dont les composants peuvent être facilement réparés ou remplacés.

Ces multiples initiatives peuvent être sources d'inspiration pour faire autrement, pour questionner et transformer nos propres habitudes d'achat. Est-il réellement nécessaire de changer de GSM tous les 18 mois ? Peut-on penser un commerce mondial basé sur des échanges justes et conditionnés par le respect des droits humains ?

Oui, il est possible de réinventer d'autres manières de vivre.

Bien entendu, le sujet n'est pas simple. D'abord parce que la capacité d'adaptation des grands lobbies - qui utilisent avec force les mass-médias - demande au citoyen d'aiguiser son esprit critique pour déjouer d'éventuels pièges. Certaines campagnes publicitaires et stratégies marketing abusent des arguments écologiques et éthiques. Pour le citoyen, le défi est alors de **faire la distinction entre les vraies et les fausses alternatives à notre modèle de production.**

Ensuite vu que le cheminement d'un type d'extraction intensif et non-durable à un modèle plus « sensé », respectueux de l'environnement et de l'humain exige une vision holistique, impliquant les différents acteurs et niveaux de responsabilités, le processus est extrêmement lent. Si les idées et revendications doivent venir de la base, du local, il faut qu'elles soient appuyées et relayées au niveau global. Cela demande une organisation et des moyens importants, financiers tout autant qu'en termes de partage d'informations et d'échanges. Les plus pessimistes argumenteront par exemple que des limites techniques empêchent les avancées en termes de traçabilité des minerais. Nous sommes convaincus que celles-ci dépendent d'une volonté politique soutenue par les citoyens qui ne doivent pas relâcher la pression pour que le changement s'inscrive dans la loi.

Comment expliquer qu'il y ait autant de réticences à mettre en place une réglementation contraignant les entreprises à agir en « bon père de famille », si ce n'est par la peur de certains responsables de voir la compétitivité se briser et par là même, notre système s'effondrer ?

Ce sera grâce à notre capacité à faire le lien (par exemple entre producteurs du Nord et du Sud de la planète ou entre producteurs et consommateurs) que le combat avancera sur la bonne voie. C'est par le relai des bonnes idées que la peur pourra céder sa place au courage, fruit et moteur de l'action individuelle et collective.

Que ce soit via sa consommation ou par la pression qu'il peut exercer sur les responsables politiques et économiques, le citoyen a ici un rôle essentiel à jouer. Quant à la société civile, une de ses missions est d'être facilitateur. À elle de faire connaître les initiatives locales qui existent un peu partout dans le monde pour en montrer toute la pertinence et ainsi inspirer des changements globaux.

La mondialisation nous a rendus interdépendants, il faut en avoir conscience et mettre en place des solutions collectives. Nous espérons que ce dossier y contribuera.

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES :

- BIHOUIX Ph., de GUILLEBON B., « Quel futur pour les métaux ? », *EDP Sciences*, France, 2010
- CIFOR, « The context of REDD+ in the Democratic Republic of Congo. Drivers, agents and institutions », Congo, 2013
- DEL VALLE M., « Ingresos fiscales por explotación de recursos mineros e hidrocarburos en Perú », BID, 2013
- HARVEY, D., « Géographie et capital. Vers un matérialisme historique-géographique », France, 2010
- HONTY G., *Energía y Transiciones*, Curso RedGe/CLAES, Lima, Mayo 2014
- MACHADO Roberto, « Cambio climático e industrias extractivas en el Perú », Cooperación, 2014
- MERENNE-SCHOUMAKER B., « Atlas Mondial des matières premières, des ressources stratégiques », Autrement, France, 2013
- TANURO, D., « L'impossible capitalisme vert », France, 2012
- SERSIRON, N., « Dette et extractivisme. La résistible ascension d'un duo destructeur », France, 2014
- « Industries minières, extraire à tout prix ? », CETRI, *Alternatives Sud, Points de vue du Sud*, 2013

## ARTICLES :

- DAVALOS, P. Et V. ALBUJA, « Ecuador : extractivist dynamics, politics and discourse », dans *The new extractivism. A post-neoliberal development model or imperialism of the twenty-first century?*, Etats-Unis, 2014, p.165-166.
- FISCHER S., « Minerais des conflits à l'Est de la RD.Congo : une réalité changeante mais toujours prégnante », 2015, [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015\\_Analyse\\_Minerais\\_des\\_conflits-5.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015_Analyse_Minerais_des_conflits-5.pdf)
- GUDYNAS, E., « Développement, droits de la nature et bien vivre : l'expérience équatorienne », dans *Mouvements*, n°4, 2011, p. 34.
- GUDYNAS E., « La construcción de otros futuros y las alternativas al extractivismo », dans *Minería y movimientos sociales en el Perú, Dialogo y movimientos*, Perou, 2013, p.573.
- GUDYNAS E., « Extracciones, Extractivismos y Extrahecciones, un marco conceptual sobre la apropiación de recursos naturales », *Observatorio del desarrollo*, n°18, febrero 2013
- GUDYNAS E., « Caminos para las transiciones postextractivistas », dans *Transiciones, postextractivismo y alternativas al extractivismo en el Perú*, Pérou, 2012, p. 175.
- MALCHAIR L., « Guerres et GSM », 2014, [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2014\\_Analyse\\_Guerres\\_et\\_GSM.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2014_Analyse_Guerres_et_GSM.pdf)
- PARIZEL D., « Que peut-on vraiment attendre de la voiture électrique », dans la revue Valériane, mai-juin 2015 (n°113), pp.42-45.
- PRIOR T., GIURCO D., MUDD G., MASON L., BEHRISCH J., "Resource depletion, peak minerals and the implication for sustainable resource management" in *Global Environmental Change*, 2011
- REINHOLD S., « Le paradoxe écologique des industries extractives en Equateur », 2011, [http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2011\\_Analyse\\_Le\\_paradoxe\\_ecologique\\_des\\_industries\\_extractives\\_en\\_Equateur.pdf](http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2011_Analyse_Le_paradoxe_ecologique_des_industries_extractives_en_Equateur.pdf)
- SVAMPA, M., « Néo-développementisme extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique Latine », dans *Problèmes d'Amérique Latine*, n°81, 2011, p. 111.



## SITES INTERNET :

- A.S. HALL C., G. LAMBERT J., B. BALOGH S., "EROI of different fuels and the implications for society", in *Energy Policy*, vol. 64, 2014, p. 141-152, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421513003856>
- BONIFAZ JL., CASAS C., SANBORN C., SEMINARIO B., URRUNAGA R., VASQUEZ E., YAMADA G., ZEGARRA MA., "El Perú hacia 2062: pensando juntos el futuro", Universidad del Pacífico, 2013, <http://srvnetappseg.up.edu.pe/siswebciup/Files/DD1306%20-%20EI%20Peru%20hacia%202062%20pensando%20juntos%20el%20futuro.pdf>
- CARRERE R. du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, «L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement», 2004, <http://www.wrm.org.uy/oldsite/deforestation/mining/textfr.pdf>
- CUSTERS R., "Matériaux critiques pour l'industrie européenne, Newsflash n°135, octobre 2014, <http://www.gresea.be/spip.php?article1294>
- DREZET Eric, «épuisement des ressources naturelles», <http://ecoinfo.cnrs.fr/article129.html>
- DURRAN Marie, «Cerro de Pasco : une ville engloutie par une mine», Développement et Paix, <https://www.devp.org/fr/blog/cerro-de-pasco-une-ville-engloutie-par-une-mine>
- ENOUARD C., LADO H., «Les multinationales et l'impasse du développement par la croissance», dans *Ethique publique*, vol. 15., n°2, 2013, <http://ethiquepublique.revues.org/1213#tocto1n1>
- FISCHER S., "Lithium extraction in the chilean north", REdUSE, 2012, <http://www.reduse.org/en/blog/lithium-extraction-chilean-north>
- MACQUERON G., «Le biocarburant tiré du maïs conduirait à plus gaz à effet de serre», Futura-Sciences, 2010, <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/actu/d/developpement-durable-biocarburant-tire-mais-conduirait-plus-gaz-effet-serre-23006/>
- MUKWEGE D., THIBAUD B., VAN NUFFEL N., MAYOL Ph., «Minerais de conflits : le Parlement européen doit aller plus loin», [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/11/minerais-de-conflits-le-parlement-europeen-doit-aller-plus-loin\\_4631165\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/11/minerais-de-conflits-le-parlement-europeen-doit-aller-plus-loin_4631165_3212.html)
- PADILLA C., "The wealth of the commons, a world beyond market and state", <http://wealthofthecommons.org/essay/mining-threat-commons-case-south-america>
- RIVADENEYRA D., "7 fotografías para entender la devastación de Madre de Dios", Utero.pe, 2014, <http://utero.pe/2014/05/07/7-fotografias-de-the-guardian-para-entender-la-devastacion-de-madre-de-dios/>
- ROBERT A., «Le TTIP exacerbe les fractures de la grande coalition au Parlement européen», 11 juin 2015, <http://www.euractiv.fr/sections/commerce-industrie/le-ttip-exacerbe-les-fractures-de-la-grande-coalition-au-parlement>
- ROPERT P., «Comprendre le TAFTA en 8 étapes», France Culture, <http://www.franceculture.fr/2015-07-10-comprendre-le-tafta-en-8-etapes#xtor=EPR-32280591>
- SCHEOU B., «L'engouement des communautés indigènes équatoriennes pour le tourisme, choix pertinent ou désillusion annoncée?», dans *Etudes caribéennes*, 2013, <https://etudescaribeennes.revues.org/6551>
- ZIN J., "Changer de système de production", mai 2009, <http://jeanzin.fr/2009/05/19/changer-de-systeme-de-production/>
- SOS FAIM, <http://www.onnejouepasaveclanourriture.org/>

- BNP PARIBAS FORTIS, “Notre responsabilité économique et éthique», <https://www.bnpparibasfortis.com/fr/notre-responsabilit%C3%A9/votre-banque-responsable/article/notre-responsabilit%C3%A9-%C3%A9conomique-et-%C3%A9thique>
- AMNESTY INTERNATIONAL, <https://www.amnesty.org/en/documents/IOR60/1667/2015/en/>
- OCDE, Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, <http://www.oecd.org/fr/investissement/mne/GuideEdition2.pdf>
- CIDSE, <http://www.cidse.org/publication/content/publications/business-a-human-rights/conflict-minerals/catholic-leaders-statement-on-conflict-minerals.html>
- CNCD, «TTIP: les intérêts privés avant l’intérêt général au parlement européen», <http://www.cncd.be/TTIP-les-interets-privés-avant-l>
- EJOLT, Mapping Environmental Justice, <http://www.ejolt.org/project/μ>
- “INEI : la pobreza se incrementó en ocho regiones del Perú en 2013” en *Economía*, mayo 2014, [http://www.rpp.com.pe/2014-05-02-inei-la-pobreza-se-incremento-en-ocho-regiones-del-peru-en-el-2013-noticia\\_689046.html](http://www.rpp.com.pe/2014-05-02-inei-la-pobreza-se-incremento-en-ocho-regiones-del-peru-en-el-2013-noticia_689046.html)
- “Environmental Risks and Challenges of Anthropogenic Metals Flows and Cycles”, UNEP, [http://www.unep.org/resourcepanel/Portals/24102/PDFs/Environmental\\_Challenges\\_Metals-Full%20Report.pdf](http://www.unep.org/resourcepanel/Portals/24102/PDFs/Environmental_Challenges_Metals-Full%20Report.pdf)
- «Le nombre d’abonnements au mobile frôle les sept milliards. Un téléphone pour chacun ou presque?», ITU news, n°2, 2013, <http://trends.levif.be/economie/high-tech/plus-de-connexions-gsm-en-2015-que-d-etres-humains-sur-la-terre/article-normal-19259.html>
- “The Yasuni-ITT Initiative and the Challenges it faced”, Duke Wordpress site, <http://sites.duke.edu/writing101/oilinecuador/3-the-yasuni-itt-initiative-and-the-challenges-it-faced/>



Avec le soutien de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles.



La Commission Justice et Paix est également reconnue comme ONG par  
la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD).

Les ressources minières représentent un enjeu majeur de notre époque. Exploitées massivement, elles alimentent la production effrénée des biens de consommation qui peuplent notre quotidien : voitures, smartphones, bijoux, ordinateurs, appareils électroménagers...

Mais pour combien de temps encore ? En voie de pénurie pour la plupart, l'exploitation intensive de ces ressources questionne directement le système économique capitaliste qui s'en nourrit. Tout comme les conséquences dramatiques que cette exploitation engendre sur l'environnement et les populations du Sud, qui en sont les principales pourvoyeuses. Ces éléments conduisent à un constat inéluctable : l'extractivisme minier n'est pas durable. Des alternatives au modèle économique actuel sont nécessaires et existent déjà tant au Sud qu'au Nord. Nous vous proposons d'en découvrir une série dans ce dossier.

La *Commission Justice et Paix* est une ONG d'éducation au développement et une association reconnue en éducation permanente. Elle mène un travail de sensibilisation, de formation et de plaidoyer politique visant la promotion d'alternatives pour une prévention et une résolution des conflits dans le monde qui intègrent la gestion durable des ressources naturelles.

